



QUOTIDIEN  
Téléphone  
027/23 30 51  
Publicité: Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

**Le no 70 ct.**

**Meubles Furrer**

Sion av. de Tourbillon  
☎ 027/23 33 93  
Centre des meubles  
Vlège Route cantonale  
☎ 028/6 11 12

## Votations fédérales du 28 mai

HEURE D'ÉTÉ • PRIX DU PAIN • AIDE AUX UNIVERSITÉS

# TROIS « OUI » EN GUISE DE CONCLUSION

Le 28 mai prochain, c'est-à-dire en fin de cette semaine, le peuple suisse devra donc se prononcer sur cinq objets soumis à votation populaire. Pour ma part, je me suis efforcé de présenter trois objets parmi ces cinq : la « loi fédérale réglementant l'heure en Suisse » (ou heure d'été), la « loi sur le tarif des douanes » (ou prix du pain), et la loi fédérale « sur l'aide aux hautes écoles et la recherche » (ou aide aux universités). Et je dis « oui » à chacune de ces lois pour des raisons que je m'en vais essayer de résumer ici...

L'heure d'été ! Chacun sait qu'un référendum a été lancé contre cette loi par des paysans de l'Oberland zurichois. Pourquoi ce référendum ? Parce que les milieux agricoles estiment que l'introduction de l'heure d'été serait préjudiciable aux activités paysannes. Comme le relève le conseiller national Albert Rüttimann, « le travail quotidien d'un agriculteur dépend davantage du rayonnement solaire et de la clarté du jour que de l'heure effective ». Là-dessus, chacun

# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

de compétences au Conseil fédéral pour introduire l'heure d'été si tous les pays voisins l'introduisent à leur tour. Pour l'instant, l'Allemagne fédérale et l'Autriche demeurent réticentes face à l'introduction de cette heure d'été. Mais, si ces pays l'adoptaient

**Par Roger Germanier**

également, il me paraît évident que la Suisse ne pourrait se tenir à l'écart et garder un horaire qu'elle serait la seule à tenir. C'est pourquoi, je dis « oui » à cette délégation de compétences au Conseil fédéral, « aux fins d'harmoniser l'heure avec celle de pays voisins » (art. 2 de la loi).

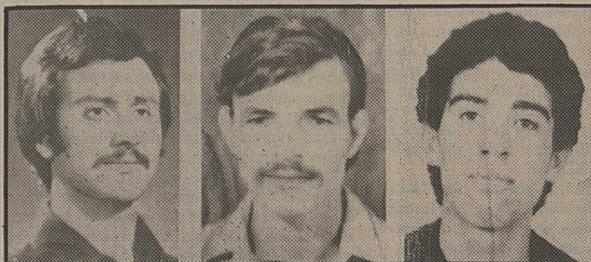
Le prix du pain ! Si l'heure d'été ne me semble guère mériter une votation popu-

laire, le prix du pain me semble la mériter encore moins. Car il en va de trois francs par personne et par an !

Chacun se souvient que le peuple et les cantons suisses ont rejeté la TVA, le 12 juin 1977, et ont surtout réclamé un « frein aux dépenses ». Face à cette volonté du souverain, le Conseil fédéral a pris des mesures « destinées à réduire l'impasse budgétaire de la Confédération ». Parmi ces mesures, figure une disposition qui prévoit une diminution des contributions servant à abaisser « le prix des céréales panifiables ». Je ne veux pas revenir aujourd'hui sur tout le mécanisme de ces subventions, je veux simplement préciser qu'il en coûtera 10 centimes

Suite page 3

## Les trois terroristes d'Orly identifiés



Les trois terroristes abattus samedi par les forces de l'ordre à l'aéroport d'Orly, alors qu'ils s'apprêtaient à tuer froidement les passagers d'un vol d'El Al, ont été identifiés, l'un formellement et les deux autres probablement.

MAHMOUD AWADA (à gauche), 24 ans, est libanais, né à Beyrouth. Les enquêteurs ont pu entrer en contact avec les autorités libanaises qui ont délivré son passeport, et les vérifications ont établi que ce document était authentique et que l'identité était certaine.

Mahmoud Awada possédait d'ailleurs un autre passeport, faux celui-là, découvert lors de la fouille de ses vêtements, un passeport koweïtien au nom de Mohamed Jasim.

Les deux autres sont tunisiens. Si les contrôles d'identité

ne sont pas encore terminés, on a pratiquement la certitude de leur véracité. L'un possédait un passeport au nom de MOHAMMED NASR (à droite), âgé de 27 ans, né en 1951 à Guettar (Tunisie). L'autre avait un passeport au nom de TAHAR OUERGHEMI (au centre), âgé de 20 ans, né en 1958 à Sfax. « Les trois fils du Liban » (du nom de l'organisation qui a revendiqué l'attentat d'Orly) sont arrivés en avion à Paris le 10 mai, comme l'atteste le cachet relevé sur leur passeport.

## De l'économie et des hommes

par Edgar Bavarel

# UNE OPÉRATION DÉLICATE

Toujours dans le cadre de l'illustration concrète des heureux effets démystificateurs de la référence à la famille en matière économique, je commence aujourd'hui à exposer le deuxième des trois exemples promis.

Pour la bonne coordination des idées, je rappelle brièvement que le premier avait trait au mécanisme de l'épargne. Et notre analyse nous a permis de comprendre les raisons profondes de la nécessité de cette non-consommation, ou, plus précisément, de ces consommations transférées : nous nous rappelons qu'elles tenaient dans les exigences d'un sain financement de la création des biens de production, des investissements. Et il ne

Suite page 26

## FLUOR Branle-bas à Saxon

Voir page 3



## Massacre d'animaux à Sion

Voir page 30

## L'HEURE C'EST L'HEURE !

Quand le peuple suisse, à l'appel de tous ses partis politiques, en aura donné le droit au Conseil fédéral et que celui-ci se sera empressé d'aligner nos montres sur l'Allemagne, nous aurons enfin l'heure d'été.

Les avantages de cette création technocratique sont manifestes. Voyez l'Italie :

Depuis des années, l'impact économique de cette manipulation des horloges se mesure au cours de la lire ; levés une heure plus tôt que les nôtres, les policiers ultramontains se sont fait un nom dans la rapidité des enquêtes et ses parlementaires viennent de prendre une belle avance sur le front de l'avortement.

Les Français, vifs d'esprit, ont rapidement compris. Il faut dire qu'ils avaient déjà avancé leur montre pendant l'occupation allemande et ce sont des nostalgiques... Eux,

grâce à l'heure d'été, disposent de soixante minutes supplémentaires pour faire la grève : on ne saurait trop faire pour la défense du SMIG.

M. Ferrez, dans son merveilleux discours d'intronisation, disait que le Valais était à un doigt du bonheur. « Eurêka », ont crié d'autres politiques ; c'est ici qu'est le bonheur des touristes, des téléspectateurs, des CFF, etc.

Un argument, cependant, leur a échappé. Ils ne disent pas à quelle heure dorénavant Berne va pouvoir nous faire marcher. Je l'ai recherché pour vous, assez loin vers l'est.

Aujourd'hui, lorsque vous dites qu'il est midi, le soleil est à Prague ; demain, vous donnerez très exactement l'heure de Leningrad.

Gouverner c'est prévoir...  
Rembarre

## LOI SUR LA GROSSESSE

# LA VIE MORALE ET L'ORDRE POLITIQUE

Pour justifier, dans une certaine mesure, la loi sur l'interruption de la grossesse, comme un moindre mal, l'un de mes amis, qui est un haut magistrat du pays, s'appuie sur la distinction suivante.

Il faut distinguer, me dit-il, la vie morale et l'ordre politique.

La vie morale a une portée personnelle et regarde les relations de la conscience avec Dieu.

Tandis que l'ordre politique concerne la paix et la liberté des citoyens appelés à collaborer dans une même patrie terrestre.

Cet ordre politique n'est pas étranger à la morale mais ne

lois de l'Etat ne puissent pas être conformes en tous points à la morale de tous les citoyens. Il faut se contenter de ce qui est possible, en attendant qu'une meilleure situation puisse se réaliser.

C'est le cas, semble-t-il, disait mon interlocuteur, pour la loi sur l'interruption de la grossesse.

Son acceptation se justifierait, d'autre part, comme un moindre mal qui empêcherait probablement une loi plus immorale, comme celle des décrets, de s'imposer à brève échéance.

Que faut-il penser de cette

Suite page 3

I. D.

## Partis politiques: très forte majorité rejetante aux niveaux fédéral et cantonal

Voir page 3

## Vive la brocante !

Ce dernier week-end le quartier du Cloître à Aigle a vu affluer plus de huit mille personnes, qui l'ont découvert ou retrouvé rendu aux piétons pour la « foire à la brocante ».

Echanges et achats ont été nombreux. Les collectionneurs ont trouvé des pièces rares qui figuraient en assez grand nombre dans les stands d'une quarantaine de marchands de Suisse romande qui se sont déclarés satisfaits.

Les visiteurs, de Suisse romande et même d'outre-Sarine, ont été enchantés de la diversité des étalages et de la qualité des pièces exposées.

Une belle réussite que cette foire aiglonne à la brocante due à l'Association du quartier du Cloître que préside M. Dominique Thomsen.

Photo NF



**LETTRÉ DE GENÈVE par M.-W. Suès**

SALLE DE CONCERT ERNEST-ANSERMET 1978

**Tension politique toujours intense**

Les choses se passent exactement comme on pouvait le prévoir. Nous avons maintenant chaque semaine, notre «manif» de contestataires les plus divers. Nous avons mentionné, la semaine dernière, celle des apprentis «en lutte contre l'Etat»; cette semaine nous avons eu celle contre la prison de Champ-Dollon. Comme le Grand Conseil siègeait, les accès à l'hôtel-de-ville lui furent interdits. La cohorte des mêmes contestataires, quelle que soit la cause de leurs rassemblements, se trouvant devant des barrages de police, tente cette curieuse escalade de tous les côtés, mais en vain. Alors, dépités, ces jeunes détérièrent gravement par barbouillages les façades récemment refaites du Palais de justice, seul endroit où la gendarmerie n'avait pas de piquet. Pourquoi? Mais l'alerte fut plus sérieuse qu'on le pensait car durant la nuit et la matinée qui suivirent, un substantiel contingent d'agents de police continua de monter la garde autour des bâtiments officiels de la Ville-Haute. Que craignait-on? - Voilà pour le plan cantonal; passons au municipal. Le conseil législatif de la ville devait élire son Bureau. C'est depuis longtemps une épreuve de force entre les bourgeois et les gauches. Le matin même, le conseil exécutif, dit administratif, avait appelé au poste de maire (chez nous son titulaire change chaque année) pour remplacer le socialiste Ketterer, le libéral Pierre Raisin, et non pas le communiste Roger Dafflon, qui brigua cette présidence. Depuis trois législatures cette question se pose. Cette année avec encore plus d'acuité parce que le parti du travail venait de tenir son Congrès et en avait ouvert, pour la première fois, la porte, à la presse. Cela lui vaut une énorme publicité dont les organisateurs attendaient un succès parlementaire. Comme les bourgeois détiennent la majorité, ils ne cédèrent pas à cette pression et désignèrent un des leurs, l'excellent et modeste ministre des finances qui prépare, gère et ne dépense pas, un budget de 300 millions. Les communistes cherchèrent une revanche, comptant sur l'appui socialiste qui ne leur fit pas défaut, ils la trouvèrent dans l'élection du Bureau.

une des meilleures du monde. Son volume est de 4000 m<sup>3</sup> et elle peut accueillir 350 personnes. Pour le premier concert de gala, Wolfgang Sawallisch, à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande, avait choisi *Le-maniac 70*, une ouverture pour grand orchestre de J.-F. Zbinden, *Six épigraphes anti-ques* de Claude Debussy, orchestrés par Ansermet lui-même, et une ouverture d'un ballet de Beethoven. Ce fut à tous les points de vue, un ravissement musical et sonore. Madame Ernest Ansermet honorait cette inauguration de sa présence. C'est sur SR2 que vous jouerez désormais pleinement de la stéréophonie.

**Sitev? qu'est-ce?**

Enfin un Salon international tout à fait différent des autres, d'ailleurs unique en son genre en Europe, ouvre ses portes au palais des Expositions. Il ne fait point de tapage; il ne s'adresse pas directement au grand public, bien qu'il en soit à sa cinquième édition, dont chacune a pris une ampleur étonnante. Sitev rassemble les fournisseurs de l'industrie automobile. Tous les grands constructeurs, tous les sous-trai-

**La Société valaisanne de Lausanne a fêté avec enthousiasme «son» président du Grand Conseil vaudois, M. Armand Barman**

Depuis le 14 avril, date de l'élection de M. Barman à la présidence du Grand Conseil vaudois, les Valaisans du canton de Vaud sont en fête, et plus particulièrement la Société valaisanne de Lausanne, dont le premier magistrat vaudois est le président d'honneur après avoir été son président pendant près d'une dizaine d'années.

Le 2 mai dernier, c'était la réception officielle dans le grand restaurant du Palais de Beaulieu à Lausanne, plein à craquer de tout ce que le canton de Vaud compte d'autorités aussi bien judiciaires, militaires que politiques. Ce qui permit d'ailleurs au syndic Jean-Pascal Delamuraz de conclure: «...l'essentiel étant pour moi que vous soyez ce soir un grand PDC, c'est-à-dire un «président dignement célébré».

Célébré, le magistrat élu au plus haut poste du canton de Vaud fut également vendredi dernier, par ses amis et compatriotes vaudois et valaisans, puisque le Valaisan Armand Barman, de Vérossaz, est également lausannois.

Le président de la Société valaisanne de Lausanne, Hermann Pont, avec la pleine approbation de son comité, avait tenu à organiser une «petite fête de famille» dans la salle du Rond-Point de Beaulieu, petite fête par l'amitié qui unit entre eux les Valaisans émigrés groupés au sein de leur société, que nous qualifierons pourtant de grande réception par la présence de toute une brochette d'éminentes personnalités venues elles aussi en toute simplicité et amitié féliciter, en privé, le président Barman: M. Pierre Graber et Madame, ancien président de la Confédération et membre d'honneur de la société, M. Roger Mugny, conseiller national et président du PDC, également membre d'honneur de la société, accompagné de M<sup>me</sup> Mugny, MM. Raymond Junod, président du Conseil d'Etat vaudois et Meylan, municipal, représentant la muni-

cipalité de Lausanne. L'Etat du Valais avait délégué M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat; le juge fédéral Henri Fragnière, le député vaudois Georges Zimmermann, tous deux membres d'honneur de la Société valaisanne de Lausanne après avoir fait partie de son comité, ainsi que plusieurs collègues valaisans, qui députés, qui conseillers, voire conseillère communale en pays de Vaud et à Lausanne.

Il était 20 h. 30 quand débuta la soirée avec les «Sentiers valaisans» de Georges Haenni, chantés par le Valais chante. Il était largement passé minuit lorsque se termina la dernière chanson de Léo Devantéry, un pot-pourri de chansons françaises chantées en chœur par toute l'assistance, faisant suite au magnifique répertoire que chacun connaît.

Dans l'intervalle, on entendit les discours pleins d'humour du président du Conseil d'Etat vaudois, du municipal lausannois, du conseiller d'Etat valaisan Antoine Zufferey, et les remerciements du président Armand Barman, premier Valaisan investi de la première magistrature vaudoise, ce qui ne lui fait pas pour autant oublier ses origines: «Au-delà de ces souvenirs, la fidélité à sa terre d'origine est également communion avec ses ancêtres. Trois d'entre eux et qui me sont fort éloignés furent d'ailleurs aussi présidents du Grand Conseil, mais en Valais bien entendu: Joseph-Hyacinthe Barman fut même en 1840 le premier président de cette assemblée que son frère Louis-Maurice dirigea aussi en 1847, tant comme Pierre-Marie Barman en 1928...»

Citons encore les productions des danseurs et des Oisillons du Consortage connus bien au-delà des frontières suisses, le charmant compliment au président d'une «Oisillonne», du Valais chante, de notre troubadour Léo Devantéry et de son accompagnateur flûtiste, et surtout, surtout, la chaleur du Vieux-Pays qu'apporta M. Antoine Zufferey, la chaleur de ses propos dont vous lirez l'essentiel.

Simone Volet

**Allocution de M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat**

Lors de son allocution, M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat, relevait notamment: «Année après année, j'acquies, en effet, la conviction que le Valais laisse peu de Suisses indifférents. Il inspire de l'amour qui peut être compréhension, ouverture et bienveillance, mais qui peut être, aussi, à l'instar d'un amour parental mal compris, désir insouciant de maintenir en enfance et d'empêcher une légitime et nécessaire évolution. Il inspire des élans salvateurs quelquefois utiles, mais qui, bien souvent, confondent pittoresque et pauvreté. Il inspire également des critiques et des attaques parfois fondées, parfois haineuses, mais qui peuvent n'être aussi que l'expression passionnée d'un amour déçu parce que mal éclairé.

Il est quelque chose, et nous en souffrons ensemble, que tout Valaisan bien né et bien informé a de la peine à comprendre et à accepter. C'est l'immense démesure avec laquelle on a, à

propos d'une affaire qui n'est ni plus importante, ni plus scandaleuse que de nombreuses affaires qui se déroulent actuellement en Suisse, entrepris de salir notre éan-ton, ses fonctionnaires et sa magistrature.

Je ne voudrais point en parler ce soir si ce n'est pour vous dire que le Valais d'aujourd'hui, celui de tous les jours, celui que je connais et dont je vis la réalité, vaut beaucoup mieux que celui qu'on décrit, mêlant sans vergogne vérité, ragots et mensonges, en un écheveau que l'histoire mettra longtemps à débrouiller.

Je regrette que dans ce climat, des citoyens honnêtes et travailleurs soient amenés, à propos de problèmes réels et douloureux, à oublier la frontière qui sépare le légal de l'illégal et du condamnable, et à donner du Valais la décevante image d'un pays de violence verbale ou physique qui ne reflète pas son vrai visage.»



**Partis nationaux tenus en échec**

Sans prétendre à la présidence qui revint au candidat radical M. Poncioni, par seulement huit voix de majorité, ils présentèrent M. Rigotti pour la première vice-présidence. Au second tour de scrutin le communiste et son rival bourgeois en étaient à trente-neuf voix chacun! Ce fut le même score égal au troisième tour. Dans cette éventualité, la loi prévoit que le plus âgé est élu. Et c'est ainsi, qu'en attendant mieux l'an prochain, notre ville est dotée d'un communiste à un poste-clé dans lequel il sera appelé à remplacer souvent le président.

Cette trouée dans l'entente bourgeoise n'a été possible que par la division des vigilants qui, de l'extrême-droite, ont partiellement soutenu l'extrême-gauche! En effet les nationaux sont trente-cinq, les gauches trente-six et les vigilants 9. Un ou deux d'entre eux avec un ou deux démocrates-chrétiens ont assuré l'égalité des suffrages. On se rend compte vers quelle lutte féroce on se dirige pour l'année prochaine, qui, par surcroît, est année électorale! Cela d'autant plus que par le jeu des compensations et les ententes personnelles, plus aucun libéral ne fait partie du Bureau! En revanche, une démocrate-chrétienne M<sup>me</sup> Morand accède à la seconde vice-présidence avec quarante-deux voix, c'est-à-dire largement plus que celles du groupe des partis bourgeois. Est-ce un prêt-rendu?

**Pour tous les cantons romands**

Avant de quitter l'activité gouvernementale, signalons que le conseiller d'Etat Fontanet, chef du Département de justice et police a inauguré, près de la nouvelle prison, une «maison d'éducation au travail», conçue selon les données les plus modernes, par de savants pénalistes. Elle permettra une individualisation des peines et des mesures. Si nous en faisons mention, c'est parce qu'elle est prévue dans le Concordat romand, auquel le canton du Valais est partie prenante. Elle est destinée aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, auxquels un régime de semi-liberté sera réservé. Elle peut en accueillir quinze avec une équipe de cinq éducateurs. Le séjour sera d'un à trois ans dans un régime de confiance contrôlée. La contrainte ne sera employée qu'en dernier ressort. Entreront dans cette maison notamment ceux qui sont transférés de la maison d'éducation au travail fermée, que le canton du Valais va bientôt inaugurer. La maison est placée sous la responsabilité d'éducateurs ce qui lui enlève son caractère carcéral, ce qui aidera beaucoup à la resocialisation des jeunes délinquants.

**Montons à la Dôle!**

Dans un tout autre domaine qui s'étend à la Suisse entière, en commençant par la Romandie, il faut traiter de la stéréophonie. «Elle est à la radio ce que la couleur est à la

télévision» nous a dit le directeur général des PTT et chef du Département des télécommunications dont le développement croît à pas de géant dans le monde entier. En compagnie des plus hauts fonctionnaires fédéraux des postes, des téléphones, de la radio, de la télévision, venus de Berne et de toutes les parties occidentales de la Suisse - M. Haengi, directeur de l'arrondissement des téléphones, Sion, représentant le Valais - une quarantaine de journalistes romands sont montés à la Dôle pour inaugurer une plus vaste et magnifique station. Ce haut-lieu de la radio, de la TV et des liaisons nationales et internationales radioélectriques depuis plus de vingt ans, a été doté de nouvelles installations répondant aux exigences des techniques les plus modernes. Les travaux de transformation de la station ont débuté en 1970 et ont été achevés en novembre 1977. L'ensemble de la station a passé de 154 m<sup>2</sup> en 1954, à 3200 m<sup>2</sup> en 1978.

Il était du devoir des PTT de développer au plus haut niveau la qualité des émissions. Dans ce but ils ont établi l'un des réseaux de radiophonie à ondes ultracourtes et de télévision (OVC) les plus denses du monde. Environ 1200 émetteurs et réémetteurs, situés à près de 370 emplacements différents, ont été construits. 315 millions de francs ont été investis dans ce domaine, entre 1968 et 1977. Grâce aux OVC, la qualité parfaite peut-être atteinte; elle est précisément réalisée par la stéréophonie et, grâce à la station de la Dôle équipée pour cela, la Suisse romande, le bassin du Léman, en sont les premiers bénéficiaires. D'où cette inauguration en grande pompe et la présentation qui allait suivre.

**Hommage à Ansermet**

Car le même soir, toutes ces personnalités étaient invitées dans notre ville pour inaugurer dans les locaux de Radio-Genève et de la Radio-Télévision romande, la nouvelle salle de concert dédiée à Ernest Ansermet. C'est en 1938 (j'avais mon bureau de chef des sports et des reportages de l'autre côté du couloir, presque en face) que fut construit le premier «Studio-Ansermet». Il fut sans cesse revu, amélioré et devint le «grand studio» de la maison. En 1964, devenu studio, non plus genevois seulement, mais romand, toutes ses installations techniques furent transformées selon les données les plus modernes et en 1970 était inauguré le «Grand Studio-Ansermet». Hélas, en février 1975, il fut ravagé par l'incendie. Sa reconstruction fut une refonte complète.

Du même coup, la Société suisse de Radiodiffusion (S.S.R.) devenait propriétaire de tous ces bâtiments et prit à sa charge les dépenses complémentaires s'élevant à plus du double des indemnités des assurances. Les travaux débutèrent en août 1977. Comme nous avons pu le voir, l'autre soir, ils furent considérables et centrés sur l'acoustique.

On est parvenu à une restitution optimale de la musique. La technique, l'éclairage, la ventilation, l'aménagement intérieur furent traités avec autant de soin. Le résultat est merveilleux et fait de cette salle de concert

tants sont là. Toutes les comparaisons, toutes les concurrence, tous les renseignements, les nouveautés de fabrication sont possibles, entre 800 exposants (300 de plus que l'année dernière!) sur les 30000 m<sup>2</sup> du palais, entièrement occupés. C'est en somme un énorme «marché de gros» de la branche automobile. Les exposants viennent de 26 pays et ont loué des «bureaux de contact» pour traiter des affaires qui roulent sur des millions. Des milliers de professionnels de l'industrie du véhicule à moteur ne viennent à Genève que pour SITEV. Ils ont tous dans la poche carnet de commande et carnet d'achat. Les hommes d'affaires, après examen minutieux, ne perdent pas leur temps. Le Salon ferme déjà à la fin de la semaine.

Marcel W. Suès

**Notre concours «La chasse au mot»**

**Comment jouer ?**

- ① Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- ② Les mots peuvent se former :
  - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
  - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ;

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- ③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- ④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- ⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

**Métier en 11 lettres**

D	P	A	D	I	T	I	O	N	O	T	A	I	R	E
D	I	B	I	A	E	E	T	I	R	O	N	O	S	T
I	S	R	L	R	N	O	L	A	T	N	A	P	A	N
R	T	I	E	E	N	P	R	O	L	S	S	I	V	A
A	O	C	M	C	O	A	E	C	U	I	S	S	O	N
N	N	O	N	I	T	A	H	L	T	P	E	I	N	E
A	N	T	E	L	E	I	C	E	O	N	I	N	N	V
C	E	R	A	O	E	R	O	E	I	T	E	O	E	A
E	R	E	A	P	E	R	P	N	N	R	E	C	T	E
R	E	S	O	P	P	A	D	A	A	I	E	R	C	E
O	I	I	I	P	A	E	C	N	E	R	A	P	P	A
D	R	O	C	C	A	R	L	O	I	S	I	R	U	I
E	N	B	M	O	E	L	A	E	C	A	T	D	D	D
R	S	E	R	P	N	R	I	D	R	H	R	R	E	E
P	A	R	U	R	E	E	P	N	E	R	E	C	A	R

**Grille N° 227**

- |           |          |           |
|-----------|----------|-----------|
| APPELER   | DILEMME  | PELOTER   |
| ADDITION  | DUPERIE  | PERCANT   |
| ABRICOT   |          | PISTONNER |
| APPARENCE | ETONNE   | POLICIER  |
| ACCENT    | ERODER   | PERCLUS   |
| AVIS      |          | PANTALON  |
| AVENANT   | ITALIEN  | PRECIS    |
| APPOSER   | ICONE    | PARURE    |
| AINER     |          | PRES      |
| ARIDE     | LOUPIOTE |           |
|           | LOISIR   | RACER     |
| CANARI    |          | RACCORD   |
| CRAINdre  | NOTAIRE  | REBOISER  |
| CUISSON   |          |           |
| COHE      | OPALIN   | SAVONNE   |
|           |          | SONORITE  |
| DRAINE    | PARADE   |           |
| DIRECTION | POCHER   | TALION    |

Notre dernier mot caché

DÉCORATEUR

Nous avons reçu 47 réponses exactes.

## Votations fédérales du 28 mai

### Heure d'été - Prix du pain - Aide aux universités TROIS « OUI » EN GUISE DE CONCLUSION

Suite de la première page

par kilo de pain d'accepter cette « loi sur le tarif des douanes ». Or, comme le Suisse consomme en moyenne 29 kilos de pain par année, il devra supporter une dépense supplémentaire d'environ 3 francs par an ! Et je termine sur ce chapitre en soulignant deux choses : d'abord, cette augmentation de 10 centimes par kilo de pain est déjà effective, depuis le mois de septembre dernier ; ensuite, cette loi sur le tarif des douanes débouche sur une économie de quelque 120 millions de francs pour la caisse fédérale.

**L'aide aux universités !** Cette loi fédérale « sur l'aide aux hautes écoles et la recherche » est incontestablement celle qui provoque le plus d'opposition (abstraction faite du problème de l'avortement).

Les adversaires de la loi recourent généralement à deux sortes d'arguments pour combattre cette aide aux universités : selon eux, la loi provoquerait des dépenses excessives, alors que les caisses de la Confédération sont vides ; de plus, elle constituerait une « entorse au principe fédéraliste ».

Les dépenses ? Les milieux proches de l'Union suisse des arts et métiers citent volontiers des chiffres voisins de la centaine de millions ; et les partisans de la loi parlent d'une vingtaine de

millions ! Qui dit vrai, qui dit faux ? A cette question, je réponds ceci : les adversaires de la loi grossissent le chiffre, quand ils insistent sur l'aspect financier du problème ; et ils minimisent le chiffre, quand ils insistent sur l'aspect fédéraliste de ce même problème. Ces procédés me paraissent trop douteux pour que je leur accorde de la considération...

Le fédéralisme ? Pour démontrer combien cette loi serait une « entorse au fédéralisme », une emprise supplémentaire de la Confédération sur les souverainetés cantonales, les adversaires de la loi se réclament souvent de l'art. 4 (al. 2) : « Pour garantir la coordination, la Confédération peut soumettre l'octroi de subventions à des conditions. » Cet article peut paraître inquiétant, certes... encore faut-il s'entendre sur cette fameuse « coordination » !

Cette coordination sera assurée par la Conférence gouvernementale. Quelle est la composition et quel est le fonctionnement de cette conférence ? Les articles 53 et suivants de la loi ne manquent pas de fournir des précisions. « La Conférence gouvernementale est formée : du chef du Département fédéral de l'intérieur ; d'un membre du gouvernement de chaque canton ayant la charge d'une haute école ; de trois membres des

gouvernements des autres cantons, désignés par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique » (al. 1, art. 53). Les cantons ne sont donc pas muselés d'emblée ! Par ailleurs, au sein de cette conférence, les décisions se prennent ainsi : « Les décisions de la Conférence gouvernementale requièrent les deux tiers des voix des représentants des cantons, les deux tiers des voix des cantons ayant la charge d'une haute école et celle du représentant de la Confédération » (art. 55, al. 1). De plus et enfin, « trois membres de la Conférence gouvernementale peuvent recourir, dans les 30 jours, par acte écrit et motivé auprès du Conseil fédéral contre le vote du représentant de la Confédération » (al. 2). Si toutes ces dispositions ne tendent pas à préserver les souverainetés cantonales, je me demande vraiment à quoi elles servent. Non ! Il ne faut pas voir surtout des entorses au fédéralisme ! C'est pourquoi, sans hésiter et songeant aux milliers d'étudiants qui se trouvent au seuil de l'université, je dis « oui » à cette loi fédérale « sur l'aide aux hautes écoles et la recherche ». Et maintenant, quelle que soit l'opinion de chacune et de chacun, qu'elle prenne au moins la peine de se manifester jusque dans l'isoloir, dimanche prochain.

Roger Germanier

## Fluor: assemblée extraordinaire des producteurs de la région de Saxon

### Mise sur pied de deux démonstrations

**SAXON.** - Quelque 200 producteurs de toute appartenance politique, convoqués hier dans l'après-midi au moyen d'une voiture munie d'un haut-parleur, se sont retrouvés à 20 heures au café du Centre à Saxon pour participer à une assemblée extraordinaire présidée par M. Etienne Perrier.

La soirée s'est déroulée dans le calme, sans passion ni excitation de mauvais aloi. On sentait plutôt une très ferme résolution. Pour avoir suivi d'autres assemblées similaires, dans le même endroit, nous avons été particulièrement frappés par la sérénité et la fermeté dont ont fait preuve tous les participants.

#### Dialogue avec deux conseillers d'Etat

On apprenait tout d'abord, hier dans la journée, que le conseiller d'Etat Guy Genoud, président du gouvernement, avait accepté une rencontre avec le comité de l'Association contre les émanations nocives du fluor. Cette rencontre se tiendra à Martigny le 30 mai prochain, à 16 heures, au Casino-Etoile.

Le même jour, le matin, le conseiller d'Etat Franz Steiner, accompagné de l'inspecteur cantonal des forêts, effectuera une reconnaissance dans les forêts de la commune.

#### Deux lettres au Conseil fédéral

M. Etienne Perrier fait ensuite état de deux lettres qui viennent d'être adressées, l'une au Conseil fédéral par l'intermédiaire de la chancellerie à Berne, l'autre, personnelle, au conseiller fédéral Hürlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur.

La lettre adressée au Conseil fédéral au nom de l'association et par M. François Couchepin rappelle le recours déposé le 31 janvier dernier et précise que, depuis, la situation a empiré, signale les événements du 16 mai dernier (pylône plastique) et fait part de sa très grande crainte, devant les atermoiements de l'autorité et les lenteurs administratives, de voir les choses évoluer de dangereuse manière propre à mettre en danger la sécurité publique.

La seconde lettre, envoyée direc-

tement par l'association et adressée au conseiller fédéral Hürlimann, met directement en cause le directeur de l'Office fédéral de la protection de l'environnement dont les révélations publiques faites lors de la récente émission *Temps présent* sont de nature à permettre de douter de son objectivité. L'association s'étonne et déplore cette prise de position publique, comme elle déplore que le même service ait mis plus de six mois pour accuser réception d'une de ses lettres. Elle déplore aussi que ce même service se plaigne aussi de ce que ce même service ait désigné un représentant de l'industrie, M. Hubacher, d'Alusuisse, pour participer à un débat dans le cadre de l'OCDE sur les pollutions dues au fluor. Elle demande finalement qu'une enquête soit faite et que des mesures soient prises contre ce fonctionnaire.

#### Démonstration dans le calme à Sion et à Martigny : pourquoi et comment ?

Poursuivant son exposé, M. Perrier déclare : « La conférence de presse de vendredi dernier a obtenu un très grand succès sur le plan national. Nous allons enfin pouvoir dialoguer avec deux conseillers d'Etat, MM. Genoud et Steiner. Pourquoi alors mettre sur pied vendredi déjà deux grandes démonstrations à Sion et à Martigny ? Tout simplement parce qu'aujourd'hui les choses sont encore visibles. En cette année, où le gel n'a fait aucun dégât, on peut montrer au public des rameaux chargés de beaux fruits sains et d'autres complètement brûlés. D'ici quelques jours, cette démonstration ne sera plus possible pour des causes naturelles. Il fallait donc faire vite, faire cette ou ces démonstrations ces jours encore. Comment ? Nous avons pu, cet après-midi, après une réunion tenue avec le préfet Raymond Vouilloz et l'ingénieur agronome EPPF Gérard Voeffray, atteindre les présidents des villes de Martigny et de Sion pour leur de-

mander l'autorisation de faire ces démonstrations respectivement sur la place Centrale et à la Planta. Tous deux se sont montrés compréhensifs, plus particulièrement M. Carruzzo. Nous n'avons pu obtenir une autorisation immédiate, mais il me semble bien que cela sera possible dès demain matin (N.d.l.r. : ce matin). Ce que nous allons faire ? Exposer sur des tracteurs ou des camionnettes des branches saines et des branches complètement brûlées. Il ne s'agit pas d'aller à Sion ou Martigny avec des pétards dans les poches, mais simplement de montrer dans le calme à tous les citoyens valaisans la réalité comme elle se présente aujourd'hui dans nos vergers. »

Après cet exposé, M. Perrier ouvre la discussion. L'assemblée est unanime sur le fond et l'on prépare dès lors le déroulement des opérations. Une trentaine de producteurs se mettent spontanément à disposition et se réuniront aujourd'hui

## Le Valais a échappé au gel

**CHATEAUNEUF.** - Cela fait plus d'un mois que les agriculteurs valaisans étaient sur le qui-vive, prêts à intervenir au moindre assaut du gel. Il semble bien aujourd'hui que l'on soit sorti de ce long cauchemar.

Selon M. Gabriel Perraudin, ingénieur agronome, spécialiste cantonal en matière de lutte contre le gel, l'année 1978 n'aura finalement pas été une année de gel pour le Valais. Certes, le thermomètre a accusé parfois des températures as-

● **PARIS (ATS/AFP).** - Une agence de voyages parisienne, « France-Voyages », qui organise des séjours pour la coupe du monde de football en Argentine, a été victime d'un attentat, dans la nuit de dimanche à lundi. L'attentat a été revendiqué par un « groupe autonome anti-fasciste contre le Mondial en Argentine ». Deux cocktails Molotov et un pavé ont été lancés vers 23 h. 40 (HEC) contre la vitrine de l'agence par des inconnus. Il n'y a pas eu de victime, mais les dégâts sont importants.

## LOI SUR LA GROSSESSE

### La vie morale et l'ordre politique

Suite de la première page

attitude, qui a été sans doute celle d'un certain nombre de nos parlementaires ?

D'abord que la distinction énoncée entre la vie morale et l'ordre politique est exacte, avec des précisions et des développements qui seraient à donner. Elle est classique chez les moralistes chrétiens.

Il est vrai que la loi civile doit être attentive avant tout à sauvegarder la paix, la justice et la liberté de tous les citoyens. Elle ne peut pas toujours coïncider avec les plus pures exigences de la morale chrétienne. C'est pourquoi elle n'est pas une norme adéquate de la conscience. Celle-ci se réfère à des impératifs plus élevés que ceux qui concernent l'ordre public. Elle fait appel aux exigences de la nature de l'homme et aux indications su-

périeures de la révélation. Les une et les autres sont bien plus vastes et plus profondes que les besoins de la vie en société.

Il est vrai aussi que, dans la vie sociale des hommes, il faut parfois tolérer un mal pour éviter quelque chose de pire.

Mais la conclusion, que l'on tire de ces distinctions et de ces considérations par rapport à la loi en question, me paraît injustifiée.

Cette loi permet des atteintes graves au droit à la vie, qui est le fondement même de toute société normale et de tout ordre public raisonnable.

Dès lors, la question, qui se pose aux citoyens conscients de ces exigences, est celle d'opter non seulement pour une ligne morale déterminée, mais pour la sauvegarde d'un élément fondamental du bien public. Le refus qui s'impose à

eux est condamné à la fois par les impératifs de leur conscience et par le souci des bases mêmes de leur vie sociale. C'est un refus motivé par la conscience morale et par la conscience civique.

Que l'on ne dise pas que l'acceptation d'une telle loi est celle d'un moindre mal qui évitera peut-être le désastre plus grand d'une loi justifiant les délais. Car la question qui se pose se situe dans un présent immédiat et concret et non dans un avenir hypothétique. Devant d'autres assauts, qui viendront peut-être, il faudra recommencer la lutte, probablement avec plus d'apreté, pour le bien des personnes et de la patrie. En attendant, il ne faut pas chercher à détruire la maison pour éviter un incendie qui viendra peut-être !

I. D.

## Partis politiques: forte majorité rejetante aux niveaux fédéral et cantonal

**A moins d'une semaine du vote capital du peuple suisse sur la loi sur la prétendue protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption, il est utile de donner la position des principaux partis politiques suisses, ainsi que les positions des sections cantonales de ces mêmes partis, car elles sont souvent divergentes.**

#### Parti radical : « non »

Le parti radical, au niveau fédéral, recommande le « non » car, pour les délégués, cette loi ne va pas encore assez loin dans la « libéralisation ».

**17 sections cantonales ont suivi ce mot d'ordre, soit :** Zurich, Berne, Lucerne, Obwald, Nidwald, Glaris. Soleure, Bâle-

Ville, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures, Grisons, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève.

**4 sections, par contre, se sont distancées et recommandent le « oui » :** Schwytz, Zoug, Argovie et Thurgovie.

**2 sections laissent la liberté de vote :** Uri et Saint-Gall.

**Une section ne donne aucun mot d'ordre :** Bâle-Campagne. Appenzell Rhodes-Intérieures n'a pas de section.

#### Parti démocrate-chrétien : « oui »

**La majorité des cantons dit « non »**

Le PDC suisse, à une faible majorité, a recommandé l'acceptation.

Au niveau cantonal, cette décision est battue en brèche puisque, à ce jour, **11 sections demandent à leurs membres de refuser cette loi :** Lucerne, Nidwald, Schwytz, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall, Grisons, Fribourg, Tessin, Valais et Genève.

A noter que 3 sections prendront position aujourd'hui : Glaris et les deux Appenzell.

#### Vendetta à Palerme Deux morts

**PALERME (Sicile) (ATS/Reuter).** - Giuseppe Sirchia, ancien bras droit de Michele Cavataio, chef de la mafia sicilienne, assassiné par un gang rival en 1969, a été à son tour abattu hier soir.

Le mafioso, âgé de 48 ans, que sa femme ramenait en voiture à la prison de Palerme, après un week-end de « permission », a été tué devant la porte de la maison d'arrêt par des rafales de mitraillettes tirées d'une autre automobile par plusieurs hommes.

Son épouse Giacomina Sirchia, mortellement blessée au volant de sa voiture, a succombé à l'hôpital où elle avait été conduite.

La police a dressé des barrages sur les routes tout autour de Palerme. L'assassinat de Sirchia est probablement l'épilogue d'une rivalité entre différentes bandes de la mafia. Sirchia a passé près de vingt ans de sa vie en prison ou en exil forcé à la suite de son implication dans plusieurs affaires criminelles.

**8 sections suivent le PDC suisse :** Zurich, Berne, Uri, Zoug, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Thurgovie.

**2 sections laissent la liberté de vote :** Obwald et Vaud. Neuchâtel n'a pas de section.

#### Union démocratique du Centre : « non »

**L'UDC, au niveau fédéral, motive également son refus par une libéralisation insuffisante de l'avortement.**

**8 sections recommandent le « non » :** Zurich, Berne, Appenzell Rhodes-Extérieures, Schwytz, Saint-Gall, Grisons, Fribourg et Vaud.

**4 sections se prononcent pour le « oui » :** Glaris, Schaffhouse, Argovie et Thurgovie.

**2 sections laissent la liberté de vote :** Bâle-Campagne et Tessin.

Les autres cantons n'ont pas de section UDC.

#### Parti libéral : « non »

**Le « non » du parti libéral suisse est suivi par les quatre sections cantonales existantes, à savoir :** Bâle-Ville, Vaud, Neuchâtel et Genève, ainsi que par le groupe libéral (non organisé en parti) de Bâle-Campagne.

Le refus est motivé pour les mêmes raisons que le parti radical.

#### Parti socialiste et parti communiste : « non »

**Ces deux partis, qui prônent une solution encore plus « libérale » en matière d'avortement, recommandent également le refus.**

Selon leurs statuts, les sections cantonales n'ont qu'à entériner la décision des instances fédérales, aucune ne s'est désolidarisée.

#### Parti des indépendants : « non »

**Les indépendants, au niveau fédéral, recommandent également le refus de cette loi, pas assez « libérale ».**

**14 sections cantonales suivent ce mot d'ordre et les 9 autres ne se prononcent pas.** Nous n'avons pu avoir connaissance du détail.

#### Parti chrétien-social : « non »

**Les délégués du parti chrétien-social suisse se sont prononcés à une forte majorité contre cette loi qui légalise le crime.**

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».
Service d'aides familiales: responsable Michèle Fasnacht.
Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3<sup>e</sup> âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.
Auto-secours sierois. - 24 heures sur 24.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue).
Dancing La Locanda.
Bibliothèque.
Centre d'information planning familial.
Bibliothèque Aslec.
Tea-room des Châteaux.
Taxi Saint-Léonard.
Château de Villa.
Hôtel de ville.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58.
Dépannage électrique et carburateur.
Auto-secours sédentaires.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.
Garage E. Frey.
Service de dépannage du 0,8%.
Pompes funèbres.
Garderle.
Service social de la commune de Sion.
Dispensaire médical.
Crèche - garderie d'enfants.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge.
Samaritains.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.
Pompes funèbres.
Dancing Treize Etoiles.
Taxis de Monthey.
CIRENAC.
Dépannage.
Bar Le Corso.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.
Ambulance officielle.
Pompes funèbres.
Centre de planning familial.
Dépannage.
Service d'aide familiale.
CAS groupe Martigny.

Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ».
Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30.
AA. Martigny.
Saint-Maurice
Pharmacie de service.
Médecin de service.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.
Pompes funèbres.
Samaritains.

Monthey

Pharmacie de service.
Médecin.
Samaritains.
Ambulance.
Hôpital.
Pompes funèbres.
Dancing Treize Etoiles.
Taxis de Monthey.
CIRENAC.
Dépannage.
Bar Le Corso.

Viège

Pharmacie de service.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.

Brigue

Pharmacie de service.
Alcooliques anonymes.
Dépôt de pompes funèbres.
Patrouilleurs TCS.

LOÈCHE-LES-BAINS
Médecin de service.

D' CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu

Crudités sauces variées
Lapereau chasseur
Pommes vapeur
Fraises

Le plat du jour

Crudités sauces variées
Disposez sur un très grand plat de très petits bouquets de chou-fleur bien blancs et légèrement citronnés, de petits radis roses, de très fines lanières de chou rouge, des petits oignons nouveaux, quelques tiges de ciboule, un concombre coupé en gros dés, quelques bulbes de fenouil très tendres taillés en lamelles.
Au centre du plat, vous disposerez des petits coeurs d'artichauts poivrés dont vous aurez coupé la partie dure des feuilles, retiré le foie et que vous aurez divisés en quatre et citronnés.
Servez avec ce plat du pain de campagne, une motte de beurre demi-sel, une vinaigrette additionnée de fines herbes hachées, une mayonnaise au citron, une mayonnaise colorée d'une cuillerée de concentré de tomate et un flacon de sauce moutarde achetée toute préparée.

Demandée par plusieurs lectrices:

La confiture de fraises pour tartine

Deux kilos de fraises épluchées, deux kilos de sucre, un quart de litre d'eau. Lavez les fraises, égouttez-les. Mettez-les dans la bassine à confiture avec l'eau. Faites cuire trente minutes à feu doux tout en remuant de temps en temps.

Au bout de ce temps, ajoutez le sucre, remuez pour faciliter la dissolution du sucre. Prolongez la cuisson pendant environ une demi-heure. Vérifiez la cuisson et mettez en pots.

Votre maison

L'entretien de vos voilages
Autrefois, les rideaux de voile suisse ou les panneaux de filets décorés étaient d'un entretien difficile. Lavés à la main, repassés humides, ils nécessitaient le plus souvent les soins éclairés d'une « blanchisseuse de fin ».

Quand on te tend la main, il faut donner. Et donne avec le sourire ou alors ne donne rien du tout. Louise de Vilmorin

lages bénéficient des progrès de la technique. Ils sont généralement en fibre synthétique, ce qui supprime à peu près totalement les problèmes d'entretien.

Les voilages en fibre synthétique sont lavables... Ils sont même lavables en machine en prenant les précautions suivantes:

- réglage de la machine sur position «tissus fragiles sans essorage»,
- température entre 30° C et 40° C,
- laissez «flotter» votre voilage (ne pas surcharger la machine).

Après le lavage, les voilages sèchent rapidement. Il est recommandé de les pendre encore mouillés.

Le toucher des voilages en synthétique, de même que leur aspect mat, permet de les assimiler aux articles en fibres naturelles. N'hésitez pas à les laver souvent, ils conserveront tout leur éclat, sans se déformer.

Conseils pratiques:
Si par accident, vos voilages se voyaient maculés d'une tache de stylo à bille ou de graisse, ne soyez pas inquiète! Le stylo partira avec l'acétone; les graisses, avec un détachant du commerce: tétrachlorure de carbone ou trichloréthylène.

Enfin, il est recommandé d'utiliser des rubans fronceurs en synthétique pour des questions de stabilité dimensionnelle.

Notez-le sur vos tablettes

Il n'y a pas de petites économies. S'il vous reste des petits bouts de savon, entassez-les dans un gant de toilette fermé par un élastique. Mouillé, il sera parfait pour la douche.

Pour que les vis tiennent parfaitement, enduisez-les de vernis à ongles avant de les poser.

Le poisson laisse parfois une odeur persistante dans le réfrigérateur. Vous l'effacerez en laissant toute une nuit un bol de lait, le plus près possible du freezer.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière.
Durant une séance moyennement active, seuls certains titres de premier rang ont opté pour une tendance haussière.
FRANCFORT: bien orientée.
Tous les titres industriels ont modérément poursuivi leur mouvement de hausse, dans un volume de transactions modéré.
AMSTERDAM: ferme.
Sous la conduite du secteur des transports, le marché néerlandais se raffermi sur un large front.

BRUXELLES: en baisse.
Seuls Cockerill, Finoutremer, Tabacofina et CBR ont fait preuve de fermeté.
MILAN: en hausse.
Toujours sous l'afflux des ordres d'achat, toutes les grandes valeurs industrielles ont clôturé sur une note haussière.
LONDRES: en baisse.
Après une ouverture quelque peu soutenue, les cours se sont sensiblement effrités au fil des compartiments.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 19.5.78, 22.5.78. Includes Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, etc.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Index/Company, 19.5.78, 22.5.78. Includes Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, 19.5.78, 22.5.78. Includes Alcan, Bourough, Chessie System, Chrysler, etc.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Category, Value. Includes Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés.

Table with 2 columns: Category, Value. Includes Tendence générale bancaires, financières, assurances, industrielles, chimiques, obligations suisses, obligations étrangères.

Cette première séance de bourse de la semaine s'est déroulée dans une ambiance satisfaisante. Les grandes banques ont clôturé avec un léger bénéfice. Chez les financières, les titres d'Oerlikon-Bührle se mettent de nouveau en évidence en gagnant du terrain. Dans le secteur des assurances, les Zurich porteur et les Réassurances porteur subissent des dégagelements, après avoir profité d'une demande soutenue ces dernières séances. Les industrielles n'enregistrent pas de gros écarts de cours. Dans ce dernier groupe, les Fischer et les Nestlé reculent en raison du détachement du coupon. Chez les étrangères, les certificats américains ont profité durant cette séance de l'amélioration du cours du dollar et sont échangés à la parité de 1 fr. 985. Le reste de la cote est pratiquement inchangé. Dans le marché des obligations, le climat reste maussade et les cours fluctuent dans le sens de la baisse.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Lingot, Plaque (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country, Price 1, Price 2. Includes France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18,

Ce soir à 20 h. 30 - Prolongation  
Le dernier film de Louis de Funès  
7 ans  
**LA ZIZANIE**  
100 minutes de rire et de tendresse avec Annie Girardot

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
Le dernier film de Steven Spielberg  
**RENCONTRES DU TROISIEME TYPE**  
... nous ne sommes pas seuls !

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 heures - 18 ans  
**DETECTIVE PRIVÉ**  
Paul Newman, Shelley Winters, Laureen Bacall

**HAUTE-NENDAZ** Cinálpin

Soirée à 21 heures - 16 ans  
**BIG BOSS**  
Le meilleur, c'est toujours Bruce Lee

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans  
**LA ZIZANIE**  
Un film de Claude Zidi

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans  
**LE MIROIR**  
Un film d'Andreï Tarkovski

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LA GRANDE FRIME**  
Un film de Henry Zaphiratos

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE  
Jeudi, samedi, dimanche  
**LES MISERABLES**

## PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>e</sup>, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.63	8.23
Chemical Fund	D	7.33	8.01
Technology Fund	D		
Europafonds	DM	26.70	28.10
Unifonds	DM	18.43	18.90
Unirenta	DM	42.05	43.40
Unispecial 1	DM	67.30	70.80
Crossbow Fund	D	4.22	4.32
CSF-Fund	D	18.43	18.88
Intern. Tech. Fund	D	8.05	8.19

Cherche  
**tôlier et peintre qualifié**  
Carrosserie Paul Jeampierre  
Bex  
Tél. 025/5 11 19  
143.010.204

**Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps**

**Rip KIRBY** JE NE CROIS PAS QUE L'ACHÈTE UN PRIX DERISOIRE A UN MARCHAND DU PROCHE-ORIENT, QUI EN IGNO- RAIT TOTALEMENT LA VALEUR EXACTE...

1422

**Rip KIRBY** JE NE CROIS PAS QUE L'ACHÈTE UN PRIX DERISOIRE A UN MARCHAND DU PROCHE-ORIENT, QUI EN IGNO- RAIT TOTALEMENT LA VALEUR EXACTE...

1422

# TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc  
**(tv) Suisse romande**

13.55 **Point de mire**  
14.05 **Télévision éducative**  
- TV-scoopie: A propos d'«Agenda».

15.00 **Cyclisme**  
Tour d'Italie: Treviso-Canazei

17.30 **Téléjournal**  
17.35 **Présentation des programmes**

17.40 **La récré du mardi**  
Une émission du Service jeunesse.  
- Basile et Pécora: quel cirque!  
- Dans la rue, fais bien attention!  
- Avec vos dix doigts: Des bijoux  
- Basile et Pécora: Ne pardons pas la tété!  
- Antivol, l'oiseau au sol.  
- «Le petit bonhomme à la drôle de tête», une chanson de Jeanne-Marie Sens.

18.05 **Courrier romand**  
18.30 **Oui-Oui**  
Pour les petits.

18.40 **Système D**  
Le jeu des incollables.

19.00 **Un jour, une heure**  
19.30 **Téléjournal**

19.45 **Un jour, une heure**  
20.00 **Passe et gagne**  
Le jeu des incollables

20.20 **Tell Quel**  
Magazine d'information consacré à la vie politique, économique et sociale.

Ce soir: Avant deux votations fédérales:  
- Pour ou contre douze dimanches sans voiture?  
- Pour ou contre la loi sur la protection de la grossesse?  
Film et débat en direct.  
En outre, en direct de Cannes, interview de Claude Goretta, membre du jury du Festival cinématographique.

21.35 **Spécial Cinéma**  
Une émission de Christian Defaye et Christian Zeender, avec la collaboration de R.-M. Arlaud.

21.35 **Festival de Cannes**  
En direct du festival avec la participation de réalisateurs, d'acteurs et d'actrices dont les films sont présentés au festival.

22.15 **L'invitation**  
Prix du jury du Festival de Cannes 1973.  
Un film de Claude Goretta, avec la participation de Michel Robin, Jean-Luc Bideau, Jean Champion, etc.

23.50 **Téléjournal**

**(tv) Suisse alémanique**

9.10-11.25 **TV scolaire**  
La Grèce antique. (Reprise à 9.50)

10.30 **Télévision scolaire**  
La famille Hugentobler (4) (Reprise à 11.10)

15.00 **Da capo**  
Programme pour les aînés

17.00 **Pour les petits**  
La maison où l'on joue: Casimir, histoire d'une tortue

17.30 **Télévision scolaire**  
La Grèce antique: Delos

18.00 **La cosmétique**  
7. Soins complets de la peau

18.15 **Super-8**  
Cinéma pour amateurs (7)

18.45 **Fin de journée**  
18.50 **Téléjournal**

19.05 **Le monde animal**  
L'île Kodiak, en Alaska. Série avec D. Schönherr

19.35 **Point chaud**  
Les programmes

20.00 **Téléjournal**  
20.25 **La loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles**

Débat contradictoire animé par Alphons Matt

21.25 **L'art de se mouvoir sur deux roues**

21.30 **Columbo**  
Meurtre d'un gaucher. Série policière, avec Peter Falk

22.45 **Téléjournal**  
23.00 **Guido Baumann et ses invités**

24.00-0.15 **Tour d'Italie**  
15<sup>e</sup> étape: Treviso-Canazei

**(tv) Suisse italienne**

9.00-9.30 **TV scolaire**  
Images de l'Histoire: 13. Du Ku-Klux-Klan aux Panthères noires

18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**

18.30 **Le journal du soir**  
19.00 **Actualité littéraire**  
19.15 **Radio-actifs**  
par Bernard Pichon

20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques: Le Cibuc**  
d'Henri Kubnick

Avec: Jane Savigny - Paul Pasquier - Emmanuelle Ramu - Alain Tretout - Anne Tonelli - Elisabeth Philip-

22.05 **Baisse un peu l'abat-jour...**

23.05 **Blues in the night**

## Radio romande II

7.00 (s) **Suisse-musique**  
Radio suisse romande

9.00 **Informations**  
9.05 **Le temps d'apprendre**  
Cours d'italien

9.20 **Domaine italien**  
Découverte de Pirandello: 4. Les contraintes

9.30 **La Suisse et l'éducation**  
10.00 **Les concerts du jour**  
10.05 **L'école des parents vous propose...**

Ce qui manque aux drogués, avec Jean Godinat.

10.30 **Initiation musicale**  
Musique de l'Indonésie

11.00 (s) **Suisse-musique**  
Radio suisse romande

12.00 (s) **Midi-musique**  
Radio suisse romande

14.00 **Informations**  
14.05 **2 à 4 sur la 2**  
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec:

A vues humaines  
16.00 **Suisse-musique**  
Radio suisse italienne

E. Chabrier, U. Gasser, A. Schönberg

17.00 (s) **Rhythm'n'pop**  
17.30 **Anthologie du jazz**

10.00-10.30 **Télévision scolaire**

15.30 **17.00 Cyclisme**  
Tour d'Italie: reportage de l'étape Treviso-Canazei

18.00 **Téléjournal**  
18.05 **Pour les tout-petits**  
Fables de la forêt et de la fée Amalia: 9. L'ogre. Dessins animés de Vaclav Bedrich

18.10 **Pour les jeunes**  
Heure G: junior club

19.10 **Téléjournal**  
19.25 **L'homme et la nature**  
Les Yanomani de la forêt vierge, documentaire

19.55 **Magazine régional**  
20.30 **Téléjournal**

20.45 **Votations fédérales du 28 mai**  
L'aide aux universités: opinions et confrontations avec Achille Casanova

21.15 **Le Mani sulla Città**  
Film (1963) de Francesco Rosi, avec Rod Steiger et Salvo Randone

22.50-23.00 **Téléjournal**

**(tv) France 1**

11.15 **Réponse à tout**  
11.33 **Midi première**  
Avec Dalida

12.00 **TF1 actualités**  
12.45 **Restez donc avec nous...**

12.50 Ces chers disparus. 13.05 Vol des oiseaux. 13.25 Variétés. 13.30 Foyer perdu. 15.10 Variétés. 15.15 Les secrets d'Annik. 15.25 Variétés. 15.30 D'un mardi à l'autre. 15.40 Variétés. 15.45 Le charme slave. 16.35 Lissons ensemble

17.00 **A la bonne heure**  
Vivre heureux dans un grand ensemble

17.27 **Nounours**  
17.32 **L'île aux enfants**  
17.55 **Le village englouti (28)**

Feuilleton de Louis Gros-pierre, tiré du roman d'André Besson

18.15 **Une minute pour les femmes**

18.20 **Actualités régionales**  
18.43 **Eh bien raconte!**  
Avec: Paul Práboist, Jean Parédés, Jean-Louis Bléze, etc.

19.00 **TF1 actualités**  
19.30 **Show Machine**  
Variétés avec: Gérard Le-norman. Extraits de films

20.32 **Les grandes heures de la coupe du monde de football (2)**

21.25 **Le livre du mois**  
Emmanuel Leroy-Ladurie pour «Les mots de la mort», «Les sorts de Jeanne» de Favret-Saada etc.

22.40 **TF1 actualités**

**(tv) Antenne 2**

12.35 **Magazine régional**  
12.50 **Malaventure**  
Feuilleton de Pierre Bil-lard. Le plat qui se mange froid (2). Avec: André Val-tier

13.03 **Aujourd'hui madame**  
Le mélo aujourd'hui: un débat, avec: Bernardette Bricourt, professeur, Clé-ment Lépidis, romancier, etc.

14.05 **Bésil Minalis Gerals**  
2. La route de l'or (Re-prise du 22.5.78)

14.59 **Aujourd'hui magazine**  
16.55 **Fenêtre sur...**  
17.25 **Dessins animés**  
17.40 **C'est la vie**  
17.55 **Des chiffres et des lettres**

18.20 **Actualités régionales**  
18.45 **Top club**  
19.00 **Journal de l'A2**  
Les dossiers de l'écran

19.35 **Emile Zola ou la conscience humaine**  
22.30 **Journal de l'A2**

**(tv) France Régions 3**

Toutes les émissions en couleurs

17.35 **FR3 jeunesse**  
18.05 **La télévision régionale**

18.20 **Actualités régionales**  
18.40 **Tribune libre**  
18.55 **FR3 actualités**  
19.00 **Les jeux de 20 heures**  
19.30 **L'étoile du sud**  
Un film de Sidney Hayers. Avec: George Segal, Ursula Andress, Orson Wel-les, etc.

21.10 **FR3 actualités**

20.50 **Portrait de la musique populaire: G. Glutz von Blotzheim**

22.05 **Just the Blues**  
23.05-24.00 **Top class classics**

## Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 **Musique et informations**  
8.45 **Radioscolaire**  
9.00 **Radio-matin**  
11.50 **Programme du jour**  
12.00 **Informations**  
12.10 **Revue de la presse**  
12.30 **Actualités**  
13.10 **Feuilleton**  
13.30 **Chantons à mi-voix**  
14.05 **Radio 2-4: Musique légère**  
16.05 **Après-midi musical**  
18.05 **Cinéma et théâtre**  
18.30 **Chronique régionale**  
19.00 **Actualités**  
20.00 **Troisième page: Souvenir de Carlo Emilio Gadda**  
20.30 **Discothèque des jeunes**  
23.05-24.00 **Nocturne musical**

**Chaque jour**  
38 122\* familles dont 88.5% par abonnement régulier soit plus de 95 000\* lecteurs vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

\* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

**21 21 11**

**L'amour c'est...**

... toi et moi - et la musique qui convient.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

**météo**

**Toutefois, il est possible...**

Pour toute la Suisse: le ciel restera en général très nuageux et quelques averses ou orages se produiront encore. Toutefois, des éclaircies sont possibles en plaine, surtout dans l'ouest, le sud et en Valais. La température atteindra 15 à 18 degrés cet après-midi. Zéro degré entre 2200 et 2500 mètres.

Evolution pour mercredi et jeudi: toujours instable et par moments des précipitations.

A Sion hier à 13 heures: très nuageux, 17 degrés. 12 à Locarno, 13 à Bâle, 14 à Zurich, 15 à Berne, 16 à Genève, 2 au Saentis, 14 à Milan et Madrid, 17 à Nice, 21 à Rome.

Les températures moyennes à Buenos Aires (Argentine, 34° S, 24 m d'altitude): de janvier à décembre: 23,3, 22,8, 20,8, 16,9, 13,1, 9,4, 9,7, 10,8, 12,8, 15,3, 18,9, 21,9, année 16,3 degrés. Juin («Mundial» de football) est le mois le plus froid (moyenne inférieure à celle d'avril à Sion).

**LES VOTATIONS  
FÉDÉRALES DU 28 MAI**

# Libres opinions

## L'avis de la Fédération économique du Valais

Réuni sous la présidence de M. Joseph Michaud, le comité de la FEV a examiné les objets de la votation qui touchent plus spécialement l'économie.

### Heure d'été

La loi du 24.6.1977 veut donner au Conseil fédéral la compétence d'introduire l'heure d'été «aux fins de l'harmoniser avec celle des pays voisins». Sans cette précaution, nous risquons d'avoir, dans une année ou deux, une heure différente de celle de tous les pays de cette Europe centrale dont la Suisse est la plaque tournante.

Les inconvénients seraient considérables. Qu'il suffise d'évoquer les problèmes qu'un horaire différent pose non seulement aux frontaliers, mais bien à toutes les branches économiques qui doivent rester en contact permanent avec leurs correspondants à l'étranger (industrie, commerce, banques, maisons de transports, etc).

Les problèmes les plus complexes se posent toutefois en matière de trafic, car la structure même de nos horaires est bouleversée si les trains internationaux ne traversent pas notre pays en hiver et en été à la même heure. Cet inconvénient est très important pour le Valais dont les deux lignes principales (Simplon et Loetschberg) ont une proportion de trafic international extraordinairement élevée.

### Prix du pain

Pour la Confédération qui doit assurer l'approvisionnement du pays en blé, le moyen le plus sûr est de couvrir un pour-

centage aussi élevé que possible des besoins par la production indigène. La différence entre le prix du blé suisse et celui des céréales importées constitue en quelque sorte la prime que le consommateur devrait déboursier en temps normal pour l'assurance d'avoir assez de pain en cas de crise. Or cette différence de prix, la Confédération l'a toujours supportée entièrement. Par l'augmentation des droits de douane, elle en a reporté dix centimes par kg de pain sur les consommateurs, mais continue néanmoins à prendre à sa charge quinze autres centimes par kg.

Ce «partage de prime» ne paraît pas déraisonnable puisqu'on réclame avec insistance que la Confédération fasse des économies.

### Aide aux universités et à la recherche

Il s'agit d'accorder une aide accrue aux hautes écoles cantonales et d'encourager la recherche. En effet, les moyens actuels ne suffisent plus lorsque les jeunes des années soixante, où la natalité était encore particulièrement forte, seront en âge de faire des études universitaires. La loi stipule donc, comme l'un des objectifs essentiels, la sauvegarde du libre accès aux hautes écoles.

Mais le subventionnement ne sera pas accordé sans conditions. La Confédération et

les cantons devront veiller à ce que les moyens nécessaires soient utilisés rationnellement.

La loi apporte d'ailleurs une innovation dans la collaboration entre la Confédération et les cantons. C'est la «conférence gouvernementale», composée du chef du Département de l'intérieur et de onze membres de gouvernements cantonaux (un pour chaque canton universitaire et trois représentants des cantons non universitaires) qui jouera le rôle déterminant dans l'application de la loi.

Le Valais aurait mauvaise grâce de s'opposer à ce que la Confédération soulage l'effort que les cantons universitaires accomplissent depuis fort longtemps en faveur de l'ensemble de la jeunesse du pays. Une telle attitude se comprendrait d'autant moins que l'art. 6 de la loi stipule expressément l'égalité de traitement de tous les Suisses en matière d'admission aux hautes écoles. Ce point est primordial pour la jeunesse valaisanne.

### Doze dimanches sans voitures

En raison du caractère saisonnier de son activité, notre tourisme souffre déjà d'une disproportion entre le volume des investissements et la période d'exploitation restreinte. On ne saurait donc porter délibérément un coup de frein artificiel à l'activité de cette branche primordiale pour le maintien de nos populations de montagne.

D'autre part, nos hôtes étrangers comprendraient sans doute mal que la Suisse, dont ils apprécient la qualité de l'accueil, interdise un dimanche par mois toute entrée au pays (ou tout départ) aux personnes se déplaçant en véhicules privés.

C'est pourquoi, sans nier pour autant la nécessité de faire un usage raisonnable des véhicules à moteur, il faut rejeter les interdictions arbitraires que propose l'initiative.

**En conclusion, le comité de la Fédération économique du Valais recommande de voter**

**OUI à la loi fédérale réglementant l'heure en Suisse**

**OUI à la modification de la loi sur le tarif des douanes**

**OUI à la loi sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche**

**NON à l'initiative «pour douze dimanches sans véhicules à moteur».**

## Pour un timide retour au repos dominical Oui aux 12 dimanches sans avions!

*Je le regrette pour les conducteurs de voitures, mais je voterai OUI à l'initiative de Berthoud en signe de protestation contre le bruit des avions.*

*Le ciel valaisan est devenu un véritable luna-parc aérien et le repos dominical n'est plus respecté. Dès l'aube, toute une population, qui n'aspire qu'à un repos bien mérité, est réveillée par le vol bruyant des Pilatus Porter. Le va-et-vient se poursuit sans discontinuité, en passant par les Piper, les Porter et autres remorqueurs de planeurs, jusqu'au crépuscule. Il est souvent impossible de trouver une seule heure de trêve des moteurs aériens pour se reposer. Et, si d'aventure, on tente de se réfugier à la montagne pour trouver la paix, on est pris au piège d'un concours de parachutisme et le vol des hélicoptères est loin d'être silencieux!*

*Il n'est pas tolérable que la clémence des conditions météorologiques dont bénéficie le Valais, pénalise ses habitants! La vallée du Rhône forme une caisse à résonance et les bruits aériens sont donc amplifiés. Aussi para-*

*doxal que cela paraisse, au lieu de prendre des mesures efficaces contre l'augmentation du bruit, on encourage le développement des vols d'entraînement effectués par des pilotes... étrangers.*

*On comprend donc les diverses réactions. Le jeune Nicolas Bernhardt, membre du comité de Berthoud, n'a pas tort en relevant que, lorsqu'il y a excès, le médecin prescrit un régime! Le Grand Conseil neuchâtois a, lui, réagi avec une saine clairvoyance, en repoussant le projet de l'aérodrome des Grands-Marais, non seulement à cause de la pollution par les gaz carburateurs, mais aussi à cause de la pollution par le bruit!*

*Il est temps de réagir en masse contre la conquête, par le moteur, de tous les espaces et de tous les territoires.*

*L'individu étant rarement disposé à s'imposer librement des restrictions (soyons honnêtes), il faut donc canaliser ses excès par les lois. Finalement, la liberté de mouvement des uns ne doit pas entraver la liberté des autres.* C.

## Tourisme, heure et circulation

Deux objets soumis au verdict populaire le 28 mai prochain ont une incidence directe sur notre tourisme; il s'agit de l'initiative tendant à interdire la circulation automobile douze dimanches par année et l'introduction de l'horaire d'été.

Dans l'intérêt bien compris du secteur économique que nous avons mission de défendre et de promouvoir, nous vous recommandons de refuser le premier objet et d'accepter le deuxième. L'interdiction de circuler douze dimanches porterait gravement atteinte au tourisme qui est devenu l'un des principaux piliers de l'économie valaisanne, des régions de montagne en particulier, qui sont déjà défavorisées par rapport au reste du pays.

Cette initiative constituerait par ail-

leurs une entrave injustifiée et grave à la liberté individuelle, notamment pour les habitants de nos villages pour qui l'automobile est un moyen de transport non seulement utile, mais souvent indispensable.

Quant à l'horaire d'été, son introduction est vivement souhaitable si l'on veut assurer de bonnes correspondances pour les trains internationaux à destination de notre pays ou le traversant. Si la Suisse devait faire bande à part, il en résulterait des complications et des décalages dans les horaires des chemins de fer et des compagnies d'aviation qui ont une importance considérable pour notre tourisme qui rencontre déjà davantage de difficultés en saison d'été que durant l'hiver.

**Union valaisanne  
du tourisme**

## L'HEURE D'ÉTÉ UNE AIGUILLE POUR UN VOTE!

L'article de mon ami M. Roger Germanier du NF du 18 mai m'a piqué au vif, c'est le cas de le dire lorsqu'on parle d'aiguille, et je ne puis résister à l'envie de revenir sur cette question. Je lui sais gré tout d'abord d'avoir ses sympathies paysannes chicanées par sa prise de position positive tout en m'étonnant que ces sympathies ne l'aient pas amené à examiner plus en profondeur cette question

Les plaisanteries, qui ne sont pas de lui, je m'empresse d'ajouter, sur «la continence laitière des vaches et la fermentation du fourrage» sont d'ordinaire le fait de ceux qui considèrent les agriculteurs comme étant une catégorie de gens quelque peu tardée, qui n'arrive pas vraiment à se mettre à l'heure!...

Le pragmatisme et la bonne logique seront encore longtemps des qualités humaines fondamentales.

C'est courant dans le monde paysan, ça l'est beaucoup moins dans trop de nos milieux dits évolués!

Mais revenons à la question.

Les arguments techniques des agriculteurs, qui ont tout de même rassemblé 82 000 signatures pour le référendum, sont simples. Ils sont les mêmes d'ailleurs pour tous ceux qui assurent un service quelconque à la société et qui, de ce fait, travaillent pendant que les autres dorment encore: il faudra se lever une heure plus tôt et cette heure ne sera pas récupérée le soir; parce que les soirées (surtout pour les enfants) se prolongeront comme auparavant et dépendront comme toujours de la tombée de la nuit; parce que les rentrées des récoltes, si dépendantes de la course du soleil, de la chaleur de l'après-midi, des orages qui les perturbent à heures relativement régulières, de la traite, etc. devront elles aussi se faire comme auparavant.

Pour tous ceux-là, la conséquence de l'heure d'été serait un accroissement bien inutile de fatigue.

Pour quels avantages? L'horaire libre, l'horaire d'été existe déjà dans la plupart des entreprises. Les considérations de loisirs peuvent donc être réglées à satisfaction avec l'heure normale. Ceci étant, elles ne devraient pas avoir plus d'importance que celles que je viens d'évoquer et qui, elle, sont contraignantes!

Concernant les communications internationales, si nos relations peuvent être quelque peu gênées par le décalage horaire, avec la France et l'Italie, elles le sont tout autant avec la plupart des pays du monde qui sont sur d'autres fuseaux horaires que le nôtre et il y en a beaucoup et cela ne changera jamais!

Je concède à M. Germanier que les va-

ches italiennes et françaises s'en sont accommodées, (je ne sais pas si c'est avec plaisir) et qu'il en ira de même pour les suisses; mais les lois ne sont pas faites pour les vaches!

La votation du 28 mai prochain sur l'heure d'été ne sera pas qu'un blanc-seing au Conseil fédéral. Au contraire, ce sera une indication claire du peuple suisse à l'autorité fédérale, comme aussi à l'Allemagne de l'Ouest et à l'Autriche qui hésitent sérieusement à entrer dans cette voie parce que d'autres voisins ne les suivront pas. Dire Non, ce n'est donc pas manquer de confiance envers l'autorité c'est s'opposer à quelque chose d'inutile.

Parfois le mieux est l'ennemi du bien!  
**Bernard Varone, député**

## Avortement — une question — une réponse

### Que faire devant des cas de détresses sociales?

La solution humaine est de s'efforcer d'élever leur niveau de vie, de les aider dans leur recherche d'une existence plus décente. Quand augmente l'espoir des familles dans la vie, quand s'élève le niveau d'éducation qu'elles peuvent attendre pour leurs enfants, elles limitent d'elles-mêmes le nombre des enfants pour mieux se concentrer sur les soins et l'éducation à donner à ceux qu'elles ont déjà. Il est impensable qu'un pays aussi riche que la Suisse résolve par l'avortement des cas de détresses sociales. Il est anormal que les fonds de prévoyances sociales (caisses-maladie) servent à semer la mort. Un coup de fil à SOS Futures mères, tél. 027/22 12 02, c'est si facile.

**— Le pain est certes un bien de première nécessité**  
**— Mais durant ces vingt dernières années sa consommation a baissé de 60 à 30 kg par tête**  
**— Le payer 10 ct de plus par kilo, c'est démontrer la solidarité de tout un peuple avec son agriculture**

**C'est pourquoi, il faut dire le 28 mai prochain au prix du pain**

# OUI

Comité valaisan pour la poursuite de la politique fédérale d'économies

## POSITION DES SYNDICATS CHRÉTIENS

Réuni à Martigny le 16 mai 1978, sous la présidence de Vital Darbellay, le comité cantonal de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens s'est préoccupé des objets qui seront soumis au peuple suisse le 28 mai 1978 et a arrêté les positions suivantes.

**NON** à la loi sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption. La vie doit être respectée et protégée à tous les stades de son développement.

**NON** à l'augmentation du prix du pain contenue dans la loi sur le tarif des douanes.

**NON** à l'initiative pour douze dimanches par année sans véhicules à moteur.

**OUI** à la loi fédérale réglementant l'heure en Suisse (heure d'été).

**OUI** à la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche.

Le comité cantonal s'est encore préoccupé de politique familiale et a pris connaissance, avec satisfaction, des résultats des travaux de la commission nationale CSC de politique familiale.

**LES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 28 MAI**

**Libres opinions**

**AVORTEMENT**

**Elargir les perspectives**

La question du droit à l'avortement est ouverte, elle divise même les croyants. Il faut savoir qu'on ne trouvera pas de réponse à cette question en l'abordant uniquement pour elle-même. Il faut la situer dans la perspective globale que nous avons de la vie et du monde.

**Le climat dans lequel nous vivons**

La natalité atteint chez nous un niveau extrêmement bas. On le savait depuis longtemps, mais la présence en Suisse d'une forte population étrangère a masqué cette réalité qui apparaît maintenant dans toute son ampleur, tant dans les maternités que les écoles.

Cet effondrement de la natalité doit être mis en relation avec la crainte devant l'avenir, le désir de jouir dans l'immédiat et la peur des responsabilités durables. Préoccupé d'améliorer constamment ses conditions de vie, l'homme ne voit pas toujours qu'il est victime d'une curieuse contradiction: il ne cesse de travailler à modifier son environnement pour l'adapter mieux à ses besoins et à ses plaisirs, et au bout du compte, il ne parvient le plus souvent qu'à le rendre plus difficilement supportable. N'est-il pas frappant de constater à quel point beaucoup de nos contemporains, surtout les jeunes, supportent mal les grandes concentrations urbaines qui ont pourtant été faites par l'homme et pour l'homme?

**Dominer la nature ?**

On est ici au cœur du problème: que peut faire, et que doit faire l'homme, face à la nature?

Nous sortons d'une période où l'optimisme régnait. On pensait pouvoir parfaitement domestiquer la nature. « Le progrès » avait ses prophètes et ses égéries, la science devenait pour beaucoup l'objet d'un véritable culte. Moins on en avait, et plus on y croyait.

Il faut déchanter. Nos contemporains commencent même de s'affoler en découvrant les dégâts gigantesques et les menaces extrêmement graves auxquels on aboutit quand la nature est considérée comme une réalité dont on prétend disposer en toute liberté, sans limite et sans mesure.

**Subir la nature ?**

La faveur que suscite le mouvement écologique s'explique par une réaction contre ces dangers ou contre l'usage désordonné des biens matériels. Mais ce mouvement entraîne des excès dangereux par les espoirs illusoire qu'il soulève.

Animés d'un certain romantisme, quelques-uns vont même jusqu'à diviniser la nature que, par respect, ils entendent laisser à elle-même. Mais voit-on les conséquences qu'entraînerait la non-intervention de l'homme dans son milieu naturel? Les expériences sont maintenant assez nombreuses et assez anciennes pour que l'on doive constater ceci: finalement, la nature abandonnée à elle-même se détruit tout autant et tout aussi sûrement que si elle est exploitée sans limite et sans mesure.

**Responsable de la création**

On n'y coupe pas: l'homme est contraint d'intervenir dans la nature pour y exercer sa responsabilité. C'est d'ailleurs bien ce qu'exprime le récit biblique de la création: l'homme cultive le jardin qui lui est confié.

Mais il n'est pas facile de discerner les critères auxquels doit se référer une action réellement bonne pour tous. Il faut y prendre garde: certaines idées ont l'air d'être généreuses; en réalité, elles répondent à un désir inné de facilité, et elles finissent par menacer la vie que l'on prétendait préserver ou rendre plus heureuse!

**Quatre ans! C'est une vie...**

Après une conférence au parti socialiste de Sierre de M<sup>me</sup> D' Lorenzetti-Ducotterd le 17 mai, un lecteur nous communique un extrait d'un article publié par le journal *L'apprenti suisse* en juin 1974! Quatre ans après les écrits restent, mais les personnes ont changé... Voici le chapitre en question, qui traitait du droit à la vie:

**Le droit à la vie**

Le droit à la vie est le droit le plus fondamental de tout être humain, quelles que soient ses conditions d'autonomie physique, psychique ou sociale.

Or, la vie humaine commence à la conception. Dès la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde, l'œuf possède déjà toutes les caractéristiques héréditaires qui font de lui un être humain unique, distinct de l'organisme maternel. Cette affirmation repose sur les données les plus récentes de la biologie moderne.

Supprimer arbitrairement toute

protection de la vie naissante (libéralisation de l'avortement) ou fixer le droit à la vie à partir du troisième mois de grossesse, équivaut à refuser une réalité scientifique indiscutable: c'est du même être humain qu'il s'agit, de la conception à la mort, à travers tous les stades de son développement.

Prévoir de tuer des embryons tarés héréditairement (indication eugénique = pour une meilleure race humaine) est en outre en contradiction flagrante avec toutes les mesures d'assistance que notre société évoluée accorde dès la naissance aux handicapés de tout ordre.

D' Lorenzetti-Ducotterd

C'est ici, tout particulièrement, que le chrétien est appelé à discerner si les choix qu'on lui propose conduisent à la vie véritable ou à la mort. Dans une perspective évangélique, il se souvient que la vie exige toujours un combat, qu'elle est un don de Dieu et qu'elle appelle au don de soi.

**La vie humaine: un combat**

Le chrétien recherche, pour lui et pour ceux qu'il aime, non la voie large de la facilité, mais le chemin difficile de l'obéissance et de la disponibilité.

Renoncer à lutter, c'est renoncer à vivre. Cette règle se vérifie sur les stades comme dans les hôpitaux. Toute l'aventure du peuple de Dieu, depuis Abraham, n'est-elle pas une lutte sans cesse renouvelée contre la stérilité et contre la mort?

Si nous nous réclamons du Christ, nous avons donc à nous méfier des raisonnements trompeurs et des slogans qui ont l'air d'offrir la liberté, la compréhension, la tolérance, alors qu'ils nous entraînent vers une vie étriquée, égoïste, sans risque et sans grandeur, une vie où l'on laisse aux autres le soin de l'avenir et où l'on se contente de jouir du présent.

**La vie humaine: un don de Dieu**

Tout le témoignage biblique est là pour nous rappeler que la vie humaine est un don de Dieu. L'oublier, et penser que l'homme tient sa vie de lui-même et qu'il peut en disposer librement, c'est se mettre à la place de Dieu. « Vous serez comme des dieux » promettait le Tentateur au premier couple humain.

Le chrétien sait qu'il ne crée pas la vie: il la reçoit et il la transmet, dans le respect du plan créateur de Dieu. C'est pourquoi, à ses yeux, toute vie humaine est sacrée, dès son origine dans le sein maternel et jusqu'à la mort.

Le chrétien a encore une autre raison de respecter le caractère sacré de la vie: il sait que pour tout être humain, le Christ a donné sa vie. Et le Seigneur, en s'identifiant aux petits, aux humbles et aux plus faibles, ne nous demande-t-il pas d'accorder une attention toute particulière à l'enfant sans défense, au petit homme qui se forme dans le sein de sa mère?

Dans cette même perspective, la rencontre charnelle du couple retrouve une dignité et une grandeur incomparables, puisqu'elle associe le couple à la puissance créatrice de Dieu. Elle est ressentie à la fois comme un cadeau merveilleux et un appel à une vraie disponibilité pour le plan créateur de Dieu.

**La vie humaine: un don de soi**

Le Christ nous en a prévenus: « Celui qui veut garder sa vie la perdra. C'est donc une illusion d'imaginer que, pour promouvoir la qualité de la vie », rien n'empêche de recourir à l'avortement pour limiter les naissances.

La vie est généreuse; comme le feu, elle se maintient en se communiquant. Sinon, elle s'éteuffe et meurt.

Faut-il s'étonner de rencontrer tant d'hommes et de femmes qui ont tout calculé, planifié, et qui se retrouvent finalement dans l'ennui et la routine? Et comment ne pas penser à ces foyers bien nantis et préservés de tout imprévu mais qui se désagrègent justement parce qu'il leur a manqué les risques de la vie qui les auraient obligés à se dépasser eux-mêmes!

Non qu'il faille rechercher les charges extrêmes, et encore moins les imposer aux autres. Mais quand la vie nous bouscule et nous impose des situations difficiles et imprévues, il faut savoir qu'on ne peut pas s'en sortir en sacrifiant une vie: détruire une vie humaine, c'est porter une atteinte d'une extrême gravité à la dignité de l'homme.

D'ailleurs, devant les mystères de la vie, et la prodigieuse richesse de la création de Dieu, on peut se poser la question: quand on supprime une vie humaine, sait-on vraiment ce qu'on supprime? Connait-on vraiment la perte qui en résulte pour Dieu, pour nous et pour les autres?

Dans un monde en plein désarroi, la responsabilité des chrétiens est grande. Dans la reconnaissance, ils ont à rappeler que Dieu est le seul maître de la vie. Dans la joie et la confiance, ils ont à manifester que la vie véritable est don de soi et acceptation de ceux que Dieu nous donne à aimer.

Jean-Pierre Tuscher  
Edouard Diserens  
Philippe Zeissig

**Et après ?**

Il sera de plus en plus difficile de s'opposer aux initiatives en faveur de la libéralisation de l'avortement, si ceux qui luttent pour la protection de la vie prénatale ne prennent pas des mesures positives en faveur de la maternité. C'est pourquoi, dans le cas très probable où les NON l'emporteraient le 28 mai prochain, il faudra passer sans tarder des déclarations d'intention à leur réalisation.

Un premier pas pourrait consister dans l'introduction d'un ordre logique dans notre appareil législatif. Jusqu'ici, en effet, le droit à la vie et à l'intégrité corporelle et psychique n'est formellement garanti ni sur le plan constitutionnel, ni sur le plan légal. Nous en sommes arrivés à légiférer sur les atteintes portées à un droit fondamental qui n'a été ni défini, ni garanti.

Cette situation est illogique et dangereuse: à ne légiférer que sur des situations dans lesquelles le droit à la vie n'est pas protégé, le citoyen en vient à penser que ce

droit n'a finalement pas grande valeur, puisqu'en tant d'occasions, l'obligation de le défendre peut être remise en cause.

Aussi, la première mesure positive en faveur de la vie consisterait-elle à introduire dans notre constitution une clause qui garantisse à toute personne humaine le droit à la vie et à l'intégrité physique et psychique.

En reconnaissant ainsi la dignité de la personne humaine, l'Etat s'engagerait du même coup à protéger la vie contre toute atteinte arbitraire, et à promouvoir la législation sociale propre à la favoriser, notamment l'aide à la famille, aux mères et aux femmes enceintes.

C'est dans la mesure où le droit à la vie aura été reconnu et protégé que le renoncement à appliquer la loi dans certaines circonstances dramatiques cessera d'apparaître comme une légitimation et un encouragement à l'avortement.

Dr J.-J. Pitteloud

**COMITÉ VALAISAN POUR LA DÉFENSE DE LA VIE**

La loi qui nous est proposée sous le titre trompeur de « Loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable » est incompatible avec le respect de la dignité et les droits fondamentaux de la personne humaine.

Cette loi, qui se prétend protectrice, ne fait mention de l'ENFANT que pour en autoriser la suppression.

C'est la raison pour laquelle les personnalités suivantes invitent le peuple valaisan à déposer, sans hésiter, un NON dans l'urne le week-end prochain.

Président: M<sup>r</sup> Bernard Couchepin, Martigny; membres: M<sup>mes</sup> Edmée Buclein, Monthey, Claire Germanier, Sion, M. Pierre Berclaz, M<sup>r</sup> Jean-Marie Closuit, Martigny, M<sup>r</sup> Roger Lovey, procureur, Fully, M<sup>m</sup>. Joseph Pellegrini, Sion, Raoul Pignat, Vouvry, D<sup>r</sup> Jean-Jacques Pitteloud, Sion.

**Comité élargi pour la défense de la vie**

MM. Willy Ferrez, président du Grand Conseil et président de Bagnes, Guy Genoud, président du Conseil d'Etat, Antoine Zufferey, conseiller d'Etat, Franz Steiner, conseiller d'Etat, Maurice Nantermod, préfet de Monthey, Alphonse Gross, préfet de Saint-Maurice, Raymond Vouilloz, préfet de Martigny, Albert Monnet, préfet d'Entremont, Henri Roh, préfet de Conthey, Maurice D'Allèves, préfet de Sion, Erasmé Pitteloud, préfet d'Hérens, Robert Sartoret, préfet de Sierre.

Rémy Abbet, Sion, Danièle Allet-Zwissig, Sion, D<sup>r</sup> Georges Barras, Sion, Monique Barras, Chermignon-Dessus, M<sup>me</sup> Bernard Bornet, Nendaz, Philippe Brochellaz, Fully, Suzanne Brun, Sion, Bernard Carrupt, Martigny, Félix Carruzzo, conseiller national et président de Sion, Théo Chatriand, directeur du cycle d'orientation, Leytron, Marie-Claire Chevaley, Saint-Maurice, M<sup>me</sup> Jean Collaud, Martigny, Jean-François Crettenand, instituteur, Riddes, Lucie Crettenand, conseillère communale, Sion, D<sup>r</sup> Daphné D'Allèves, Sion, Aline Defago, Val-d'Illiez, André-François Derivaz, Saint-Gingolph, Raymond Duroux, Sion, Claudine Eichler-Cheseaux, Sion, Léonce Emonet, directeur M.-O., Sembrancher, Madeleine Evéquoz-Mabillard, députée, Sion, Jeanine Favre, Saint-Léonard, Raymond Fellay, député, Verbier, Pierre-François Perrin, Bouveret, D<sup>r</sup> Charles-Henri Galletti, Monthey, Anne-Marie Gay-Balmaz, Vernayaz, Paul Germanier, directeur éco-

les de Sierre, M. et M<sup>me</sup> Maurice Germanier, Sion, Vital Jordan, député, Evionnaz, May Kaeslin, Montana, Chantal Lattion, Muraz-Collombey, Claire Logean, Hérémence, Bernard Lonfat, député, Martigny, Raoul Lovisa, directeur société de développement, Verbier, Solange Luyet-Roten, Savièse, Marcel Mariétan, président de Champéry, Nicolas Meichtry, Verbier, Liliane Melly, Ayer, Clément Monnet, président de Vollèges, D<sup>r</sup> Antoine Nussbaumer, Monthey, D<sup>r</sup> André Olivier, Monthey, M<sup>me</sup> Fernand Pattaroni, Salvan, Georgette Pattaroni, Vionnaz, Hermann Pellegrini, Saint-Maurice, M. et M<sup>me</sup> Christian Polli, Martigny, Luc Produit, ancien juge cantonal, Leytron, Edgar Rebord, président de Bovernier, Simone Reichenbach, directrice la Castalie, Marie-Thérèse Renevey, Monthey, Eugène Rossier, Troistorrents, Marie Rywalski, Montana, M. et M<sup>me</sup> Serge Saraillon, Martigny, M<sup>r</sup> Gabriel Troillet, Monthey, M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières, ancien conseiller national, Martigny, Marie-Jo de Torrenté, députée, Sion, Maurice Udressy, Troistorrents, Luc Vuadens, député, Vouvry, D<sup>r</sup> Florindo Zanetti, Vouvry, D<sup>r</sup> Oscar Zenklusen, Sion, D<sup>r</sup> Bernard Zen Ruffinen, Martigny.

**Non à la loi des indications sociales**

L'avortement existe quel que soit notre point de vue à ce sujet, quelle que soit la loi en vigueur: chaque année des dizaines de milliers de femmes sont contraintes à l'avortement à cause des conditions matérielles et sociales dans lesquelles elles vivent. S'il est vrai que l'avortement est une solution extrême et un sujet qui soulève en nous toutes les questions sur la vie, la mort, la morale, il n'en reste pas moins qu'il est légitime de vouloir mettre au monde des enfants désirés, que cette position est parfaitement juste et morale. Mais la réalité nous montre que cela reste le privilège d'une minorité. Minorité qui s'accorde ce droit de choisir quelle que soit la loi, parce qu'elle en a les moyens financiers, les relations nécessaires pour avorter en douce. En même temps cette même minorité - et en son sein ceux qui ont rédigé cette loi - prétend refuser ce droit légitime à l'immense majorité qui en a matériellement le plus besoin.

**Nous disons non à cette loi !**

Parce qu'elle est un pas en arrière: - Elle n'oblige pas plus qu'avant les cantons conservateurs tel que le Valais à mettre sur pied des structures permettant l'interruption légale d'une grossesse. - Elle limite les cantons qui ont une pratique plus libérale en la matière.

L'avortement est si souvent nécessaire et si souvent pratiqué.

**L'Etat ne tient pas compte de nos aspirations; il nie la réalité**

Vouloir mettre au monde des enfants désirés, choisis, est une aspiration humaine fondamentalement morale. Cette aspiration populaire grandissante s'oppose à la politique de l'Etat qui refuse de voir que le problème de l'avortement est un problème social et non le problème de quelques personnes mal informées et à la « tête légère ». Les femmes et les hommes sont capables d'élever des enfants, pourquoi veut-on leur refuser la capacité de décider de leur procréation?

Maintenir l'avortement comme activité principalement criminelle c'est un moyen pour camoufler la dimension sociale du problème, c'est un moyen pour maintenir la majorité dans l'incapacité d'avoir un projet conscient sur sa vie, sa procréation.

Punir l'avortement est une nécessité pour une minorité qui s'assure ainsi que rien ne bouge dans notre société que tout reste bien en place et chacun à sa place: division entre ceux qui pensent et ceux qui exécutent.

tent, entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, entre les hommes et les femmes.

**Nous voulons les moyens de ne plus avoir recours à l'avortement**

Nous ne voulons pas l'avortement. Nous voulons surtout dans la mesure du possible prévenir l'avortement: mais là également nous devons lutter pour obtenir les moyens.

La politique de l'Etat en matière d'éducation sexuelle, de diffusion de la contraception, de planning familial, nous force à la maternité, et par là-même accule un grand nombre à l'avortement que la loi interdit...

Rien n'est mis en œuvre pour permettre aux femmes de garder une activité sociale malgré leur maternité et d'avoir des enfants malgré leur travail. Les structures collectives, telles que crèches, garderies, cantines qui assurent l'éducation sociale des enfants sont très rares ou trop chères.

L'Etat veut bien parler de protection de la grossesse, mais évite bien de parler de la protection de la mère: ça fait plus de trente ans qu'on nous promet une assurance et des congés maternités payés...

Nous voulons des enfants désirés, qui ne soient le fruit ni du hasard, ni de la fatalité, ni de l'ignorance, mais un choix librement consenti de femmes et de couples responsables.

Comité valaisan contre la nouvelle loi fédérale sur l'avortement

NOUVELLISTE  
NOUVELLISTE  
NOUVELLISTE  
Votre journal

## Tradition et avenir. Comme la Milice de Ponto Valentino.



Ponto Valentino, pittoresque village du val Blenio au Tessin, célèbre à la mi-juillet la procession de la «Madonna del Carmine». Cette fête est l'accomplissement d'un vœu fait par les jeunes gens du village qui avaient suivi Napoléon durant la campagne de Russie: «Si nous en réchappons, nous célébrerons chaque année, en signe de reconnaissance, la fête de la «Madonna del Carmine» dans l'uniforme de la Milice!» Quelque cinquante hommes et jeunes gens, vêtus de l'ancien uniforme chamarré, se rendent à l'église en formation militaire pour prier à l'intention des soldats tombés en Russie. En leur souvenir

ils tirent quelques salves au cimetière, puis forment une procession. Les jeunes qui sont les supports de cette fête, tiennent à leur tradition. Ils la préservent et la transmettront à la génération suivante.

Patria a 100 ans. Patria va de l'avant avec un siècle de tradition et d'expérience. Une tradition qui profite à ses assurés. Et une expérience sur laquelle les jeunes bâtissent leur avenir. Ces jeunes qui ont démontré qu'ils recherchaient et préservaient les vraies valeurs. La Milice de Ponto Valentino en est un exemple.

# 100 ans Patria

### Patria - votre sécurité.

Patria est une Société d'assurances qui tient à conseiller parfaitement ses clients. Dans toute la Suisse, Patria a des spécialistes qui ne demandent qu'à vous aider - quel que soit votre problème d'assurance. Un coup de téléphone suffit!

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie, Bâle  
Téléphone 061 22 55 11

Agences générales à Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Langenthal, Lausanne, Liestal, Lucerne, Lugano, Morges, Neuchâtel, Rapperswil, Rorschach, Saint-Gall, Schaffhouse, Sion, Soleure, Sursee, Thoune, Vevey, Winterthour, Zoug et Zurich.

### ETES-VOUS INTERESSE A LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON FAMILIALE ? ...



#### Guildway - Tecnodomus

Agent général pour le Valais:  
LANZI BIENVENU - Architecte - c.p. 75  
Rue des Ecoles, 22 - 3965 CHIPPIS.  
Tél. (027) 55.41.80

Si oui, n'hésitez pas à nous téléphoner; nous vous conseillerons au mieux, sans engagement

#### AVANTAGE PREFABRIQUE + SECURITE TRADITIONNEL = CONSTRUCTIONS PRE - ASSEMBLEES GUILDWAY

- Economie sur les prix de construction
- Matériaux de qualité supérieure uniquement
- Isolation thermique et phonique excellente
- Réalisation en un temps très court

Demandez notre documentation gratuite, ou prenez rendez-vous pour visiter nos villas



## DURS d'oreille !

### NOUVEAUTE SENSATIONNELLE...

Un tout nouvel appareil à porter derrière l'oreille, avec microphone directionnel et sélectif, garantit une intelligibilité parfaite. Elimine le brouhaha. Excellente compréhension de la parole lors d'une conversation entre plusieurs personnes ou dans un endroit bruyant. Petite dimension, poids 7 g.

Egalement grand choix d'appareils et lunettes acoustiques, nombreuses nouveautés.

#### Consultations et essais sans engagement :

Mercredi 24 mai de 8 h. 30 à 12 h.  
Pharmacie LAUBER, avenue de la Gare 7  
Martigny

CENTRE ACOUSTIQUE TISSOT  
12, rue Pichard, LAUSANNE  
Tél. 021/23 12 26

Fournisseur conventionnel de l'Assurance Invalidité.  
Piles, réparations, services toutes marques

22-1435

Bon pour un prospectus

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ce sont les dernières  
Agriculteurs, artisans, artistes peintres, bricoleurs, elles vous rendront un grand service nos blouses d'écurie de l'armée suisse, neuves, gris-vert, extra solides vendues au prix exceptionnel de 9.50 (au lieu de Fr. 16.-) Une seule taille pour toutes les tailles, sauf petite.

MILITARY SHOP  
Sion, av. Gare 5 (près gare)  
Martigny, Hôpital 7 (1er)

36-3826



## Pfister Meubles

invite cordialement les amis valaisans, amateurs de beaux meubles et de tapis, à participer

**Judi 25 mai 1978**

(Fête-Dieu)

au

**voyage gratuit en car**

au «Monde fascinant du beau meuble» à

# Lausanne

**Montchoisi 5  
chez Pfister Meubles**

Repas offert

Départs: **Sierre 8.00 h**, Place des Ecoles

**Sion 8.30 h**, Place de la Gare (hall des Voyageurs CFF)

**Martigny 9.15 h**, Place de la Gare



**Renseignements et réservations:  
Téléphone au 021-26 07 21**

FT 14/3

### Une longueur d'avance... Le **nouveau** copieur-papier normal NASHUA 1220-DF ... à dispositif d'introduction d'originaux



#### Une longueur d'avance dans la

- simplicité ● qualité de reproduction ● fiabilité
- productivité ● rentabilité

Renseignez-vous sur tout ce qui distingue le NASHUA 1220-DF des autres appareils similaires et sur les 10 avantages primordiaux offerts par tous les copieurs-papier normal NASHUA.



Rhône-Eagle SA, Chemin des Pontets 3, 1212 Grand-Lancy GE, Tél. 022/94 27 11  
Filiales à Zurich, Bâle, Berne et Frauenfeld

Rendez-vous et service dans toute la Suisse. Vente également confiée aux fabricants agréés.

**Exposition: Sion - 24 mai**  
Hôtel du Rhône, de 9 à 18 heures

Si vous n'avez pas l'occasion de visiter notre exposition, téléphonez nous pour des renseignements détaillés.

### La conception qui s'impose - **Stoucor anticorrosion**



#### Sablage

Métallisations - Revêtements-peinture

**Stoucor-Bex SA 025 / 5 29 31**

Nouvelle usine moderne - Installations mobiles - Délais courts  
Service de transport et raccordement CFF

83-502

**FOOTBALL**

**Nunes et Ze Maria éliminés**

L'avant-centre Nunes et l'arrière droit Ze Maria ont été éliminés de la sélection brésilienne qui participera au « Mondial », a-t-on appris à Rio de Janeiro.

Le premier souffre d'une entorse à la cheville et sera remplacé par Roberto (Vasco da Gama). Le second qui a les ménisques atteints devra se soumettre à une intervention chirurgicale et cédera sa place à Nelinho (Cruzeiro).

A l'issue d'une brève permission de 72 heures, les sélectionnés ont repris l'entraînement pour la dernière phase d'un stage préparatoire commencé le 5 mars. Ils disputeront jeudi prochain, à Porto-Alegre, leur dernière partie d'entraînement contre une sélection locale.

Le départ pour Mar del Plata est fixé à vendredi.

« Nous ne disposons que de deux véritables ailiers, Gil et Ze Sergio, mais au cas où le premier se blesserait, c'est l'arrière Toninho qui occuperait son poste », a indiqué l'entraîneur Coutinho. Nelinho serait alors titularisé à l'arrière. Pour le reste et sauf blessure de dernière heure, l'équipe brésilienne alignera : Leao ; Toninho, Oscar, Amaral, Edinho, Batista, Cerezo, Rivelino, Gil, Reinaldo, Zico.

Les remplaçants sont donc Carlos et Valdir Peres dans les buts, Nelinho, Polozzi, Abel et Rodrigues-Neto en défense, Chicão et Dirceu en ligne médiane, Ze Sergio, Roberto et Jorgemendonca en attaque.

**Le Mexique en échec**

Dans son avant-dernier match de préparation pour le « Mondial », le Mexique a concédé le match nul (1-1) à une sélection du Rio Grande, à Porto Alegre. Devant 28 000 spectateurs, les Brésiliens ouvrirent le score à la 12<sup>e</sup> minute par Eder. Les Mexicains durent attendre la 50<sup>e</sup> minute pour égaliser par Hugo Sanchez.

Les Mexicains ont joué avec Soto Moreno, Ramos, Flores, Tena, Vasquez Ayala, Mendizabal (Cuellar), Lopez, de la Torre, Isirdia, Rangel, Hugo Sanchez.

● **MARCHE.** - Un nouveau record du monde : à Forde (Norvège), le Mexicain Paul Gonzales (26 ans), cinquième à l'épreuve olympique des 20 km, a amélioré de plus de quatre minutes le record du monde des 50 km, en 3 h. 52'20" sur piste que détenait son compatriote et champion olympique, Enrique Vera (3 h. 56'38"2).

# Giro: la tâche difficile de Moser

Au moment où le Giro connaissait sa seule journée de repos, Francesco Moser a fait l'objet de la plupart des conversations, à Padova. Figure marquante de la deuxième partie de l'épreuve, il restait à savoir s'il était vraiment capable de remporter enfin le Tour D'Italie.

Il ne fait aucun doute que Moser devra se battre sans discontinuité s'il entend conserver une chance de victoire. En effet, dès mardi, le Tour d'Italie abordera sa phase décisive avec trois étapes de montagne. Jusqu'à présent il n'avait pas laissé une impression de grande facilité dès que la route se mettait à monter. Le jeune espoir transalpin Giuseppe Saronni, la révélation du Giro 78 Roberto Visentini, le leader actuel Johan de Mynck et les toujours « dangereux » G.B. Baronchelli et Giovanni Battaglin ne lui laisseront sans doute aucun moment de répit.

Il semble que la tâche de Moser devienne de plus en plus difficile. Longtemps l'Italie croyait avoir trouvé en lui le digne successeur de Gimoni. Il arrive parfois qu'un grimpeur « moyen » puisse limiter les dégâts en montagne, mais Moser n'est plus tout jeune (27 ans), et ce n'est pas la première fois qu'il craque au moment où la victoire semblait lui sourire. S'il ne remporte pas ce Giro, ses chances d'épingler une grande boucle à son palmarès seront alors compromises d'une façon très sérieuse.

Les coureurs suisses n'ont pas démerité jusqu'ici, loin de là. Ueli Sutter est en passe de réaliser son rêve d'être le « roi des grimpeurs ». Alors que Josef Fuchs et Bruno Wolfer ont rivalisé avec les meilleurs dans les étapes de montagnes.

**Finale de la petite reine au Métropole, mercredi**

Hier soir lundi, les deux derniers clubs engagés ont pris part au concours du kilomètre au centre Métropole. Le VC Tico a réalisé 2'39"7 pour 2'30"8 au VC Cyclophile, seconde équipe. Ainsi, cette dernière est qualifiée pour la finale de mercredi, à 16 heures. Les clubs suivants sont donc qualifiés, Cyclophile (2 équipes), club de boxe, HC Sion, CN Sion et VC Eclair, Sierre. Sur le plan individuel, 600 sportifs se sont affrontés, la finale sera également pour mercredi, dès 13 heures.

Rappelons qu'aujourd'hui, dans le cadre du GPSR, aura lieu le triangle de l'Amitié, avec conférence sur le Grand-Saint-Bernard, dès 16 heures.

**La course de la Paix**

L'Italien Giorgio Casati a été le héros en remportant la 10<sup>e</sup> étape de la course de la Paix disputée dans des conditions atmosphériques alternant soleil, vent latéral violent, chaleur étouffante et pluie. Sur le circuit montagneux de Jelenia-Gora (146 km).

**Classement :** 1. Giorgio Casati (It), les 146 km en 4 h. 09'12"; 2. Michal Klasa (Tch) à 18"; 3. Aavo Pikkuus (URSS); 4. Teodor Vaïla (Rou); 5. Andreas Petermann (RDA); 6. Jiri Bartolisc (Tch).

**Classement général :** 1. Alexander Awirin (URSS) 41 h. 23'29"; 2. Juri Sacharow (URSS) à 2'03"; 3. Mircea Romanescu (Rou) à 2'27"; 4. Hans-Joachim Schmeisser (RDA) à 4'24"; 5. Jiri Skoda (Tch) à 3'22"; 6. Siegbert Schmeisser (RDA) à 4'24".

## La coupe du monde de tennis professionnel

La première coupe des Nations de tennis professionnel, qui s'est disputée à Duesseldorf, pourrait devenir un événement important de la scène tennistique internationale.

Malgré le mauvais temps, 36 000 spectateurs ont en effet assisté aux rencontres qui ont opposé pendant une semaine 21 joueurs de huit nations sur les courts du Rochus-Club, co-organisateur avec l'ATP, de cette compétition.

Les participants eux-mêmes se sont déclarés extrêmement satisfaits de cette première, ainsi l'Espagnol Manuel Orantes, qui a remporté finalement avec son compatriote Jose Higuera cette épreuve, a estimé que la coupe des Nations « pouvait devenir un complément très utile à la coupe Davis ». Les tennismen ont surtout mis en avant le mode de déroulement de la coupe, qui permet aux joueurs de disputer tous leurs matches au même endroit, et ce, sur une période bloquée d'une semaine. Outre que ce système crée « une atmosphère stimulante », il épargne aux joueurs les fatigues incessantes des déplacements de coupe Davis. Les primes accordées (120 000 dollars aux gagnants sur un total de 200 000 dollars) ont également contribué à la satisfaction générale.

Les organisateurs satisfaits aussi, ont tiré d'ores et déjà les premiers enseignements de cette confrontation des professionnels au niveau national.

Ils se sont défendus tout d'abord de vouloir faire concurrence à la coupe Davis, comme le lui a reproché la Fédération internationale de tennis (FIT), qui n'a pas reconnu officiellement la coupe des Nations. Jacky Kremer, le père du professionnalisme, considère au contraire que la FIT devrait prendre modèle sur Duesseldorf en faisant disputer les rencontres de coupe Davis dans un endroit fixe pendant deux semaines.

Afin d'attirer les meilleurs joueurs du monde, il a en outre été décidé d'augmenter considérablement les prix en espèces cette année. En effet, plusieurs joueurs ont déclaré forfait en raison des primes, à leur avis, trop peu élevées. Connors, Borg et Vilas étaient ainsi absents pour ne citer que quelques-uns des plus prestigieux.

Les joueurs présents à Duesseldorf, Orantes mis à part, ne figuraient que dans les vingt ou trente premiers de la liste par ordinateur de l'ATP, d'après laquelle - la RFA exceptée en tant que pays organisateur - les huit pays avaient été qualifiés. Les Etats-Unis n'avaient envoyé dans la métropole rhénane que Harold Salomon, Roscoe Tanner et Bob Lutz. La Suède également qualifiée avait du renoncer à sa participation, Borg ayant refusé, et devant de toute façon disputer au même moment la phase finale du Masters WCT.

Enfin, les organisateurs pensent faire jouer la coupe des Nations plus tard dans la saison, en raison notamment du mauvais temps et du calendrier international. Elle aurait donc sans doute lieu l'année prochaine une semaine après Wimbledon, et pendant quatre années consécutives à Duesseldorf.

**Surprise aux internationaux d'Italie**

L'Italien Adriano Panatta a causé la première grande surprise des internationaux d'Italie en battant, à Rome, l'Américain Vitas Gerulaitis, vainqueur de cette compétition l'an dernier.

Panatta, qui, depuis plus d'un an, n'avait remporté aucune victoire probante, s'est imposé en deux sets (7-6, 7-5). Il rejoint donc, contre toute attente, le Suédois Bjorn Borg au rang des favoris de ces internationaux d'Italie, qui ont débuté hier.

**TENNIS DE TABLE**

**Le CTT Massongex en III<sup>e</sup> ligue**

La poule finale de IV<sup>e</sup> ligue a permis au CTT Massongex de réaliser l'objectif qu'il avait manqué de peu la saison précédente. Il a en effet obtenu les résultats suivants :

Sion VI - Massongex II	5-5
Collombey II - Massongex II	4-6
Massongex II - CFF Riviera I	5-5

Ces rencontres ont été d'un assez bon niveau, spécialement la dernière où Massongex menait 5-4 et manquait d'un cheveu le droit de se porter candidat au titre de IV<sup>e</sup> ligue. Au classement final de cette poule, en effet, Riviera (5 points) devance d'un point Massongex, les deux équipes étant promues en III<sup>e</sup> ligue.

**AUTOMOBILISME**

**Les essais à Indianapolis**

Quadruple vainqueur des 500 miles d'Indianapolis, A.J. Foyt a égalé aux essais, au volant de sa nouvelle Ford-Coyote, le temps de Danny Ongais, Foyt a réalisé 322,150 km, ce qui devrait le placer en première ligue. Il ne partira pourtant qu'en 21<sup>e</sup> position car les vingt meilleurs temps de la première journée d'essais sont déterminants.

Quant à Mario Andretti, il n'est pas douteux qu'il aurait été capable d'arracher la « pole position » s'il avait pu être présent à Indianapolis. Car Tom Sneva, au volant d'une voiture identique, une Penske-Cosworth, a bouclé les quatre tours du circuit (16 km) à la moyenne de 325,850, pulvérisant, lors du dernier tour, le record du circuit avec 327,850. Andretti, rappelés-le, participera quand même à l'épreuve puisque - ainsi que l'autorisent les règlements - sa voiture a été qualifiée par un autre pilote, Ike Hiss, qui a obtenu le huitième temps (313,250). Mais le vainqueur du GP de Belgique sera placé sur la grille de départ en 33<sup>e</sup> et dernière position.

A signaler enfin que Janet Guthrie sera pour la deuxième année consécutive la seule femme à prendre, le 28 mai, le départ des 500 miles. Elle a signé un excellent seizième temps qui la placera en septième ligue.

La moyenne des 33 qualifiés a été de 310 km/h contre 305 en 1977.

**Les courses à l'étranger**

● **NANCY.** - 24<sup>e</sup> rallye de Lorraine (1270 km en deux étapes): 1. Darniche-Maye (Lancia Stratos); 2. Andruet-« Biche » (Fiat Abarth); 3. Mouton-Conconi (Fiat Abarth); 4. Hazard-Bonnet (Porsche); 5. Bos-Schmidt (Porsche).

● **DOVER (Delaware).** - 500 miles Mason-Dixon: 1. David Person (Mercury), les 804,670 km à la moyenne de 184,53; 2. Cale Yarborough (Oldsmobile) à 12'4"; 3. Lenny Pond (Chevrolet) à un tour; 4. Benny Parsons (Chevrolet). Pearson a ainsi remporté la 47<sup>e</sup> victoire de sa carrière.

● **JARAMA.** - Cinquième manche du championnat d'Europe de tourisme: 1. Umberto Grano-Tom Walkinshaw (It-GB) BMW, 135 tours; 2. Eddy Joosen-Van Hove (Be-Ho) BMW, à quatre tours; 3. Joerg Siegrist-Willy Bergmeister (S-RFA) VW; 4. Anton Stocker-Juergen Nowak (S-RFA) VW, à six tours; 5. Martino Finotto-Carlo Facetti (It) BMW, à neuf tours.

**HANDBALLEURS A VOS BALLONS**

**CHAMPIONNAT MONDIAL DU GROUPE C**

**UNE SIMPLE FORMALITÉ POUR LA SUISSE**

Une nouvelle fois le tirage au sort des groupes du championnat du monde aura été favorable à la Suisse. Cette manifestation qui s'est déroulée à Bâle au siège de la FIH a donné les groupes suivants : **Groupe A :** 1. Suisse, 2. Luxembourg, 3. Portugal. **Groupe B :** 1. Autriche, 2. Israël, 3. Finlande. **Groupe C :** 1. Italie, 2. Norvège, 3. Iles Féroé.

La composition de ces trois groupes met bien en évidence les chances de la Suisse. En effet, depuis que le Yougoslave Pero Janjic a repris en main notre équipe nationale, de considérables progrès ont été réalisés d'où de sérieuses chances pour nos joueurs de remporter la première place de leur groupe.

Pour le groupe B, nous pensons que l'Autriche doit pouvoir passer aisément le cap des éliminatoires. Israël pourrait bien créer quelques surprises mais ses chances sont assez maigres face à une nation qui va tout tenter pour retrouver le groupe B des championnats du monde.

Dans le groupe C, deux formations vont dominer. En effet, la Norvège et les Iles Féroé vont se qualifier. Pour l'Italie, une ascension dans le groupe B est très hypothétique.

Pour le tour préliminaire qui se déroulera les 11 et 12 novembre notre pronostic est le suivant :

**Groupe A :** 1. Suisse, 2. Portugal (éliminé le Luxembourg). **Groupe B :** 1. Autriche, 2. Israël (éliminé la Finlande). **Groupe C :** 1. Norvège, 2. Iles Féroé (éliminé l'Italie).

Le tour final se déroulera du 14 au 18 novembre. Les trois premiers seront qualifiés pour les championnats du monde du groupe B. Sans vouloir être trop optimiste, nous pensons que la Suisse devrait se classer à la première place de ce championnat du monde qui va se dérouler dans notre pays.

Pour permettre un déroulement normal de toutes les rencontres, trois centres ont été créés, soit : Aare avec les salles de Berne et Jura, Thur avec les salles du Nord Est de la Suisse et Reuss qui comprend les salles de Baden et du centre de la Suisse.

Pour les finales, les organisateurs ont actuellement l'embaras du choix avec Zofingue, Aarau, Lucerne, Zurich, Wintethou, Liestal, Möhlin, Effretikon, Wädenswil et Baden.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur cette manifestation qui devrait également servir de tremplin à nos joueurs pour une éventuelle promotion dans le groupe A.

● **RÉGION ROMANDE.** - VIÈGE RETROUVE TOUTES SES CHANCES

En battant Lausanne-Bourgeoise 30 à 17 (16-8), les Valaisans ont conservé tou-

tes leurs chances pour remporter cette première coupe romande. Il est difficile d'émettre un jugement sur cette rencontre faussée par le comportement des Lausannois. En effet, en se présentant avec le minimum de joueurs, Lausanne-Bourgeoise n'a pas fait preuve d'une très grande sportivité. A la salle des Bergières, Lausanne-Ville n'a eu aucune peine à battre le HC Crissier 23 à 19. Dans le Nord-Vaudois, Servette s'est incliné devant Yverdon par 25 à 19. A la suite de ces résultats, Viège et Yverdon sont seuls en tête du classement. Pour le titre, la rencontre du 27 mai entre ces deux formations sera déterminante.

**Classement :** 1. KTV Viège 5-8 (109-93 + 16); 2. US Yverdon 5-8 (103-96 + 7); 3. Lausanne-Ville 6-7; 4. HC Crissier 5-6,5. Servette, 6-4; 6. Lausanne-Bourgeoise 5-3; 7. Amis-Gyms 6-2.

**2<sup>e</sup> ligue**  
Avec 18 points la SFG Helvétia de Genève va remporter la première place du groupe de 2<sup>e</sup> ligue. Cette formation est promue en I<sup>re</sup> ligue.

**● III<sup>e</sup> ligue**

**MONTHEY PROMU EN II<sup>e</sup> LIGUE**  
Dans cette catégorie de jeu, le championnat va se terminer cette semaine. Toutefois, le HBC Prilly et Monthey ont actuellement une avance suffisante pour ne plus être inquiétés. Ces deux formations, après un court stage en III<sup>e</sup> ligue, sont promues en II<sup>e</sup> ligue.

**Résultats :** Monthey - Morges 14-10, Bobst-HBC Prilly 9-19, Grottes - Meyrin 14-12.

**Classement :** 1. HBC Prilly 9-15; 2. HC Monthey 9-13; 3. SFG Morges 9-9; 4. Bobst 9-7; 5. SFG Grottes 9-6; 6. Meyrin 9-4. Les deux premiers de ce groupe joueront la saison prochaine en II<sup>e</sup> ligue.

**● IV ligue**

**LE TITRE POUR LE HC SIERRE**  
En battant l'USY III 24-19 et Servette IV 28-21, le HC Sierre va remporter le titre de IV<sup>e</sup> ligue ainsi qu'une promotion en III<sup>e</sup> ligue. Après un premier tour assez laborieux, le club de la cité du soleil s'est bien repris pour prendre finalement une première place amplement méritée.

**Résultats :** Sierre - Servette 28-21, Sierre - US Yverdon 24-19, Chênois II - Vevey Anc. 18-17.

**Classement :** 1. Sierre 9-15, 2. Vevey-Ancienne 9-13, 3. Chênois II 9-9, 4. Servette IV 8-6, 5. US Yverdon III 7-4, 6. PS Lausanne 8-5.

Dans le Haut-Valais se déroulait également une rencontre importante dans le groupe de relégation de II<sup>e</sup> ligue entre Viège II et Urania. Plus homogènes, les réserves de Viège se sont imposées et ont probablement sauvé leur place en II<sup>e</sup> ligue.

**MOTOCROSS**

**Championnat mondial des 250 cm<sup>3</sup>**

Le Suédois Thorleif Hansen et le Soviétique Vladimir Kavinov ont remporté les deux manches du Grand Prix de Tchécoslovaquie, comptant pour le championnat du

**Une victoire de Cecotto**

Le Vénézuélien Johnny Cecotto (Yamaha) a remporté, sur le circuit Dino Ferrari d'Imola, l'épreuve réservée au 500 cm<sup>3</sup>. Son duel avec Kenny Roberts a tourné court. L'Américain a dû abandonner après deux tours sur ennui mécaniques. Le classement : 1. Johnny Cecotto (Ven) Yamaha, 36'47"8 (147,928); 2. Virginio Ferrari (It) Suzuki 36'54"2; 3. Graziano Rossi (It) Suzuki 37'22"2.

**ATHLÉTISME**

**Juantorena en forme**

Après un camp d'entraînement en altitude, à Mexico, le Cubain Alberto Juantorena n'a pas raté son début de saison, à la Havane. Il a gagné un 400 mètres en 45"52. Le double champion olympique de Montréal a modifié ses projets. La saison dernière, il avait annoncé son intention de « monter » sur 1500 mètres. Il entend maintenant se consacrer au 400 mètres pour tenter de battre le record du monde que l'Américain Lee Evans avait porté à 43"86 en 1968 à Mexico.

**Sport-dernières**

● **BASKETBALL.** - Les championnats d'Europe féminin en Pologne : troisième et dernière journée du tour éliminatoire.

**Groupe A à Konin :** France - RFA 58-54 (30-31); URSS - Roumanie 97-64 (61-32). **Classement :** 1. URSS 6 points; 2. France 4; 3. Roumanie 2; 4. RFA 0.

**Groupe B à Torun :** Hongrie - Espagne 79-72 (38-33); Bulgarie - Italie 89-55 (42-33). **Classement :** 1. Hongrie 6; 2. Bulgarie 4; 3. Italie 2; 4. Espagne 0.

**Groupe C à Zielona :** Hollande - Suède 75-67 (42-36); Yougoslavie - Tchécoslovaquie 81-64 (34-38). **Classement :** 1. Yougoslavie 6; 2. Tchécoslovaquie 4; 3. Hollande 2; 4. Suède 0.

● **CYCLISME.** - La flèche du Sud : Luxembourg : course pour amateurs. Prologue de 1,4 km.

**Classement :** 1. Jose da Silva (Lux) 3'10"48; 2. Alf Segersaell (Su) 3'24"27; 3. Sandro Mainetti (It) 3'29"15; 4. Kunibert Bock (RFA) 3'29"87; 5. Nico Ney (Lux) 3'31"54; 6. Eugen Urbany (Lux) 3'33"00.

● **BOXE.** - Succès bernois en Alsace : l'équipe de l'ABC Berne, en déplacement, a remporté un match représentatif contre une sélection alsacienne par 9 victoires à 7. En l'absence du champion suisse Raymond Aegerter, Sepp Iten (plume), Thomas Zimmermann (légers), Jimmy Conelly (welters) et Bruno Arati (mi-lourds) ont remporté leur combat, alors que Daniel Menduni (welters) obtenait un nul.

monde des 250 cm<sup>3</sup>. Le nouveau leader du championnat du monde est cependant un autre soviétique, Gennadi Moisejev, qui a dépassé le Hollandais Hendrikus Everts. Le classement du championnat du monde après 5 épreuves :

1. Gennadi Moisejev (URSS) KTM, 44 p.; 2. Hendrikus Everts (ho) Bultaco, 40; 3. Vladimir Kravinov (URSS) KTM, 39; 4. Thorleif Hansen (Su) Kawasaki, 35; 5. Raymond Boven (Be) Montesa, 31.

**Résultats des Valaisans au trial de Wimmis**

**Cat. International :** 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> place pour Armin Bärenfaller de Termen sur SWM, 126,8 points; Pierre-Alain Revaz de Châteaufort sur SWM, 128 p.

**Cat. National :** très belle 6<sup>e</sup> place de Philippe Thomas de Saint-Maurice sur Bultaco, 109 points, et 10<sup>e</sup> place pour Gerhard Wyssen, de Susten sur Montesa, 122 points.

**Cat. Débutant groupe B :** les coureurs valaisans confirment leur classement de Fully en plaçant 5 coureurs dans les 15 premiers.

La victoire est revenue à Emile Jeanneret de Chez-le-Bart, Bultaco avec 42 points; le deuxième est François Pralong de Salins, Yamaha, ex aequo avec le troisième Paul-Marie Roduit de Fully, Bultaco, 75 points; à la sixième place Michel Gay de Fully, Bultaco, 92 points; 9<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Valentin Roduit de Fully, sur SWM et Gérard Fleury de Fully, Bultaco.

**Cat. Débutant groupe A :** 6<sup>e</sup> place de Egon Venetz de Viège, sur Yamaha, 80 points et 21<sup>e</sup> place de Freddy Zenklusen de Viège, sur Bultaco, 115 points.

**Victoire de Grogg - Huesser**

Les Suisses Robert Grogg et Andreas Huesser, tenants du titre, ont remporté, en Suède, la première manche du championnat d'Europe des side-cars. Ils se sont imposés dans les deux manches et ils ont ainsi pris la tête du championnat avec 30 points contre 18 à leurs seconds, les Allemands de l'Ouest Reinhard Boehler et Hans-Georg Peppinghaus.

**RUGBY**

**Les finales à Hermance**

Les deux finales de la coupe de la fédération et de la coupe suisse se disputeront le samedi 27 mai à Hermance aux heures suivantes :

13 heures : finale de la coupe de la fédération : Sporting Genève - CERN II.

15 heures : finale de la coupe suisse : International Genève - CERN I.



# Dans neuf jours le Mondial...

Le mois de juin approche à grands pas, et avec lui nous parviendront les promesses du Mondial qui se déroulera en Argentine. Parmi les seize équipes qualifiées c'est l'attente, la préparation intensive, les soucis, mais également pour certaines l'espoir de grands exploits

**Du 1<sup>er</sup>  
au 25 juin**

sportifs. Après avoir fait le point avec les douze jours d'aujourd'hui: les quatre derniers. A neuf jours du premier match qui mettra aux prises l'Allemagne et la Pologne, le 1<sup>er</sup> juin, nos lecteurs peuvent déjà se donner une idée de l'importance de l'événement.

## De l'optimisme hongrois aux ambitions limitées tunisiennes

### 13 HONGRIE OPTIMISME PRUDENT

Un match nul décevant à inauguré la phase finale des préparatifs hongrois pour le « Mondial ». La sélection magyare a, en effet, ouvert à Landeshheim, en France, sa dernière étape de préparation en partageant l'enjeu (2-2) avec la Tunisie. Les dix-neuf sélectionnés disputeront le 24 mai à Wembley, un match contre l'Angleterre pour clôturer leur préparation par une rencontre à Sochaux.

En Argentine, la Hongrie affrontera des adversaires difficiles: Argentine, France et Italie. Lajos Baroti, l'entraîneur national, reste prudemment optimiste: « C'est le groupe le plus difficile et il sera très dur pour nous d'accéder aux quarts de finale. Mais rien n'est impossible. »

Lajos Baroti (63 ans) dirige depuis 1975 l'équipe nationale hongroise. C'est l'un des entraîneurs les plus expérimentés du football international. Il a soigneusement sélectionné et préparé son équipe pour le « Mondial ». Tous ses joueurs sont des footballeurs chevronnés, comme le libero Laszlo-Balint, Ges Demis Tibor Nyasi et Sandor Pinter et l'attaquant Laszlo Fazekas.

Le seul match international entrant dans le cadre de la préparation pour l'Argentine s'est soldé par une déception. Certes, la Hongrie a battu la Tchécoslovaquie (2-1). Mais dans cette rencontre, les Hongrois n'ont guère convaincu. Ils furent particulièrement décevants en seconde mi-temps. Depuis cependant, la condition physique des joueurs, soumis à un programme d'entraînement soigneusement élaboré, s'est incontestablement améliorée. On doute cependant en Hongrie que cela se révèle suffisant pour que l'équipe nationale puisse tenir les premiers rôles, comme elle l'avait fait en 1938 en France et en 1954 en Suisse.

### 14 LA TUNISIE SANS ILLUSIONS

La qualification de la Tunisie pour la phase finale du « Mondial » est considérée déjà comme une grande victoire par les Tunisiens. Pour l'entraîneur national adjoint, Toaoufik Ben Othman, une participation au deuxième tour, en Argentine, serait un « exploit considérable ».

Mais, cette hypothèse n'est pas véritablement envisagée par les responsables tunisiens. Pour ces derniers, l'ambition majeure de la Tunisie sera de limiter « les dégâts » et de ne pas décevoir, sans se faire la moindre illusion sur les chances de succès face aux « grands » du football mondial.

« Nous ferons le maximum pour honorer le visage du football tunisien, pour représenter dignement l'Afrique et le monde arabe et nous ne ménagerons aucun effort pour ne pas subir de trop lourds revers » déclare Toaoufik Ben Othman.

Il est vrai que les adversaires proposés à la Tunisie ne sont pas les premiers venus. La RFA, tenant du titre, la Pologne, troisième en 1974, et le Mexique se dressent sur le chemin des Tunisiens.

Un parcours difficile donc pour la Tunisie qui espère secrètement « l'exploit » d'une victoire sur le Mexique, que vient de superviser récemment l'entraîneur national Abdelmajid Chetali.

Les Tunisiens ont préparé sérieusement le rendez-vous argentin. Après une série de stages et des rencontres amicales face à la Hollande et à des clubs yougoslaves, Ben Othman trouve ses joueurs en bonne condition physique malgré un championnat national harassant.

Si la défense tunisienne présente toutes les garanties, l'attaque, elle, pose encore quelques problèmes quant à l'homogénéité

et à l'efficacité. Mais pour Ben Othman, le grand handicap sera surtout celui de l'engagement physique et de la rapidité, deux points forts des équipes européennes.

Pour tenter de remédier à ces faiblesses, la Tunisie compte sur l'ultime stage qui aura lieu du 22 au 28 mai, à Sao Paulo.

### 15 L'IRAN : IMITER LA CORÉE DU NORD

Le football du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient a peu de contact avec le football européen. Il faut la coupe du monde tous les quatre ans pour découvrir une formation de ces régions-là. Rarement ces équipes venues du bout du monde réussissent à créer une surprise.

Pourtant, en 1966, en Angleterre la Corée du Nord parvenait à sortir en poules l'Italie. En quarts de finale, les Nord-Coréens menaient 3-0 devant le Portugal et seule leur naïveté défensive les empêchait de tenir jusqu'au bout (le Portugal s'imposant finalement 5-3 grâce notamment à Eusebio).

L'Iran viendra en Argentine avec l'ambition de faire aussi bien. Ces footballeurs iraniens dominent très largement depuis quelques saisons leurs rivaux de la zone asiatique. C'est ainsi qu'ils ont remporté ces trois dernières années, trois coupes d'Asie et les Jeux asiatiques. Pour se qualifier pour l'Argentine, ils ont éliminé notamment l'Australie, présente elle, en 74 en Allemagne de l'Ouest. Tous les joueurs de cette équipe sont semi-professionnels.

Dans cette équipe iranienne brillent particulièrement le gardien Nasser Hedjazi, l'arrière Hassan Nazari. Les milieux de terrain Ebrahim Gassempour et Ali Parvin (plaques tournantes de l'équipe), et enfin Hassan Rowshan, l'ailier gauche, véritable feu follet au tir puissant.

Depuis le début de leur préparation, les Iraniens ont obtenu d'excellents résultats, avec des nuls face à la Bulgarie, la Yougoslavie et Bruges, et une courte défaite à Toulouse, face à la France (2-1).

L'entraîneur de la sélection irannienne Hechmat Mohajerani, 39 ans, n'occupe ses fonctions à la tête de l'équipe que depuis deux ans. Il succède à l'Irlandais O'Farrell qui éprouvait d'énormes difficultés de compréhension avec les Iraniens. Sous les ordres de O'Farrell et lors des stages techniques sous la férule de Detmar Cramer, Stefan Kovacs et Lajos Baroti, Hechmat Mohajerani a énormément progressé. Il est d'ailleurs confiant pour ce « Mondial »: « Au tournoi de Madrid 77, nous avons réalisé deux nuls: face au Brésil (2-2) et l'Argentine (1-1). Cette année, nous avons obtenu d'excellents résultats. Aussi, je crois que si la Hollande nous paraît nettement supérieure, par contre le Pérou, sûrement, et l'Ecosse avec un peu de chance sont à notre portée. »

Pour les Iraniens, faire aussi bien que la Corée du Nord est l'objectif N° 1. Ce n'est pas impossible.

### 16 ECOSSE : LE SEUL REPRÉSENTANT BRITANNIQUE

L'Angleterre ayant échoué dans le tour préliminaire, l'Ecosse sera le seul représentant britannique au « Mondial ». Les temps ont bien changé. En 1958 encore, les quatre Britanniques (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles et Irlande du Nord) avaient participé au tour final en Suède. Il y a quatre ans déjà, les Ecossois étaient les seuls britanniques à avoir obtenu leur qualification. Ils avaient échoué dans le premier tour, mais sans avoir pourtant connu la défaite. Ils avaient en effet battu le Zaïre puis

tenu en échec le Brésil et la Yougoslavie. Un goal-average défavorable lui avait coûté l'accès au second tour pour un seul but.

Une fois encore, l'entraîneur national Ally McLeod comptera, en Argentine, sur un maximum de joueurs évoluant dans des clubs anglais. Seuls sept de ses sélectionnés jouent dans des clubs écossais. Le Celtic de Glasgow n'aura pas un seul représentant.

C'est avant tout au centre du terrain que McLeod sera particulièrement bien armé avec en particulier Archie Gemmill, qui a conduit Nottingham Forest au titre national anglais, Asa Hartford (Manchester City), Graeme Souness, la récente acquisition de Liverpool, Don Masson et Bruce Rioch (Derby County) et Lou Macari (Manchester United), un demi très offensif.

En attaque, on retrouvera le blond Kenny Dalglish, qui vient de gagner la coupe d'Europe des champions avec Liverpool, le puissant Joe Jordan, dont les coups de tête font trembler les meilleurs gardiens et deux ailiers habiles, Willie Johnstone et John Robertson.

Avant leur départ pour l'Argentine, les Ecossois multiplient les matches de préparation en participant notamment au championnat britannique. Ils n'ont pas été particulièrement brillants jusqu'ici. Il est vrai qu'ils ne sont jamais eux-mêmes dans les rencontres amicales. Ils ont besoin du parfum de la compétition pour laisser parler leur tempérament. Ce sera peut-être, d'ailleurs, l'un des problèmes de MacLeod car les Ecossois, souvent durs, ont parfois tendance à perdre leur sang-froid quand les choses vont mal. C'est un défaut qui pourrait leur coûter cher en Amérique latine.



**Argentina '78**

### Question N° 2

Quel est le nom du meilleur buteur des dix coupes du monde ?

## Le président du Mondial est satisfait

Le président du comité d'organisation du championnat du monde de football, Hermann Neuberger (58 ans), est persuadé que le « Mondial 78 » en Argentine « se déroulera sans incident, comme celui de 1974 en Allemagne fédérale ».

Dans une interview accordée à l'agence sportive ouest-allemande SID, M. Neuberger, qui est également vice-président de la « FIFA » et président de la Fédération de football de la RFA, a évoqué la situation politique en Argentine et ses conséquences sur la sécurité, soulignant qu'il avait été « littéralement effrayé » lorsqu'il s'était rendu en Argentine à la fin de 1974.

« Entre-temps, a-t-il poursuivi, beaucoup de choses ont changé. Ce pays, j'en suis persuadé, est en voie de surmonter les difficultés d'un passé récent. L'actuel gouvernement, a-t-il affirmé, mérite la reconnais-

sance. Dans les conditions qui régnaient auparavant, l'organisation du championnat du monde n'eût, très vraisemblablement, pas été possible. »

M. Neuberger a indiqué, enfin, que huit inspecteurs du bureau fédéral d'enquêtes criminelles (BKA) accompagneront l'équipe de la RFA. Il a ajouté qu'il ne s'agissait pas là d'une mesure exceptionnelle car, depuis des années, d'autres fédérations font accompagner leur équipe nationale par des forces de sécurité. « De toute façon, a-t-il conclu, les responsables savent qu'il n'existe de garantie de sécurité absolue dans aucun pays du monde. »

### Forfait du Polonais Terlecki

L'ailier gauche de l'équipe de Pologne, Stanislaw Terlecki, n'effectuera pas le déplacement en Argentine.

Terlecki avait été sérieusement atteint à un genou au cours d'une rencontre récente de championnat. Après plusieurs jours d'hôpital, il avait rejoint ses camarades au stade de Rembertow, à proximité de Varsovie, où l'équipe de Pologne a établi ses quartiers. Tous les espoirs étaient donc permis.

Il a repris sa place dans l'équipe contre les Espagnols d'« Hercules » Alicante, que la Pologne a battu par 3-1. Malheureusement, il n'a joué qu'un quart d'heure en 2<sup>e</sup> mi-temps, et a quitté la pelouse en boitant, sa jambe le faisant visiblement souffrir.

L'absence du footballeur de Lodz est une sérieuse perte pour la Pologne qui se trouve ainsi privée de l'un de ses meilleurs attaquants. Terlecki, 22 ans, s'était en effet imposé depuis 2 ans en équipe nationale. Ses dribbles ondoyants et la facilité avec laquelle il débordait la défense adverse faisaient songer à Robert Gadocha qui avait trouvé un successeur digne de ce nom.

### La sélection écossaise

La Fédération écossaise de football a confirmé, lundi, la liste des 22 joueurs sélectionnés pour le « Mondial ».

**Gardiens :** Alan Rough (Partick Thistle), Bobby Clark (Aberdeen), Jim Elyth (Coventry). - **Arrières :** Sandy Jardine (Glasgow Rangers), Stewart Kennedy (Aberdeen), Willie Donachie (Manchester City), Martin Buchan (Manchester United), Kenny Burns (Nottingham Forest), Tom Forsyth (Glasgow Rangers), Gordon McQueen (Manchester United). - **Demis :** Don Maso (Derby County), Bruce Rioch (Derby County), Archie Gemmill (Nottingham Forest), Gaen Souness (Liverpool), Lou Macari (Manchester United), Asa Hartford (Manchester United). - **Attaquants :** Joe Jordan (Manchester United), Kenny Dalglish (Liverpool), Jose Harper (Aberdeen), Derek Johnstone (Glasgow Rangers), Willie Johnstone (West Bromwich), John Robertson (Nottingham Forest).

### SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 20 des 20 et 21 mai 1978.  
2 gagn. avec 11 p. Fr. 34 224.80  
55 gagn. avec 10 p. Fr. 935.40  
429 gagn. avec 9 p. Fr. 119.65  
Le maximum de 12 points n'a pas été réussi.

### TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 20 des 20 et 21 mai 1978  
1 gagn. avec 5 N° + le N° complémentaire Fr. 9 067.95  
57 gagn. avec 5 N° Fr. 556.80  
1 931 gagn. avec 4 N° Fr. 16.45  
28 572 gagn. avec 3 N° Fr. 1.90  
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Le jackpot totalise Fr. 198 537.30.

● **Bulgarie.** - Championnat de première division (26<sup>e</sup> journée): Akademik Sofia - Akademik Svichtov 1-0. CSKA-Levski - Spartak 2-2. Lokomotive Sofia - Lokomotive Plovdiv 1-0. Botev - Slavia 2-1. Trakia-Tcherno More 3-2. Marek - Tchernomoretz 2-1. Beroe - Sliven 2-1. JSC Spartak - Pirine 2-1. Classement: 1. CSKA 37. 2. Lokomotive Sofia 37. 3. Levski-Spartak 32. 4. Trakia 30. 5. Slavia 27.

● **Yougoslavie.** - Championnat de première division (33<sup>e</sup> journée): Sarajevo - Zagreb 1-1. Osijek - Partizan 1-1. Vojvodina - Borac 2-0. Rijeka - Tepla 2-1. Ofk Beograd - Velez 2-1. Hajduk - Buducnost 5-2. Sloboda - Etoile Rouge 1-0. Dynamo - Celik 3-1. Olimpija - Radnicki 2-1. Classement: Partizan 53. 2. Etoile Rouge 49. 3. Hajduk 38. 4. Dynamo 37. 5. Rijeka 35.

● **La coupe d'Italie: Groupe A:** Torino - Fiorentina 0-0. **Groupe B:** A Verone, AC Milan - Napoli 1-1.



**Roland Collombin**  
dir. techn. alpin  
et



**Konrad Hirschier**  
dir. techn. nord.  
dirigeront

**l'international  
Training Camp**

**A Montana-Crans - Plaine-Morte**  
1<sup>er</sup> semaine: 16-22 juillet - 2<sup>e</sup> semaine: 23-29 juillet  
Pension complète au «CISALPIN», avec ski,  
piscine, tennis, fitness, patinoire, rollerski

**Fr. 380.-**

Renseignements: VALAISKI, 1907 Saxon, 026/6 23 70

# MIGROS baisse les prix des chocolats suisses de qualité



Plaques de 100 g:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
<b>Chocolat au lait extra-fin</b>	1.10	<b>1.--</b>
<b>Chocolat spécial au lait</b>	1.10	<b>1.--</b>
<b>Chocolat au lait aux noisettes entières</b>	1.--	<b>-.90</b>
<b>Bona</b> Chocolat au lait et aux noisettes	-.80	<b>-.75</b>
<b>Chocolat Crémant</b>	1.20	<b>1.10</b>
<b>Chocolat Crémant aux noisettes</b>	1.20	<b>1.10</b>
<b>«Halbbitter»</b> Chocolat au lait et au nougat	1.10	<b>1.--</b>
<b>JOWA blanca</b> Chocolat blanc avec nougat	1.10	<b>1.--</b>
<b>Tourist blanca</b> Chocolat blanc avec noisettes, amandes et raisins	1.10	<b>1.--</b>
<b>Tourist</b> Chocolat au lait extra-fin avec amandes, noisettes et raisins	1.10	<b>1.--</b>
<b>Chocolat aux fruits</b> Chocolat au lait à l'orange, amandes et noisettes	1.20	<b>1.--</b>
<b>Noxana</b> Chocolat au lait aux noisettes	1.10	<b>1.--</b>
<b>Crocana</b> Chocolat au lait avec crisp rice	1.10	<b>1.--</b>

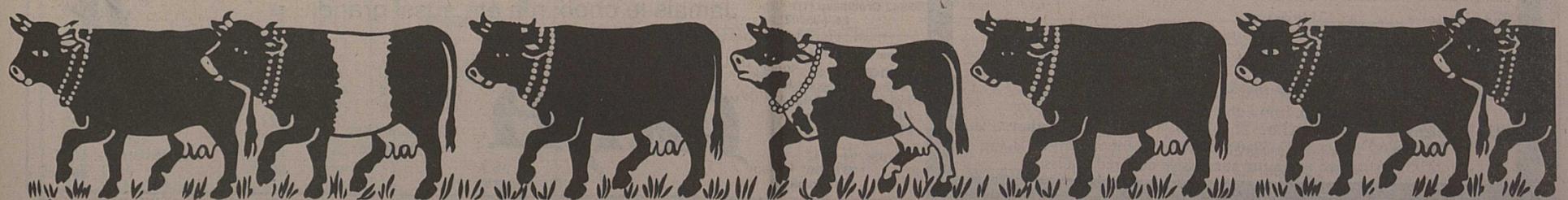
Plaques de 100 g:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
<b>Amandes effilées</b> Chocolat au lait et amandes effilées	1.10	<b>1.--</b>
<b>Dans les principaux Marchés Migros:</b>		
<b>Chocolat au lait «Mocca»</b>	1.10	<b>1.--</b>

Barres de 100 g:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
<b>Mahony</b> Chocolat au lait avec nougat aux amandes et miel	1.10	<b>1.--</b>
<b>Mahony blanca</b> Chocolat blanc avec nougat aux amandes et miel	1.10	<b>1.--</b>

Blocs:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
<b>Chocolat au lait 400 g</b>	3.50	<b>3.40</b> (100 g = -.85)
<b>Dans les principaux Marchés Migros:</b>		
<b>Chocolat au lait aux noisettes 400 g</b>	3.80	<b>3.60</b> (100 g = -.90)

Divers:	jusqu'à présent	nouveau prix MIGROS
<b>Croquettes</b> de chocolat au lait. Rouleau de 115 g	2.--	<b>1.90</b> (100 g = 1.65,2)
<b>Branches</b> avec fragments de noisettes. Sachets de 165 g	2.20	<b>2.--</b> (100 g = 1.21,2)
<b>Petites plaques de chocolat assorties</b> Sachet de 300 g	5.--	<b>4.50</b> (100 g = 1.50)
<b>Dans les principaux Marchés Migros:</b>		
<b>Boîte souvenir de Suisse</b> Petites plaques de chocolat au lait avec divers sujets photographiés. Boîte de 330 g	5.50	<b>4.80</b> (100 g = 1.45,5)
 la garantie de fraîcheur Migros		

## La MIGROS est avec vous!



METROPOLÉ SION



**Mercredi 24 mai**

Journée de l'Ecole suisse d'alpinisme et des guides de La Fouly, val Ferret



Film  
**Démonstrations**  
Conférence

Dès 16 heures, finales concours home-trainers

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**Anglais cherche travail sérieux**

pour le 1er juin préférence avec possibilité d'utiliser le français et l'anglais.

M. Thompson  
Lentine B  
1965 Savièse  
36-301242

Jeune

**aide de bureau**

cherche place à Sion 4 ans de pratique.

Libre début août.

Ecrire sous chiffre 93-60165 à Annonces Suisses SA ASSA 1950 Sion.

Grans-Montana

Famille cherche pour une période d'une année

**une jeune fille**

pour garder un enfant et aider au ménage

Tél. 027/41 21 42 36-24944

**27.-**

**Chemise Wrangler**

type militaire, brune, patelettes d'épaules, 2 poches, suspension manches longues système «R», tailles XS; S, M, L et XL

MILITARY SHOP  
Sion, av Gare 5  
Martigny, Hôpital 7  
36-3826

**Nouvelliste**  
et Feuille d'avis du Valais

Pour être bien informé

**CS Prêt personnel**



CREDIT SUISSE  
CS

*à partir de Fr. 1000.-  
rapide et avantageux*

Le coût de l'argent peu élevé actuellement nous permet de réduire sensiblement nos tarifs. Maintenant plus que jamais

**il vaut vraiment la peine de comparer!**

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	798.75	421.90	296.25	233.45
12 000.-	1059.60	557.30	389.85	306.15
15 000.-	1324.50	696.60	487.35	382.70
25 000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

62

Je désire un prêt personnel de

Fr.

remboursable par mensualités de Fr.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/no \_\_\_\_\_  
 Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Domicile précédent \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine \_\_\_\_\_ Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_ Revenu mensuel total \_\_\_\_\_  
 Loyer mensuel \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

A envoyer au CREDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.  
 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.  
 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

**CM 78**  
**Les coups au but**  
**REDIFFUSION**

**1:0** TV couleur PHILIPS incroyablement avantageux à l'achat



PHILIPS 14 C 825 à tube quickstart, (36 cm), son et image excellents, 8 programmes. Prix à l'emporter (garantie de service comprise) plus que Fr. **995.-**

Location p.m. Fr. 39.40, service total inclus.

**2:0** Le plus récent des téléviseurs couleur grand écran à prix sensationnel!



Le Telefunken 8800 avec sélection directe de 16 programmes et télécommande donne une image excellente et fidèle. Venez le voir! Prix net Redi Fr. **2 493.-**

seulement, garantie de service comprise. Location p.m. Fr. 75.- + Fr. 11.- pour service. Adaptateur SECAM pour France II + III Fr. 270.-

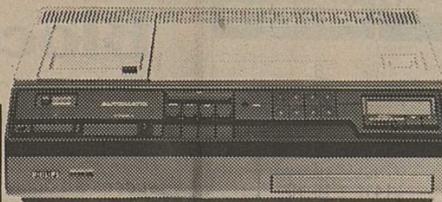
**3:0** Un véritable hit: TV Philips pour moins de 300 francs!



Vous trouverez chez REDIFFUSION tous les modèles PHILIPS à des conditions avantageuses. Ici, le portable noir-blanc à écran 31 cm pour 6 programmes. Impeccable comme appareil d'appoint. Prix à l'emporter Fr. **298.-**

seulement, garantie de service comprise!

**4:0** Enregistreur TV Offre de lancement



● Maintenant démonstration gratuite par des spécialistes compétents dans tous les magasins REDIFFUSION. ● Nous exposons les appareils les plus récents d'une durée d'enregistrement de 21 heures. ● Sensationnelles offres d'achat et de location! Profitez-en. ● Avec un enregistreur TV, vous êtes indépendant des horaires d'émission. Vous pouvez composer vous-même votre programme personnel. A propos: les cassettes VIDEO ne sont nulle part meilleur marché que chez nous!

Donc: que vous soyez un fan du football ou non, jamais une visite au premier magasin spécialisé n'aura autant valu la peine. Car vous y trouverez à coup sûr les meilleurs appareils et le meilleur service aux meilleurs prix! Ou téléphonez-nous: pour un conseil et une démonstration sans engagement à domicile.

REDIFFUSION SA, Sion: 25, rue du Rhône. Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22.

**MARIAGE**

Quelle dame entre 50 et 60 ans, de bonne présentation, de toute moralité, désirerait rencontrer veuf âge correspondant, profession indépendante, bonne présentation, de toute moralité, très compréhensif, aimant tout ce que la vie offre de beau, de noble et d'enrichissant. Discretion absolue. Ecrire sous chiffre W 31680, poste restante, Sion. 143.555.996

A vendre

**barbues Ermitage**

longs pieds, 5 B.B.

Tél. 027/86 32 79  
027/86 14 76

36-25089

A vendre

1 orgue Farfisa VIP 345 Fr. 1400.-  
 1 Lesly Versi, Fr. 3200.-  
 1 amplificateur Magic-Power, Fr. 1100.-  
 1 installation de chant Peavey PA 400 avec appareil à écho et 2 boxes à chant Fr. 2700.-

Tél. 028/23 28 32

36-12743

A vendre points

Silva Fr. 9.- les 1000  
 Mondo Fr. 8.- les 1000

Pas de remboursement.

Rapetti Oscar 6942 Crocifisso (TI) 24-305202

Demande à acheter remorque largeur maximale 2 m 2 ou 4 essieux, capacité 700 à 1000 kg freins poussés

Tél. 038/24 18 42 33 62 60 87-30331

POUR IMAC É ET SON  
**REDIFFUSION**



Le meilleur service aux meilleures conditions

**NEUFS + REGOMMÉS**  
Ouvert samedi matin

Rue de la Dixence  
Sion - 027/22 56 95

Provoquez le beau temps... venez choisir maintenant

la **ROBE DE VOS VACANCES** qu'elle soit longue ou courte

Jamais le choix n'a été aussi grand...

boutique



S.A. prêt-à-porter

G. Evéquo  
Crochetan 2  
MONTHÉY

Tél. 025/4 57 58  
5 14 06 (privé)



36-755

# GPSR

## 745 km en cinq jours...

Sous le patronage du « Nouvelliste »



Robert Trinkler, vainqueur final en 1977 du GPSR, n'a pas changé d'équipe. Par son récent succès à Locarno, le Zurichois a déjà remporté deux victoires en ce début de saison. C'est de bon augure pour défendre son bien de l'année dernière.

1ère étape - Mercredi 24 mai 1978

**SION - GENEVE**

**TABELLE DE MARCHÉ**

167 km. - Moyenne : 42 km. 100

Alt.	km.	Horaire
512	SION	0 13.45
502	Pont-de-la-Morge	3 13.51
496	Vétroz	5 13.53
496	Magnot	6 13.54
493	Ardon (Croix)	8 13.57
640	Chamoson	12 14.02
497	Leytron	14 14.04
480	Saillon	17 14.09
491	Saxon	20 14.14
490	Charrat	25 14.21
474	Martigny	30 14.28
470	Vernayaz	35 14.36
460	Evionnaz	40 14.42
421	Saint-Maurice	45 14.48
425	Bex	49 14.54
420	Aigle	58 15.06
384	Roche	64 15.15
378	Villeneuve	68 15.20
392	Territet	70 15.23
385	Montreux	72 15.26
385	Clarens	74 15.29
385	La Tour-de-Peilz	77 15.34
383	Vevey	79 15.36
377	Saint-Saphorin	83 15.42
377	Cully	87 15.48
377	Lutry	91 15.54
377	Paudex	92 15.56
377	Pully	94 15.59
377	Lausanne (Ouchy)	97 16.04
380	Bois-de-Vaux	99 16.07
380	Saint-Sulpice	103 16.13
384	Préverenges	106 16.18
379	Morges	108 16.20
378	Saint-Prex	113 16.27
504	Aubonne	121 16.40
492	Féchy	123 16.43
486	Perroy	125 16.46
480	Mont-sur-Rolle	126 16.47
473	Bursins	131 16.54
463	Vinzel	132 16.56
445	Lüins	133 16.57
418	Prangins (T.S.F.)	138 17.03
400	Nyon, ch. des Ecules	141 17.07
450	Borex	145 17.13
477	Crassier	146 17.15
480	Bogis-Bosset	149 17.19
482	Chavannes-de-Bogis	150 17.20
425	Commugny	153 17.24
413	Mies	155 17.26
379	Versoix	158 17.30
431	Crest d'El	163 17.37
452	GRD-SACONNEX (Route de Colourex)	167 17.43

3e étape - Vendredi 26 mai 1978

**VALLORBE - CERNIER**

**TABELLE DE MARCHÉ**

144 km. - Moyenne : 39 km. 815

Alt.	km.	Horaire
753	VALLORBE	0 13.25
870	Ballaigues	5 13.33
770	Lignerolles	9 13.37
631	Baulmes	19 13.50
602	Vuiteboeuf	22 13.56
1080	Sainte-Croix	33 14.18
1153	Col des Etroits	35 14.22
777	Buttes	43 14.30
749	Fleurier	46 14.34
737	Boverasse	51 14.41
1057	La Roche	54 14.48
1100	Les Sagnettes	56 14.52
1043	La Brévine	61 14.59
1082	Le Cerneux-Pequinot	68 15.10
939	Le Locle	76 15.21
991	La Chaux-de-Fonds	85 15.35
1041	La Sagne	95 15.51
1009	Les Ponts-de-Martel	102 16.00
1008	Les Petits-Ponts	104 16.03
792	Montmollin	114 16.14
805	Coffrane	116 16.18
869	Les Geneveys-s.-C.	118 16.22
957	Les Hauts-Geneveys	123 16.31
874	Fontainemelon	125 16.33
825	Cernier	126 16.34
768	Fontaines	127 16.35
772	Boudevilliers	129 16.38
654	Valangin	131 16.40
739	Dombresson	139 16.54
749	Saint-Martin	141 16.59
775	Chézard	142 17.02
825	CERNIER	144 17.05



Le départ sera donné mercredi 24 mai aux 60 coureurs de dix équipes du GPSR 1978

2e étape - Jeudi 25 mai 1978

**GENEVE - VALLORBE**

**TABELLE DE MARCHÉ**

146 km. - Moyenne : 38 km. 760

Alt.	km.	Horaire
GENEVE (sous conduite)		
Départ : rue Sismondi		
380	Le Reposoir	0 13.45
379	Versoix	6 13.54
413	Mies	9 13.58
425	Commugny	11 14.01
482	Chavannes-de-Bogis	14 14.06
480	Bogis-Bosset	15 14.07
477	Crassier	18 14.12
450	Borex	19 14.13
400	Nyon, ch. des Ecules	23 14.19
460	Vich	29 14.28
544	Begnins	31 14.32
742	Burtigny	36 14.42
825	Marchissy	39 14.47
900	Longirod	41 14.51
946	Saint-Georges	45 14.58
736	Gimel	50 15.04
687	Saubraz	52 15.06
698	Bière	57 15.14
761	Berolle	60 15.19
750	Mollens	62 15.22
747	Montricher	65 15.27
841	La Coudre	71 15.37
834	Mont-la-Ville	72 15.39
1181	Le Mollendruz	79 15.53
1150	Petra Felix	81 15.56
939	Vaulion	88 16.04
658	Romainmôtier	94 16.10
648	Croy	95 16.11
578	Bofflens	98 16.15
520	Agiez	100 16.17
482	Orbe	102 16.19
560	Montcherand	105 16.25
770	Lignerolle	110 16.35
870	Ballaigues	114 16.43
755	Vallorbe	120 16.51
870	Premier	129 17.06
658	Romainmôtier	131 17.08
648	Croy	132 17.09
755	VALLORBE	146 17.31

4e étape - Samedi 27 mai 1978

**CERNIER - SAINT-MAURICE**

(demi-étape)

**TABELLE DE MARCHÉ**

133 km. - Moyenne : 42 km.

Alt.	km.	Horaire
825	CERNIER	0 07.20
768	Fontaines	1 07.21
772	Boudevilliers	3 07.24
654	Valangin	5 07.26
511	Vausayon/Neuchâtel	9 07.30
445	Peseux	11 07.33
436	Auvernier	13 07.35
462	Colombier	16 07.39
447	Boudry	18 07.42
479	Saint-Aubin	27 07.54
510	Vaumarcus	29 07.57
487	Concises	32 08.01
468	Corcelles	33 08.02
439	Grandson	41 08.13
439	Les Tuileries	43 08.16
409	Yverdon	44 08.18
560	Pomy	48 08.26
626	Cronay	52 08.32
540	Donneloye	55 08.36
695	Prahins	58 08.42
771	Thierrens	63 08.51
522	Moudon	71 09.00
658	Vucherens	77 09.10
725	Carrouge	79 09.14
740	Mézières	80 09.16
770	Servion	84 09.22
725	Forel	87 09.26
667	Puidoux	93 09.34
560	Chexbres	94 09.35
383	Vevey	99 09.40
385	La Tour-de-Peilz	101 09.43
385	Clarens	104 09.48
385	Montreux	106 09.51
396	Territet	108 09.54
387	Villeneuve	110 09.57
384	Roche	114 10.03
420	Aigle	120 10.11
425	Bex	129 10.24
421	SAINT-MAURICE	133 10.30

5e étape - Dimanche 28 mai 1978

**ST-MAURICE - BG-ST-PIERRE**

**TABELLE DE MARCHÉ**

133 km. - Moyenne : 38 km. 926

Alt.	km.	Horaire
421	SAINT-MAURICE	0 08.20
460	Evionnaz	5 08.28
470	Vernayaz	10 08.35
474	Martigny	15 08.42
490	Charrat	20 08.49
491	Saxon	25 08.56
492	Riddes	30 09.03
505	St-Pierre-de-Clages	32 09.06
493	Ardon	35 09.10
496	Magnot	37 09.13
496	Vétroz	38 09.14
502	Pont-de-la-Morge	40 09.17
512	Sion	43 09.21
511	Saint-Léonard	47 09.26
508	Granges	50 09.30
533	Sierre (entrée ville)	57 09.40
539	Chippis	59 09.43
522	Chalais	61 09.47
530	Réchy (rte canton.)	62 09.49
526	Grône (rte canton.)	65 09.54
500	Bramois	70 10.01
512	Sion (rte Industrie)	72 10.04
	(Métropole)	73 10.05
502	Pont-de-la-Morge	76 10.09
496	Vétroz	78 10.12
496	Magnot	79 10.13
493	Ardon	81 10.16
505	St-Pierre-de-Clages	84 10.21
492	Riddes	86 10.23
491	Saxon	91 10.30
490	Charrat	96 10.38
474	Martigny	101 10.45
540	Le Brocard	106 10.53
617	Les Valettes	108 10.57
620	Bovernier	109 10.59
720	Sembrancher	114 11.08
821	La Douay	118 11.15
885	Orsières	120 11.19
1345	Liddes	127 11.33
1635	BOURG-ST-PIERRE	133 11.45

4e étape - Samedi 27 mai 1978

(Demi-étape - après-midi)

**COURSE CONTRE LA MONTRE**

**SAINT-MAURICE - SAINT-MAURICE**

21 km. 200 - Moyenne : 44 km. 645

	Total km.	Attention : Tunnel haut. 2 m 3
Saint-Maurice Ville	0	11,500
Route cantonale	0,600	11,700
Motél Inter Alpes	4,200	17,700
Ancienne Route cantonale	4,500	18,100
Fabrique de ciment	6,300	19,400
Saint-Maurice / Le Mazot	8,500	21,200
Environ 28 min. 30 de course		
Départ toutes les 2 minutes		
1er départ : 14 h. 45		

# Demain à Sion départ du 17<sup>e</sup> Grand Prix suisse de la route

## Le Bernois Gilbert Glaus et Marcel Summermatter favoris

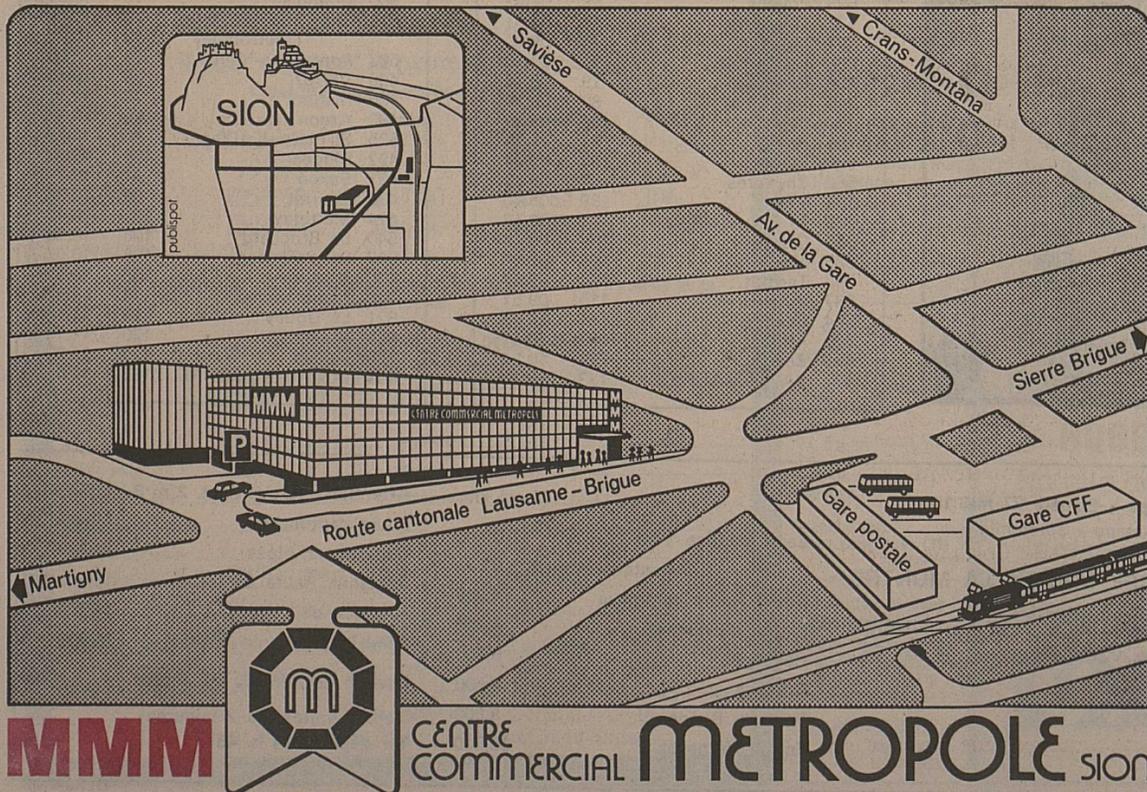


Le Bernois Gilbert Glaus (à droite) et le Bâlois Marcel Summermatter (à gauche) partiront grands favoris de l'épreuve du Cyclophile séduois, après leur récente victoire du week-end dernier, respectivement à Siglisdorf et à Neuchâtel.

### PATRONAGES

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Permanence et départ  
de la caravane depuis  
le Métropole à 13 h. 45**



Le seul Valaisan en course sera le Sierrois Robert Dill-Bundi qui défendra les couleurs du GS Peugeot-Michelin, avec le chef de file Summermatter.

## Une épreuve très ouverte

De notre envoyé spécial Jean-Pierre Bähler

L'IMAGE du Grand Prix suisse de la route est en place. Demain pour la dix-septième fois, la plus importante épreuve cycliste pour amateurs-élites prendra son départ à Sion. Organisée par le Cyclophile séduois et sous le patronage du *Nouvelliste* et *FAV*, avec la collaboration de la *TLM*, la petite reine des élites sillonnera durant cinq jours les routes de la Romandie. Année après année, le toujours jeune et dynamique Bouby Favre se remet à la tâche. Sans lui, et tous ceux qui apportent leur soutien financier, le GPSR n'existerait plus. Mettre sur pied une telle épreuve devient une gageure. Mais grâce à sa bonne organisation, à son expérience et à son sérieux, le GPSR a acquis au fil des années, ses galons de course de valeur, reconnue sur le plan international.

### • Toujours plus passionnant...

Il le sera, c'est certain pour deux raisons. ① le parcours offre une multitude de difficultés, tout en restant plus compétitif en montagne. ② par la présence de tous les meilleurs coureurs élites actuels opposés à d'excellentes formations étrangères, inscrites par les fédérations nationales. Ce qui est garant de l'envoi de coureurs chevronnés. Il est toutefois regrettable que les dirigeants séduois n'aient pas pu donner une suite favorable à d'autres nations qui en avaient fait la demande. Fidèles à l'objectif du GPSR, les groupes sportifs helvétiques ont la préférence et de plus, on ne peut pas démesurément « gonfler » le budget qui dépasse les 80 000 francs.

### • Le parcours avantagera les grimpeurs...

Indéniablement, le parcours de 745 kilomètres au total permettra à un routier complet de triompher, tout en favorisant en partie un bon grimpeur. Si la première étape (Sion-Genève 167 kilomètres) sera une bonne mise en jambes, laissant la victoire aux sprinters, le deuxième jour déjà, la montagne sera au rendez-vous avec le col du Mollendruz (1181 mètres d'altitude à 79 kilomètres du départ), sans compter les petites côtes de Ballaigue (114 kilomètres), du Premier (129 kilomètres) avant de rallier Vallorbe, terme de cette deuxième étape. Vallorbe-Cernier (141 kilomètres) sera un jour de transition. Le col des Etroits étant placé trop près du départ après 33 kilomètres de course. Le circuit de Cernier (15 kilomètres) pourrait créer la décision pour la victoire du jour. La quatrième étape, samedi avec

une course en ligne le matin (Cernier-Saint-Maurice, 133 kilomètres), mais surtout l'épreuve de vérité de l'après-midi sur un circuit de 21 kilomètres sera mise à profit par les puissants rouleurs. Sans difficultés majeures ce parcours contre la montre pourrait « asseoir » de manière plus sérieuse le classement général avant l'étape finale de dimanche. L'ultime pensum de 133 km entre Saint-Maurice et Bourg-Saint-Pierre, après avoir sillonné toute la plaine du Rhône jusqu'à Sierre, favorisera les échappées; une seule difficulté, la côte finale de Martigny à Bourg-Saint-Pierre (32 kilomètres) par l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard. Selon les écarts enregistrés la veille, le GPSR pourrait bien avoir désigné son vainqueur final avant l'étape dominicale.

### • Glaus, Summermatter, Trinkler et Thalmann favoris

Du peloton des soixante coureurs engagés, nous retrouvons tous les meilleurs groupes sportifs du moment. Il est difficile de situer la valeur des équipes étrangères, de Tchécoslovaquie, de Belgique, d'Italie et d'Allemagne, qui ont désigné leurs meilleurs éléments, attendons pour se prononcer ! Par contre, du côté helvétique, on retrouvera tous ceux qui ont triomphé en ce début de saison. Sur le plan individuel, Gilbert Glaus (4 succès après celui de dimanche à Siglisdorf) se place comme favori numéro 1 de l'épreuve. Avec ses coéquipiers Max Huerzeler, H.-R. Keller, Victor Schraner et Jürg Luchs, le GS Keller-Colner-Zollinger sera la formation redoutable. Elle sera opposée à une autre formation de valeur, celle de **Peugot-Michelin** avec Marcel Summermatter, Robert Dill-Bundi, Fritz Joos, Daniel Muller et J.-L. Schneider. Evidemment, il faudra également compter sur le **GS Condor**, avec comme chef de file, le dernier vainqueur du GPSR, Richard Trinkler, qui sera secondé par Weber, Mayer, Pfister et Gröbli. Le **GS Prof** jouera un rôle d'outsider, avec le champion suisse Robert Thalmann, associés aux Romands Pallin, Doninelli, Galfetti et Mouttet. Quant à **Bonanza-Das**, elle présentera de fortes individualités avec Patrick Moerlen, Michael Klang et le Norvégien-Bâlois Langholm. Les favoris sont donc nombreux, ce qui permettra d'assister à une épreuve ouverte et très passionnante du début à la fin.

Tout est prêt pour le départ, mercredi à 13 h. 45 devant le centre Métropole à Sion.

**PIERRE GUEX**  
MARTIGNY

**Auto-électricité**  
Alternateur - Démarreur -  
Allumage - Eclairage -  
Batterie - Auto-radio -  
Stéréo - Carburateur -  
Dépannage - Magasin de  
vente

**BOSCH SERVICE**

☎ 026/2 20 06

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer à Granois-Savièse  
**appartement 3 p.**  
en duplex

Cuisine entièrement équipée  
Fr. 450.-, charges comprises  
Libre tout de suite

**Comptoir de locations**  
Tél. 027/22 85 77

**s.s.g.i. jed Kramer s.a.**  
société de surveillance  
générale immobilière  
maison fondée en 1881  
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

A louer à Sion, immeuble Les Pe-  
louuses, libres dès le 1.6.78 ou pour  
date à convenir

**appartements 4 1/2 p.**  
Fr. 344.- plus charges.  
Quartier tranquille, verdure, place  
de parc, TV 6 chaînes, etc.

Renseignements: Agence Pellet  
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion  
Tél. 027/22 16 94

A louer à Sion  
dans immeuble rési-  
dentiel, tranquille

**beau studio**  
avec balcon  
cuisine séparée  
place de parc  
TV 6 chaînes

Tél. 027/22 56 26  
36-2661

A 7 km de **SION** Fr. 120 000.-  
1/2 **CHALET** 4-5 pièces

S'adresser à case post. 13, 3960 Sierre.

**Bureaux à Montreux**

Surface 300 m2, 9 pièces soigneu-  
sément aménagées  
plus salle de conférences  
plus dégagement, cuisine, éclai-  
rage installé, à 100 m de la gare.

Eventuellement divisible.

Libre dès le 1er octobre 1978.  
Loyer mensuel Fr. 2850.-

**HELD & Cie S.A.**  
Case 149, 1820 Montreux  
Tél. 61 31 41

22-120

A vendre, région Grandson, bon passage

**excellent café-restaurant  
de campagne en bon état  
et confortable**

(au total 320 places)

Fr. 460 000.-, matériel compris.

Pour traiter: Fr. 140 000.- à 160 000.-  
Chiffre d'affaires: Fr. 300 000.- environ.

Agence immobilière Claude Butty  
Estavayer-le-Lac  
Tél. 037/63 24 24

17-1610

**URGENT!**  
Cause départ  
à vendre ou éventuel-  
lement à louer à **Sion**  
**Wissigen**

**bel  
appartement  
de 4 1/2 pièces**

Hypothèque à disp.  
Bas prix.

Tél. 027/22 68 65  
heures de bureau  
36-25111

A louer à Aproz  
3 km de Sion

**confortables  
3 et 4-pièces**

dans immeuble ré-  
cent de 9 apparte-  
ments.

Loyer dès Fr. 390.-  
plus charges.

Rens. et visite  
sans engagement  
Tél. 027/22 66 23  
heures de bureau  
36-702

A louer à Saxon

**appartement  
de 4 1/2 pièces**

avec machine à laver  
la vaisselle, congéla-  
teur, cheminée de sa-  
lon, parcelle de jardin  
à disposition.

Loyer Fr. 540.-  
plus 60.- charges.

Rens. et visites  
sans engagement  
Tél. 027/22 66 23  
heures de bureau  
36-702

**CERVIA**

Villas, appartements,  
studios de vacances  
à louer, plage privée,  
avantageux.

Renseignements:  
921/25 70 60

22-300730

On cherche à louer  
à Sion

**un studio  
ou un 2-pièces**

Quartier gare, Prati-  
fori ou Sacré-Cœur.

Ecrire sous  
chiffre P 36-900366 à  
Publicitas, 1951 Sion.

**Centre Commercial**  
**Monthey**

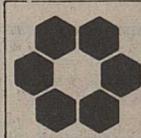


Du mardi 23 au samedi 27 mai

**BERTRAM SCHOCH**

ARTISTE MONTHEYSAN, expose et fabrique  
ses célèbres tableaux émaillés

L'art de Bertram Schoch s'appuie sur un procédé d'émaux flammés, travaillés sur un support de cuivre. Personnages finement ciselés et irisés se détachent sur un fond modelé et coloré. Cabochons sertis relèvent encore parfois l'œuvre en lui conférant un trait de noblesse. Dans cet art hyperréaliste, chaque couleur, chaque détail esthétique revêt une signification symbolique.



**PLACETTE**

Essence  
Manor  
super  
-83

**MONTHEY**

**Comparez les prix.  
Les nouveaux prix Renault gagnent.**

Votre agent Renault vous en dira plus.



Le crédit fair-play

**De l'argent  
comptant immédiat**

avec les 5 avantages fair-play Rohner!

1. Coûts de crédit minimaux. 2. Assurance  
pour solde de dette comprise. 3. Paiement total  
du montant de votre crédit sans retenue d'aucune  
sorte. 4. Discrétion absolue. 5. Compréhension  
en cas de situation difficile involontaire.

**Télé Crédit**  
Genève 022/28 07 55

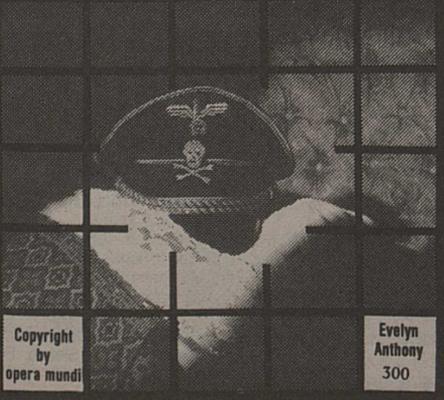
Téléphoner, demander le crédit, le paiement à lieu  
dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur  
les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom  
Rue, no  
NP/Lieu K 587

**Banque Rohner**  
Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève, Rue du Rhône 31

**OPÉRATION  
HÉROÏDE**



Copyright  
by  
opera mundi

Evelyn  
Anthony  
300

— ...Voilà donc un foyer typiquement français, dans un village typiquement français; les aristocrates du château affectant de l'amitié pour Heinz Minden tout en abusant de sa générosité pour obtenir des biens rationnés au commun des mortels; la sœur de l'héroïque comte de Cordant, décoré de la Légion d'Honneur, elle-même héroïne posthume, couchant avec un officier supérieur S.S. bien connu! Et c'est à ces gens-là que Heinz Minden a témoigné bien plus que de la générosité. Nous allons y venir, Madame de Cordant. Permettez-moi de vous poser une question encore. Le major Minden était-il épris de vous?

Dans l'assistance, Sophie de Cordant serra les poings.  
— Salaud! s'écria-t-elle.

D'une voix sifflante, son voisin lui dit de se taire.

Soudain, la foule poussa un profond soupir. Sophie se souleva un peu pour voir ce qui provoquait l'émotion. Heinz Minden s'était levé.

— J'ai changé d'avis.

Dans la salle très résonnante, une voix forte, bien timbrée.

— ... Je plaide coupable.

Siegfried Kopner eut un geste large, des deux bras.

— Inutile de répondre, Madame de Cordant, l'officier dont vous avez fait votre dupe a répondu pour vous. Même en ce moment, il s'efforce de vous protéger. Je demande que cette interruption ne figure pas au procès-verbal du procès. Je suis seul habilité à changer ma plaidoirie.

Le plus âgé des juges s'entretint avec ses collègues. Puis:

— La séance est suspendue, annonça-t-il, pour vous permettre de parler à l'accusé. Nous nous réunirons à nouveau dans une demi-heure.

Aussitôt, Sophie se fraya un passage jusqu'aux premiers rangs et rejoignit sa mère. Derrière elles, le silence avait fait place au caquetage; des reporters se battaient pour sortir et aller téléphoner dans le hall principal.

— Chérie!

Sophie l'entourait de ses bras.

— ... Venez, sortons d'ici!

# 2<sup>e</sup> LIGUE

## Ayent - Naters 1-1 (1-0)

**Ayent:** G. Traveletti; R. Travelletti; Aymon, Savioz, Rey; Favre, G. Morard, Jean, D. Morard, Quarroz, Haenni.  
**Naters:** Imhof; S. Ricci; Mangold, R. Eggel, M. Eggel; P. Salzmann, Gertschen, Schmid; L. Kalbermatter (46° K. Kalbermatter), A. Ricci, K. Salzmann (75° Kammer).  
**Buts:** 18° Jean (1-0), 50° A. Ricci (1-1).  
**Absent:** Naters: Andenmatten (blessé).

## Chalais - Savièse 0-0

**Chalais:** M. Zufferey; Antille; P. Devanthery I, Micheloud, P. Devanthery II; L. Devanthery, Zurwerra, Neurohr; Maillard, G. Devanthery, Allégroz.  
**Savièse:** Pannatier; Panchard; X. Varone (75° N. Dubuis), Héritier, Schurmann; Boillat, Jacquier; J. Dubuis (48° C. Varone), Elsig, Ch. Varone, Dini.  
**Absents:** Savièse: Werlen (malade), P.-A. Debons (blessé).

## Grimisuat - Fully 0-0

**Grimisuat:** Stadelmann; J.-Cl. Roux; Torrent, Follonier, Balet; A. Roux, Maillard, Mathis (55° Muller); Furrer, Kueng, Marclay.  
**Fully:** Gaudin, Cajeux; L. Carron, Gay (8° C. Carron), V. Carron; Fellay, Dorsay, Rard; Cretienand, J.-L. Carron (60° Frochoux), G. Carron.  
**Absents:** Grimisuat: Courtine (malade), Fully: Mottier (blessé).  
**Note:** Fully expédie deux tirs sur la transversale: un par G. Carron et le second par V. Carron.  
**Grimisuat et René Grand (entraîneur) poursuivront leur collaboration la saison prochaine.**

## St-Maurice - Viège 3-1 (1-0)

**St-Maurice:** R. Farquet; Biaggi; Coquoz, Berra, Morisod; Largey, Gallay, Maillard (65° Baud); Roh, Saillen (75° Tissières), Panchard.  
**Viège:** Hildbrand; Blumenthaler (46° Mazotti); Blatter, Stoepfer, Gruber; Pinto, S. Muller, Williner; Wyer, Nellen, Schwarz.  
**Buts:** 15° Saillen (1-0), 50° et 65° Panchard (3-0), 81° Williner (3-1).  
**Absents:** St-Maurice: Dubosson (a quitté le Valais pour le Jura pour raisons professionnelles), B. Farquet (suspendu), Viège: Lienhard (suspendu), Studer, N. Muller (blessés).  
**Note:** à remarquer la rentrée de Tissières, absent depuis l'automne dernier par suite de blessure.

## Salquenen - Conthey 1-1 (0-0)

**Salquenen:** Furrer; Oggier; Mathier, M.-A. Tudisco, HP. Constantin; F. Naselli, P. Constantin, Tenué, Bonvin, Locher (6° Romailier), R. Cina.  
**Conthey:** Comina; J. Bianco; Pralong, R. Bianco, Berthouzo; Gertschen, D. Bianco, Jacquemet; Fontannaz, Schuttel, Udry.  
**Buts:** 67° Schuttel (0-1), 70° Bonvin (1-1).  
**Absents:** Salquenen: Bundi, Montani (blessés), R. Tudisco (suspendu), Conthey: J.-Ch. Sauthier, Dayen (blessés).  
**Notes:** N'ayant pas obtenu satisfaction en ce qui concerne les conditions de travail (terrains, éclairage, installations), l'entraîneur Naselli ne renouvellera pas son contrat avec Salquenen. Il quitte toutefois le club en excellents termes, après trois années de collaboration.  
**Par contre le contrat entre le FC Conthey et l'entraîneur Mugosa a été reconduit.**

## Vouvry - Sierre 3-2 (3-0)

**Vouvry:** M. Vuadens; Turin; Roger Rinaldi, G. Parchet, Roland Rinaldi (44° J.-D. Fracheboud); P. Vuadens, Roch, R. Parchet; Plaschy, Taus, A. Rinaldi.  
**Sierre:** Mathieu; P. Imhof; J.-M. Imhof, Basili (46° Zufferey), Fournier; Bonvin, Salamin (46° D. Imhof), Epifani; Andenmatten, Panigas, Valentini.  
**Buts:** 30° Turin (1-0), 38° Plaschy (penalty) (2-0), 44° A. Rinaldi (3-0), 65° Panigas (3-1), 90° Valentini (penalty) (3-2).  
**Absents:** Vouvry: Steckler, Terrettaz (blessés), A. Fracheboud (malade), Favre (raison professionnelle), Sierre: Biaggi (suspendu).  
**Note:** L'entraîneur Germanier ne quitte pas Sierre mais essaiera de reconquérir une place en II<sup>e</sup> ligue la saison prochaine. Pour l'instant seul Valentini (Sion) s'en va.

J.M.

# Le FC Sierre en III<sup>e</sup> ligue: de l'inédit!

**A**U MOMENT où Fully et Ayent continuent à croire en leur étoile en suivant de près l'issue du championnat de I<sup>re</sup> ligue et le sort de Viège, le FC Sierre a pris connaissance de la dure réalité. L'équipe du président Mabillard et de l'entraîneur Germanier est reléguée en III<sup>e</sup> ligue.

C'est de l'inédit regrettable. Avec le FC Sierre disparaît l'une des principales formations de II<sup>e</sup> ligue de l'histoire valaisanne. A notre connaissance, l'équipe de la cité du soleil n'avait jamais connu une telle mésaventure au cours des dix premières saisons. Trois fois deuxième (67-68, 68-69, 70-71), elle s'emparait du titre de champion de groupe au terme de la saison 72-73 et accédait à la I<sup>re</sup> ligue. Le FC Sierre y demeura

jusqu'à la fin de la saison suivante. Après un bref séjour en II<sup>e</sup> ligue (75-76) les Sierrois repartaient pour la catégorie supérieure (76-77) mais subissait la relégation à nouveau en fin de championnat. Cette fois il n'eut plus la force de s'arrêter en chemin puisqu'il vient de prendre celui de III<sup>e</sup> ligue...

Il ne nous appartient pas d'analyser la politique du club pratiquée ces dernières années. Le comité du FC Sierre saura tirer les conclusions qu'il s'impose. Nous espérons simplement qu'il ne renoncera pas pour autant à effacer au plus vite cette sombre page de l'histoire de leur société.

Depuis que le football existe, les joies et les pleurs se superposent. Souhaitons que Monthey et Viège adoucissent à leur manière les séparations que vient de connaître la II<sup>e</sup> ligue valaisanne.

## Panchard succède à Mottier

Le magnifique challenge mis en compétition par le Nouvelliste pour récompenser le meilleur buteur de II<sup>e</sup> ligue revient à Jérôme Panchard du FC Saint-Maurice. Avec un total de 16 buts, il s'impose devant Anselme Mabillard (Grimisuat) et succède à Jean-Marc Mottier (30 buts la saison dernière).

Le joueur de Milevoy, actuellement à l'école de recrue à Yverdon, fêtera vendredi prochain ses 20 ans. Voilà un cadeau supplémentaire qui récompensera justement le talent de ce brillant attaquant.

Espérons qu'en compagnie des autres lauréats de III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> ligue il pourra être présent samedi soir à Tourbillon pour recevoir le trophée qui lui revient.

## Ayent - Naters G. Morard (joueur): « Merci Massy »

« Si nous sommes arrivés là c'est aussi grâce à notre entraîneur qui a complètement transformé l'équipe au second tour. Nous lui disons merci pour l'instant et en gagnant le match de barrage si jamais il doit se disputer.

Face à Naters nous avions la possibilité de nous imposer en première mi-temps avec comme allié le vent qui soufflait en notre faveur. Malheureusement nous avons raté des occasions de buts. Par la suite Naters a pressé à son tour et chacun s'est préoccupé de ne pas perdre. On voulait absolument gagner mais ce ne fut possible que durant la première partie alors qu'en plus du but, Jean et Quarroz se présentèrent à tour de rôle seuls devant le gardien Imhof qui accomplit dimanche plusieurs exploits. »

## Soland: « Je suis content »

« Notre principale préoccupation était de faire un point pour éviter la relégation. Notre but est atteint et je suis content surtout pour l'équipe qui m'a donné de belles satisfactions durant le championnat.

Ayant eu sa mi-temps et nous avons la nôtre. Dans ces conditions j'estime que le partage des points est logique. Nous devons une fière chandelle à notre gardien Imhof qui a été parfait au stade Saint-Jacques. »

## Chalais - Savièse Allégroz: « La marge de sécurité »

« Si cette rencontre n'avait plus beaucoup d'importance pour Savièse, il n'en était pas de même pour nous. Il nous fallait ce point et nous l'avons obtenu grâce à une plus grande motivation.

Ce fut un match assez bon dans l'ensemble, équilibré, sans domination flagrante d'une équipe.

Il nous reste maintenant un match de coupe valaisanne contre Steg et ensuite chacun pourra profiter d'un repos bien mérité.

Je tiens à remercier mon collaborateur Antoine Clivaz qui a tenu son rôle de coach à la perfection pendant que je jouais. L'avenir? Pour moi j'aimerais me

contenter d'un statut de joueur pour une saison ou deux mais rien n'est encore décidé. »

## Voeffray: « La fin ou presque »

« Nous terminons au 4<sup>e</sup> rang. Je pense que nous pouvions espérer plus en début de saison. Toutefois le bilan n'offre pas que des déceptions car il ne faut pas oublier le départ de Guy Luyet en cours de championnat à Martigny.



A Chalais nous avons vécu un match gentil, joli qui sentait la fin du marathon et une certaine lassitude. C'était la fin ou presque puisque nous devons encore affronter Agarn en coupe valaisanne.

Si je trouve un collaborateur pour me décharger un peu je continuerai peut-être de tenir la place d'entraîneur à Savièse, sinon je ne vois pas comment je pourrais concilier mon travail professionnel et le football. »

## Grimisuat - Fully Grand: « Double objectif »

« Dans ce dernier match nous avions un double objectif: ne pas prendre de but et essayer d'amener Mabillard au titre de roi des buteurs. Le premier but a été atteint et c'était le principal.

Avant la saison nous avions également envisagé de nous classer dans les six premiers. Voilà pourquoi nous nous estimons heureux de l'issue du championnat.

Fully a fait le forcing durant le premier quart d'heure de jeu. Mais plus le temps avançait plus on s'appliqua de part et d'autre à tenir le résultat. Fully jouait groupé et Grimisuat discipliné. Le match resta ainsi tendu jusqu'à la fin. »

## Frochoux: « J'ai confiance »

« S'il faut subir un match de barrage nous le ferons avec confiance car les joueurs ont démontré qu'ils étaient capables de réagir sainement. A Grimisuat, privée de Mottier et du stopper Gay (après huit minutes de jeu), la formation a démontré de belles ressources physiques et morales. Je reste confiant quoiqu'il arrive. »

## Saint-Maurice - Viège Milevoy: « Finir en beauté »

« Nous voulions finir en beauté et cela s'est réalisé puisque nous avons battu le leader Viège. Je suis très content et je félicite mes joueurs pour leur brillant championnat. Mes félicitations vont également à Viège pour son titre et je souhaite que l'équipe de Troger pourra monter en première ligue.

Saint-Maurice - Viège c'était surtout un match de prestige. Ce fut plus encore puisque des deux côtés le football a occupé la première place. »

## Troger: « Sympathique »

« Ce fut sympathique de la part de Saint-Maurice de nous recevoir avec des fleurs et du gâteau. Cette manière de nous féliciter pour le titre a été ressentie avec reconnaissance par mes joueurs.

Le match, inutile de le préciser, s'est déroulé dans un excellent esprit. Ce n'est pas par hasard que notre adversaire termine au second rang. Son football est très valable. Le 3-1 me paraît toutefois un peu sévère car les buts sont dus à des maladresses défensives.

Pour les matches de finale je récupère Lienhard et N. Muller dans un premier temps dimanche prochain à Montreux. Je souhaite que Studer pourra à son tour reprendre l'entraînement. On fera le maximum pour ne pas décevoir en espérant que la chance indispensable nous accompagnera. »

## Salquenen - Conthey Naselli: « Handicap atténué »

« Sans notre gardien titulaire R. Tudisco nous possédions un handicap au départ. Toutefois son remplaçant Furrer

a totalement atténué nos craintes grâce à une prestation de qualité.

Les deux équipes n'avaient pas de motivation particulières mais elles se sont très bien battues. En première mi-temps, avec le vent nous avons obtenu trois chances de but dont une flagrante par Locher à la 5<sup>e</sup>. Toutefois notre prestation devint meilleure après la pause, contre le vent. »

## Mugosa:

### « Médaille de bronze... »

« Personne n'aurait pensé avant le championnat que mon équipe serait capable de terminer en si bonne place. Je suis très content de ce troisième rang qui correspond à une médaille de bronze... Il nous permet ainsi de prendre part à la coupe suisse.

Notre dernier match s'est disputé dans l'esprit de faire comme d'habitude un bon football. Après la pause le rythme a baissé légèrement mais on pardonnera facilement puisque c'est la fin du championnat. »

## Vouvry - Sierre Plaschy (joueur): « La tête haute »

« Cette victoire finale sur Sierre nous permet de quitter la II<sup>e</sup> ligue la tête haute. En effet, nous nous sommes fait un point d'honneur de jouer le jeu jusqu'au bout avec les moyens d'un relégué.

Sur la base de la prestation fournie par notre adversaire je ne suis pas étonné de le voir prendre le même chemin que nous. Sierre n'a réagi qu'au moment où le score était de 3-0 en notre faveur. C'était évidemment trop tard. »

## Germanier:

### « Remonter immédiatement »

« Tout d'abord je dois dire que j'ai été déçu du manque de combativité de certains éléments dimanche à Vouvry. Mais il faut se rendre à l'évidence: si l'on ne parvient pas à battre le dernier, il ne reste qu'à descendre en troisième ligue.

Cela fait mal mais c'est peut-être un bien si l'on sait saisir l'occasion pour rester groupé, recharger les « accus » et essayer de remonter immédiatement. C'est dans ce sens que je vois cette relégation intervenue à la suite d'une certaine poisse et de circonstances spéciales. »

J.M.

# Saint-Maurice - Viège par l'image...



Cet homme volant, c'est le meilleur buteur de la saison, Jérôme Panchard du FC Saint-Maurice, qui dimanche face au champion de groupe Viège inscrivait deux nouveaux buts. Sur cette action le gardien haut-valaisan Hildbrand a évité le pire en faisant preuve de courage.

(Photo A. Bussien)

## Résultats

Ayent - Naters	1-1 (1-0)
Chalais - Savièse	0-0
Grimisuat - Fully	0-0
St-Maurice - Viège	3-1 (1-0)
Salquenen - Conthey	1-1 (0-0)
Vouvry - Sierre	3-2 (3-0)

## CLASSEMENT FINAL

1. Viège	22	14	6	2	47-22	34
2. St-Maurice	22	12	6	4	43-20	30
3. Conthey	22	8	9	5	33-28	25
4. Savièse	22	9	6	7	37-32	24
5. Salquenen	22	7	9	6	22-24	23
6. Grimisuat	22	8	5	9	30-28	21
7. Chalais	22	7	6	9	26-34	20
8. Naters	22	7	6	9	18-29	20
9. Fully	22	6	7	9	30-32	19
10. Ayent	22	7	5	10	29-35	19
11. Sierre	22	4	8	10	25-40	16
12. Vouvry	22	6	1	15	24-40	13

## Classement final des buteurs: saison 1977-1978

16 buts: Panchard Jérôme (St-Maurice)
12 buts: Mabillard Anselme (Grimisuat)
9 buts: Devanthery Gérard (Chalais) Ricci Antonio (Naters)
8 buts: Udry (Conthey) Haenni (Ayent) S. Muller (Viège) M. Coupy (Sierre)
7 buts: Gallay (St-Maurice) Schwarz (Viège) Zurwerra (Chalais) Rard (Fully) Boillat (Savièse) Ch. Varone (Savièse) Schuttel (Conthey)
6 buts: Gertschen (Conthey), Studer (Viège), Nellen (Viège), Williner (Viège), R. Cina (Salquenen), Bonvin (Salquenen), K. Salzmann (Naters), Saillen (St-Maurice).
5 buts: Tissières (St-Maurice), Panchard (Savièse), Epifani (Sierre), Furrer (Grimisuat).

## Bloc-notes chablaisien

**A l'Ecole d'infirmières-assistantes**  
**MONTHEY.** - Le comité de l'Ecole d'infirmières-assistantes du Bas-Valais qui préside le D' Léonce Delaloye s'est réuni avant l'assemblée générale qui s'est tenue vendredi dernier à l'école même.

Dans son rapport de gestion, le D' Delaloye relève l'intérêt suscité par la prolongation de la durée d'écolage qui autorise des stages plus nombreux et un nombre d'heures de cours plus important ce qui est tout à l'avantage des élèves, des établissements hospitaliers.

Des remerciements sont adressés aux enseignants et spécialement à sœur

Aloysia, directrice de l'école, qui a formé sa 6<sup>e</sup> volée à fin mars dernier.

Les comptes et le budget de l'école dont le déficit est pris en charge par l'Etat ont été acceptés.

**On s'est retrouvé au château d'Aigle**

**AIGLE.** - L'Amicale des mobilisés radio-aviation et DCA 39-45 avait son assemblée générale au château d'Aigle. Les membres ont été reçus par le D' Paul Anex, président de l'Association du château. Il leur en a fait un historique bref, mais intéressant, ainsi qu'une description de l'histoire de la région.

## Concerts publics de la 18<sup>e</sup> Rose d'Or de Montreux

Styles multiples, de la tendance « disco » jusqu'au jazz traditionnel, en passant par des spectacles souvent sophistiqués, les concerts de cette 18<sup>e</sup> Rose d'Or se sont terminés par un succès attendu de Véronique Sanson, réussissant un coup d'éclat pour ce final qui attirera une foule enthousiaste et comblée.

Auparavant, nous avons pu constater que les Commodores sont de bons professionnels du show-b., mais ne peuvent pas aisément pénétrer dans la sphère si différente du « live-concert » qui demande le développement d'un climat chaleureux, vivant et non seulement démonstratif.

La soirée de mercredi, rendue monotone par la présence seule de solistes, n'a pas tenu ses promesses. Certes, Randy Newman, Jan Akkerman, Paco de Lucia ont fait leur possible pour démontrer leur qualité, mais à aucun moment nous n'avons réellement été conquis, malgré le talent certain de chacun.

Enfin, avec Pasadena et Chi Coltrane, la soirée du vendredi demeurera dans nos mémoires de par la qualité d'un Pasadena vivant, interprétant ragtime et boogie woogie avec le respect de la tradition du vieux blues et du jazz. Ce que Che & Ray n'ont

pas réussi avec leurs multiples pianos sur scène; Pasadena a ravi: musique jouée pour le plaisir par ces amateurs de vieux jazz des années vingt-trente, que nous avions déjà pu apprécier en 1976 à Montreux, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire du Festival de jazz.

Mention « excellente » pour Chi Coltrane qui, seule à son piano, nous apparaît très sûre, bien à sa place; jeu d'accompagnement simple, efficace, tour de chant bien rodé, voix puissante, impétueuse, décisive, la charmante chanteuse américaine nous offre un spectacle agréable, sans fioriture inutile (utilise le blues-rock avec beaucoup de précision et d'impact). Sans aucun doute une réussite.

Rappelons encore le prochain Festival de jazz 1978 de Montreux, qui aura lieu du 7 au 23 juillet, pour lequel on nous annonce déjà Ray Charles, Clark Terry, Billy Preston, Etta James, McCoy Tyner et Bill Evans, etc. De plus, une nuit brésilienne est également à l'affiche et sera réalisée grâce à une collaboration des festivals de Sao Paulo et de Montreux. Nous reviendrons ultérieurement sur ce programme dont les modifications et les changements de dernière minute ne sont plus une nouveauté. Ap

## En marge des festivités de l'institut Saint-Joseph

### La générosité d'une jeunesse centenaire



Lors de l'apéritif offert par la commune de Monthey, au cours duquel les musiciens de l'Harmonie municipale donnèrent un concert apprécié, devant la cure, quelques-uns des 800 participants à cette manifestation du centenaire entourant les autorités civiles et religieuses.

Photo NF

**MONTHEY.** - Lors du repas pris en commun, plusieurs orateurs se sont exprimés pour relever la qualité de l'enseignement, la disponibilité des sœurs de Saint-Joseph d'Anney.

Pour sa part, le conseiller d'Etat Antoine Zufferey a souligné la **disponibilité** et la **faculté d'adaptation** qui sont les caractéristiques de la jeunesse. Mesurée à ces critères, la congrégation des sœurs de Saint-Joseph

d'Anney ne parvient pas à nous faire croire tout à fait, dit-il, à une présence centenaire.

« En effet, et pour m'en tenir à ma seule expérience, j'ai toujours trouvé dans cette institution un partenaire ouvert et capable de faire face aux besoins déterminés par l'autorité responsable, attentif à satisfaire ces besoins plus qu'à rechercher ses propres aises.

« C'est ainsi qu'au cours de cette dernière tranche de dix ans, durant laquelle j'ai présidé aux destinées du Département de l'instruction publique j'ai vu les sœurs de Saint-Joseph répondre présent lorsque les communes de la région montheysanne ont eu besoin pour leur jeunesse féminine de quelqu'un qui conduise le cycle d'orientation. Elles ont répondu également « présent » à nouveau lorsque le canton leur a demandé de préparer en classes mixtes les diplômés de commerce pour les districts de Monthey et Saint-Maurice.

« A chaque fois elles ont assumé avec toute la générosité de leur jeunesse pourtant centenaire l'effort qu'exigeaient les adaptations.

« Le chef du Département de l'instruction publique tient à dire un merci tout particulier à cette institution avec laquelle ses relations ont toujours été exemplaires et qui a toujours su donner aux jeunes qui lui ont été confiées, avec les connaissances exigées, une éducation profondément humaine et chrétienne.

« Par-delà les vœux que je formule pour cette communauté bien précise, j'aimerais souhaiter qu'à la faveur d'une évolution bienvenue, l'idéalisme et la générosité retrouvent une tendance accrue à s'exprimer en la forme de vocation de manière à permettre la relève de toutes les forces qui nous offrent aujourd'hui leur dévouement et leur bonne volonté. »

Le conseiller d'Etat Antoine Zufferey profite de cette occasion pour apporter le salut le plus amical du Conseil d'Etat aux autorités et à la population du district de Monthey. « Nous savons que la distance ne favorise pas les échanges et la compréhension et qu'en telle circonstance il est nécessaire - non seulement que l'on n'entrepreneur rien qui soit de nature à séparer - mais que l'on cultive au contraire tout ce qui rapproche. »

« Je voudrais que ma présence ici soit en même temps qu'une manifestation toute naturelle de la reconnaissance que nous devons à l'institut Saint-Joseph, une expression de cette volonté de resserrer les liens du Conseil d'Etat avec la région montheysanne.

« Je souhaite aux sœurs de Saint-Joseph d'Anney un long avenir montheysan, au service de notre jeunesse dans la qualité qui est traditionnellement la sienne et que nous savons apprécier. »

## L'ordre du Temple de Jérusalem ... aux mines du Bouillet à Bex

**BEX.** - Dimanche, une cérémonie, inhabituelle chez nous, s'est déroulée aux mines du Bouillet, cérémonie à laquelle participèrent quelques personnalités de la région, invitées par le grand bailli pour la Suisse de l'ordre souverain et militaire de Jérusalem qui avait organisé une cérémonie solennelle d'adoubement pour le « convent du grand baillage de Suisse ».

Le Dr Houchang Basti (Bex), grand bailli

pour la Suisse, était accompagné tout spécialement de M. Alfred Zappelli, grand prieur international.

Ce fut d'abord à Montreux que les représentants de l'ordre se sont retrouvés samedi « sous la présidence du sérénissime suprême grand maître » pour la consécration du « Chapitre du Haut magistère de l'ordre souverain et militaire du Temple de Jérusalem ».

Dimanche, à l'intérieur des mines du Bouillet, ce fut la célébration de diverses réjouissances en famille. A cette occasion trois chevaliers d'honneur ont été désignés: le syndic de Bex; M. Aimé Desarzens, M. Lucien Fournier, directeur des mines et salines et M. Viret, magistrat vaudois.

Parmi les personnalités participantes, on notait la présence de l'archimandrite orthodoxe grec de Turin, de l'abbé Gabrielle (Cannes) protonotaire apostolique, ainsi que de nombreux membres venus de toute la Suisse où l'ordre est implanté.

Rappelons que cet ordre a été fondé en 1119 à Jérusalem en adoptant la règle de saint Augustin pour se consacrer à la police en Terre sainte. Après la perte de la Terre sainte, les templiers se replièrent sur Chypre tout en possédant de nombreux établissements en Occident dont « Le Temple » de ris qui était une banque, à laquelle faisait souvent appel le roi de France. Philippe Le Bel qui convoitait les richesses des Templiers décida d'abattre l'ordre. Dans un procès qui dura de 1307 à 1314, sous l'effet des supplices, quelques Templiers avouèrent des forfaits. Le pape Clément V, après avoir protesté et tenté d'évoquer l'affaire devant lui, bien qu'il n'eût pas admis la culpabilité des Templiers, en 1311, décida la suppression de l'ordre.

Même après sa disparition l'ordre conserva son influence dans le monde et reprit forme au Moyen Age. D'ordre militaire et religieux, il est aujourd'hui monothéiste et chevaleresque, sans aucun secret dans ses activités.

(Cg)



A gauche, le grand prieur international de l'ordre souverain et militaire du Temple de Jérusalem, M. Alfred Zappelli (Genève), en compagnie du grand bailli pour la Suisse, le Dr Houchang Basti (Bex).



Peu avant l'entrée des dignitaires de l'ordre à l'intérieur des mines du Bouillet, les participants à cet « adoubement » devant l'entrée de la mine.

## Salle polyvalente et patinoire montheysannes

**MONTHEY.** - Le conseil général qui se réunira lundi prochain, 29 mai, aura spécialement à traiter du message du conseil communal traitant des crédits complémentaires concernant la construction de la salle polyvalente-patinoire artificielle dans la zone sportive dite « Verney ».

Le projet dont le coût ascende à 3,9 millions comprend une participation communale de 2,8 millions, un emprunt bancaire de 800000 francs et un capital social de 300000 francs.

Le coût d'un premier projet ayant été largement dépassé dans le cadre financier arrêté par les conseils communal et général, le crédit budgété en 1977 non utilisé est ainsi devenu caduc sous réserve d'un montant de 197 248 fr. 60 pour les travaux préparatoires, montant enregistré dans les comptes 1977.

Ce projet a donc été remis sur le métier, le rapport final de la commission spéciale n'a pu être soumis qu'en ce début de 1978 au conseil communal.

Il faut relever que l'endroit d'implantation aux « Verney » n'a pas suscité de critiques particulières. Il sied pourtant de rappeler que ce choix a pris en considération tous les problèmes d'environnement, de circulation, d'accessibilité, de développement posé par ce genre d'équipement. Le conseil communal, après avoir examiné plusieurs localisations, a retenu la zone des « Verney », zone sportive, réservée à cette fin comme second pôle sportif dans le plan d'extension communal, approuvé par le conseil général dans sa séance du 20 septembre 1976.

Relevons que la patinoire couverte pourrait être exploitée d'octobre à février alors que la salle polyvalente le serait de mars à septembre.

Outre le financement, la commune assurerait une participation annuelle de 48 000

francs aux frais pour le patinage scolaire et le patinage gratuit des enfants, le mercredi après-midi. Dans son message le conseil communal relève plusieurs points intéressants sur lesquels il convient de revenir.

Si la nécessité de cet équipement sportif et social (dont le NF a déjà fait une analyse dans une de ses précédentes éditions) est quasi unanimement admise à Monthey, par contre, l'opportunité de la mise en chantier dans la conjoncture actuelle soulève des réserves en raison du poids relatif que pose cet investissement sur les finances communales. Mais cet investissement sera modeste en regard de ceux intervenus ces dernières années: collège du Reposieux 12 millions - passage sous-voies de Montheolo 6 millions - parc du Cinquantoux 2 millions.

Précisons aussi qu'aujourd'hui, il ne s'agit plus d'estimation, mais de chiffres réels en ce qui concerne le coût de réalisation du projet de cette patinoire-salle polyvalente sur lequel le conseil général se prononcera certainement favorablement lors de sa séance de lundi prochain.

### Le conseil communal se penchera sur...

**AIGLE.** - Mercredi 24 mai à 20 h. 30, conseillers et conseillers communaux se pencheront sur les préavis municipaux suivants:

En premier lieu, le préavis relatif au plan d'extension partiel au lieu dit « Au Ciclet », puis celui de l'assainissement du drainage le long de la façade nord de l'hôtel de ville.

Le problème très important de la réfection de la rue de Jérusalem sera également examiné.

On passera également à la question du remplacement d'une conduite d'eau au lieu dit en Novassales.

Les communications de la municipalité et les propositions individuelles viendront clore les débats de ce conseil communal.

Publicitas  
21 21 11

**HAZYLAND**

Dancing au Pavillon  
Montreux  
Tél. (021) 62 56 48

\*\*\*\*\*

Du 16 au 31 mai

Pour la première fois  
à Montreux, le sensationnel  
orchestre indonésien

**The Tielman  
Brothers**

Tous les succès du moment  
avec le  
disc-jockey No 1: Alain

Air conditionné

**HAZYLAND**

**Liquidation totale  
de la pépinière Mathier Mein-  
rad, Salquenen**

2 machines à greffer électriques  
4 machines à greffer Typ Oppenheim  
80 caisses en bois  
4000 plantons Pinot 5 BB  
1000 plantons Gamay 5 BB

Gros rabais

Tél. 027 / 55 02 52 - Rolet Mathier  
36-24969

**Action couches**

Pour les jeunes, résidences secondaires, chalets, etc., nous offrons:

- 1 couche à ressorts, tête réglable
- 1 protège-matelas
- 1 matelas à ressorts dimensions 150/190 cm

le tout au prix de

**Fr. 590.-**  
(libre service)

Egalement livrables dans les largeurs: 110, 120, 130, 140, 160 cm

**Ameublements Prince, Vétroz**  
Tél. 027/36 24 39

**«Vente aux enchères»  
de titres**

Vendredi 2 juin 1978, à 16 heures, en les bureaux de la fiduciaire Michel Favre, rue de la Poste à Echallens, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques et à tout prix de

**Fr. 60 000.-** valeur nominale de certificats d'actions dans la S.I. Mauvoisin S.A., à Saint-Maurice, société propriétaire d'un immeuble à Saint-Maurice, au capital-actions de **Fr. 385 000.-** Dividende de 4% en 1975 et 1976 (1977: à décider). Rendement locatif brut: 1974: 8,6%; 1975: 9,07%; 1976: 9,23%. Vente à tout prix, paiement comptant. Titres propriété de la masse concordataire E. Amherd, précédemment à Froideville, actuellement à Lausanne (concordat par abandon d'actifs). Pour tous renseignements: auprès du liquidateur M. Michel Favre, fiduciaire, 1040 Echallens, Tél. 021 / 81 33 82 - 81 38 92 Echallens, le 3 mai 1978.

**Avez-vous  
une baignoire jaunie**

ou dont l'émail est mat ou endommagé ?

Avec notre méthode, nous pouvons vous la remettre à neuf.

Au prix unique de Fr. 290.- également en couleur.  
Trois ans de **garantie**

Appelez-nous au  
027 / 55 04 80 ou 55 97 49  
(également le soir)

**Tous vos faire-part**

**MARIAGE  
NAISSANCE**

livrés dans les plus brefs délais et dans une nouvelle gamme de prix avantageux

**Imprimerie Gessler SA**  
Pré-Fleuri 10 - Sion  
Tél. 027 / 23 19 05

# Le nouveau Michelin est là!



**Sûr dans les virages.  
Sûr au freinage.  
Sûr à haute vitesse.  
Sûr sous la pluie.  
Sûrement bientôt sur  
votre voiture.**

**MICHELIN  
XZX**

**Michelin. Plus sûr. Plus longtemps.**

**Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11**

## Du lait prêt à la consommation!

Le lait et les produits laitiers sont, comme on le sait, très sensibles aux influences extérieures. Il faut donc les transformer de façon irréprochable, rapidement et hygiéniquement pour que le consommateur reçoive un produit d'excellente qualité. Or, des produits qui sont écoulés dans un délai très court se conservent ainsi à la maison plus longtemps. Dans les laiteries, le lait et les produits laitiers sont munis de l'inscription mentionnant la **date-limite de vente**, mais, celle-ci, n'est pas indéniable à la date de consommation. Conservé fermé, au frais et à l'abri de la lumière, le lait reste irréprochable jusqu'à deux à trois jours après la date de vente indiquée. Autrement dit: le lait est qui acheté le jour de la date-limite indiquée sur l'emballage, se conserve à la maison encore trois jours et reste d'une qualité parfaite.

**Qualité garantie!**  
L'état et la qualité du lait sont garantis par

Zu verkaufen bis  
à vendre jusqu'au  
da vendere entro il

**23 mai 1978**

**Journée  
internationale  
du lait**

et irréprochable. La date-limite de vente est imprimée sur l'emballage qui est ensuite mis en vente. **Ce lait est prêt à la consommation**, il n'est pas nécessaire de le chauffer. Par de chaudes journées d'été surtout, le lait froid est vraiment une boisson excellente et rafraîchissante, non seulement à la maison... si vous allez au restaurant, demandez du lait froid pasteurisé, vous ne le regretterez pas!

**Tout bien réfléchi, je bois du lait!**

Union centrale des producteurs Suisses de lait

**c'est naturel!**

des contrôles réguliers en laboratoires. Les examens et les analyses sont principalement d'ordre bactériologique et chimique. Un traitement minutieux et des contrôles commencent déjà à la ferme. Ici, après la traite, le lait est immédiatement refroidi, puis apporté par le plus court chemin au centre collecteur et de là à la laiterie centrale. Il est pasteurisé et enfin mis en emballage de façon hygiénique

# Les 25 ans de la télécabine de La Creusaz

## Veillée de prière en chansons avec Raymond Fau



MARTIGNY. - Pour connaître vraiment Raymond Fau, il faut l'entendre, il faut le vivre « en veillée » lorsqu'il présente ses chansons, fait chanter l'assemblée, explique, parle avec ceux qui l'écoutent. Nous aurons le plaisir et l'avantage de l'approcher au cours d'une veillée de prière en chansons dans l'amitié et la fraternité qui aura lieu en l'église Saint-Michel du Bourg, le mercredi 24 mai 1978, à 20 h. 30, c'est-à-dire demain soir.

Dans ses chansons, il dit ce qu'il pense, sans effets dramatiques. C'est tellement simple que c'est même décevant au début pour la jeunesse habituée à être happée par les secousses musicales. Mais Raymond Fau aime que ses chansons provoquent un dialogue, et c'est pour cela qu'il apprécie beaucoup les « après-spectacles » : se réunir et rencontrer des gens qu'il ne connaissait pas la veille. C'est pour lui, dit-il, le meilleur moment d'une soirée.

Né en 1936, en France, cette « anti-vedette » est devenue un chanteur très attachant. Ses nombreux disques, ses tournées le font découvrir chaque jour dans les pays francophones.

A vous maintenant, Martignerais, de le découvrir demain soir.

## Cours de sauveteurs

MARTIGNY. - Les personnes qui s'intéressent à un cours de sauveteurs ayant lieu l'après-midi, en vue de l'obtention du permis de conduire, peuvent s'inscrire en téléphonant au 026 2 22 14.

Il se donnera les mercredis après-midi 31 mai, 7 et 14 juin 1978, de 14 à 18 heures.

MARTIGNY. - Eh! oui. Déjà un quart de siècle que cette installation a fait connaître à foule de gens les hauteurs dominant Les Marécottes.

Fernand Frachebourg, président d'honneur de la société de la télécabine, écrivait un jour : « Fine pellicule de terre arable re-

couvrant mal une roche dure et compacte, soumise à une déclivité prononcée, à l'érosion que creusent la bise et les pluies, à la sécheresse que nourrissent le soleil et le fœhn, qu'accablent avalanches, éboulements et incendies, qu'alimente mal une médiocre fumure, telle se présente la vallée

du Trient. »

Dans cette rudesse de la nature, les montagnards, pour leur survie, peinent, triment, cultivent une faible surface éparpillée en un grand nombre de parcelles minuscules. Jadis, ils soignaient leur petit cheptel, exploitaient des carrières d'ardoises, forêts et mayens d'alpages; exposaient leur vie sur les abîmes où au violent courant de la rivière pour flotter le bois.

Puis vint le chemin de fer, la route, le téléski, la télécabine enfin, qui marquèrent un tournant dans le monde d'existence de ces gens cordiaux et entreprenants.

Ces 25 ans d'exploitation des remontées mécaniques Les Marécottes-La Creusaz auxquelles on a joint quatre téléskis dont l'un monte à l'altitude de 2204 mètres avec station inférieure à 1420 mètres (Golettaz), il fallait les marquer d'une façon particulière lors de l'assemblée des actionnaires qui a eu lieu samedi dernier au café Central des Marécottes. Vingt-neuf personnes représentaient 330 000 francs d'actions.

Au cours du rapport présidentiel, on a appris que les tarifs ont été maintenus durant le dernier exercice. La clientèle étrangère, surtout, a apprécié cet effort que l'on poursuivra aussi longtemps que possible.

Les recettes ont augmenté de près de 34 000 francs grâce à des conditions météorologiques favorables, sauf à Pâques 1977 où l'enneigement a fait défaut. En revanche, les frais d'exploitation se sont accrus d'environ 41 000 francs, surtout à cause de l'allongement des périodes d'exploitation, mais l'exercice se termine avec des résultats équilibrés après des amortissements ordinaires de 111 500 francs. La dette a été ramenée à 541 000 francs au 31 mars 1978.

On poursuit donc une gestion stricte en comprimant les dépenses et en tâchant d'obtenir des rentrées supplémentaires.

Pour l'instant, les prévisions sont encourageantes.

Au cours des débats, M. André Décaillet, président de la commune de Salvan, parla de ses soucis et joies :

- station d'épuration des eaux à construire;
- liaison forestière envisageable avec le village de Finhaut;
- 63 demandes de constructions en 1978 déjà;
- alimentation en eau potable;
- problèmes financiers.

M. Jean Délez, chef d'exploitation, rappela qu'une étude est faite par Electrowatt en vue d'ouvrir le domaine skiable de Salanfe dont on parle il y a déjà bien longtemps. Cette étude sera terminée prochainement.

M. Jacques Frachebourg souleva le problème du rachat du réseau électrique de La Creusaz par la Lonza.

Bref, une excellente assemblée à la fin de laquelle les actionnaires présents reçurent une magnifique plaquette illustrée, imprimée pour marquer ce quart de siècle d'activité.

En 25 ans, la société a connu des hauts et des bas. Fondée timidement, elle a supporté allègrement ses maladies de jeunesse, pour parvenir à une certaine maturité pondérée à l'image de la vallée. Au cours des années, elle s'attacha une clientèle régulière. C'est ainsi qu'il devint possible de compléter les aménagements; de cette manière, cette société a été le moteur propulsif du développement régional de ces derniers lustres.

## Activités créatrices manuelles

MARTIGNY. - Depuis trois ans, on a créé chez nous un poste de maître d'animation. Le titulaire n'est autre que Michel Bovisi, décorateur et artiste-peintre de talent.

Son rôle est de développer chez les enfants le goût des activités créatrices manuelles. Il y parvient merveilleusement. Le public une fois de plus pourra s'en rendre compte car les élèves des écoles primaires de la commune l'invitent à une exposition de leurs travaux qui se tiendra à la salle communale jusqu'au 30 mai prochain, selon l'horaire suivant :

- samedi 27 mai, de 9 à 17 heures;
  - dimanche 28 mai, de 14 à 18 heures;
  - lundi 29 mai, de 9 à 21 heures;
  - mardi 30 mai, de 9 à 17 heures.
- Le vernissage aura lieu vendredi 26 mai, dès 17 heures.

## Les votations fédérales à Martigny

1. Loi fédérale du 24 juin 1977 réglementant l'heure en Suisse.
2. Loi sur le tarif des douanes (modification du 7 octobre 1977).
3. Loi fédérale du 24 juin 1977 sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption.
4. Loi fédérale du 7 octobre 1977 sur l'aide aux hautes écoles et la recherche.
5. Initiative populaire « pour douze dimanches par année sans véhicules à moteur ni avions ».

### HEURES D'OUVERTURE DU SCRUTIN

HOTEL DE VILLE : vendredi 26 mai 1978 de 17 à 19 heures ; samedi 27 mai, de 10 à 12 heures ; dimanche 28 mai, de 10 à 12 heures.

BÂTIMENT DE LA GRENETTE, BOURG : samedi 27 mai, de 17 à 19 heures.

VOTE PAR ANTICIPATION : le vote par anticipation pourra être exercé à l'hôtel de ville le MERCREDI 24 MAI 1978 de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

L'administration

## Les votations fédérales du 28 mai dans le Chablais

L'assemblée primaire des communes signataires de cet avis est convoquée aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de :

1. La loi fédérale du 24 juin 1977 réglementant l'heure en Suisse
2. La loi sur le tarif des douanes (modifications du 7 oct. 1977)
3. La loi fédérale du 24 juin 1977 sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption
4. La loi fédérale du 7 octobre 1977 sur l'aide aux hautes écoles et la recherche
5. L'initiative populaire « pour douze dimanches par année sans véhicules à moteur ni avions ».

derniers mois, la carte civique n'a pas encore été adressée aux citoyens concernés; ils pourront néanmoins exercer leur droit s'ils remplissent les conditions mentionnées ci-dessous.

Pour les personnes qui ont égaré leur carte civique, un duplicata sera établi au bureau de vote.

Sont électeurs les citoyens domiciliés dans la commune qui ont déposé leur acte d'origine au moins dix jours avant la votation.

### Vote anticipé

Les citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire peuvent remettre leur bulletin de vote au président de la commune ou à son remplaçant, aux jours et heures mentionnés ci-après.

Monthey, le 18 mai 1978

Communes de: Monthey, Champéry, Collombey-Muraz, Massongex, Port-Valais, Saint-Gingolph, Saint-Maurice, Troistorrens, Val-d'Illiez, Vérossaz, Vionnaz, Vouvry.

### Ouverture des bureaux de vote

#### Monthey

Vote anticipé: hôtel de ville (bureau présidentiel). - Mercredi 24, de 10 heures à 11 h. 30 et de 16 h. 30 à 18 heures.

Bureau de vote: salle de gymnastique de l'ancien collège (rue du Collège). - Vendredi 26, de 17 à 19 heures; samedi 27, de 10 à 12 heures et de 17 à 19 heures; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Champéry

Vote anticipé: bâtiment communal. - Mercredi 24, de 17 à 18 heures.

Bureau de vote: bâtiment communal. - Vendredi 26, de 18 à 19 heures; samedi 27, de 18 heures à 19 h. 30; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Collombey-Muraz

Vote anticipé: Collombey: maison de commune. - Mercredi 24, de 17 à 18 heures.

Bureau de vote: Collombey: maison de commune. - Vendredi 26, de 18 à 19 heures; samedi 27, de 18 à 19 heures; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

Muraz: maison du village. - Vendredi 26, de 18 à 19 heures; samedi 27, de 18 à 19 heures; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Massongex

Vote anticipé: bureau communal. - Mercredi 24, de 17 à 18 heures.

Bureau de vote: groupe scolaire. - Vendredi 26, de 18 h. 30 à 19 h. 30; samedi 27, de 17 h. 30 à 19 h. 30; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Port-Valais

Vote anticipé: Bouveret: bureau communal. - Mercredi 24, de 11 à 12 heures; vendredi 26, de 11 à 12 heures.

Bureau de vote: Bouveret: bureau communal. - Samedi 27, de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

Les Evouettes: maison de commune. - Dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Saint-Gingolph

Vote anticipé: bureau communal. - Jeudi 25, de 11 h. 30 à 12 heures.

Bureau de vote: salle du Billard (château). - Samedi 27, de 18 à 19 heures; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Saint-Maurice

Vote anticipé: bureau communal. - Mercredi 24, de 11 à 12 heures.

Bureau de vote: vendredi 26, de 18 à 19 heures; samedi 27, de 11 à 12 heures et de 17 à 19 heures; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Troistorrens

Vote anticipé: Troistorrens: auprès du président, sur demande.

Bureau de vote: Troistorrens: bâtiment scolaire. - Samedi 27, de 18 à 19 heures; dimanche 28, durant deux heures après les offices.

Morgins: bâtiment de l'école - Dimanche 28, de 9 à 10 heures.

#### Val-d'Illiez

Vote anticipé: bureau communal. - Mercredi 24, de 18 à 19 heures.

Bureau de vote: grande salle. - Samedi 27, de 18 h. 30 à 19 h. 30; dimanche 28, de 8 à 9 heures et de 10 h. 30 à 11 h. 30.

#### Vérossaz

Vote anticipé: bureau communal. - Mercredi 24, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

Bureau de vote: salle d'école. - Samedi 27, de 17 à 18 heures; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

#### Vionnaz

Vote anticipé: Vionnaz: bureau communal. - Mercredi 24, de 17 à 18 heures.

Bureau de vote: vendredi 26, de 19 à 20 heures; samedi 27, de 18 heures à 19 h. 30; dimanche 28, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Reverez: bâtiment communal. - Samedi 27, de 19 h. 15 à 20 heures; dimanche 28, de 9 h. 45 à 10 h. 15.

#### Vouvry

Vote anticipé: Vouvy: maison communale. - Mercredi 24, de 17 à 18 heures.

Bureau de vote: Vouvy: maison communale. - Vendredi 26, de 19 heures à 20 h. 30; samedi 27, de 19 heures à 20 h. 30; dimanche 28, de 10 à 12 heures.

Miex: bâtiment ancienne école. - Dimanche 28, de 10 heures à 11 h. 30.

Une autre façon d'être douce avec Lui...

...lui offrir des florentins.



Des florentins

Oulevay

naturellement!

DelSeu

Le bagage de sécurité moderne



## AU PROFIT D'« ENFANTS DU MONDE » MÉMORIAL PAUL CHAUDET À VERBIER

VERBIER. - Comme nous l'avons déjà annoncé dans nos colonnes, la station de Verbier vivra une période artistique, sous la forme d'exposition-vente, dès le 8 juillet prochain et jusqu'au 9 août.

Heures artistiques ? Oui mais, avant tout, heures humanitaires dont le profit sera destiné à l'œuvre « Enfants du Monde ».

Comment atteindre ce but ? La réponse est donnée au nom du comité d'organisation par M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières, ancien conseiller national :

« Cent artistes parmi les plus connus de France, d'Italie, d'Espagne, de Suisse etc., ont consenti à faire don d'une ou de plusieurs de leurs œuvres pour que cette exposition intitulée « Memorial Paul Chaudet » soit simultanément une réussite du cœur et une manifestation artistique d'une qualité exceptionnelle. Au-delà des peintures et sculptures, les visiteurs et acheteurs pourront également apprécier ou acquérir toute une série d'objets d'art africains. Le produit intégral de la vente sera

versé à « Enfants du Monde » notamment pour le reboisement du Sahel sénégalais « un arbre un enfant » et en faveur de l'hôpital Petté au nord du Cameroun, dirigé avec compétence et dévouement par le D<sup>r</sup> Annemarie Schönerberger, fille de M. W. Schönerberger, ancien juge fédéral et professeur à l'université de Fribourg.

Notre but est de sensibiliser l'opinion publique et de trouver des moyens financiers permettant de venir en aide à l'enfance malheureuse tout en rendant hommage à la mémoire de Monsieur le président Paul Chaudet. La manifestation est placée sous la présidence d'honneur de M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal, et de M. Willy Ritschard, président de la Confédération. »

Ces premières explications nous montrent l'importance de cette manifestation, à la fois culturelle et humanitaire, qui se déroulera dans le prestigieux cadre de Savoleyres, sis à 2300 m d'altitude.

## LE CHÂBLE :

### Concert d'élèves à la maison paroissiale

LE CHÂBLE. - Tous les parents d'élèves ainsi que tous les amis de la musique sont cordialement invités à participer, mercredi soir 24 mai, veille de la Fête-Dieu, au 8<sup>e</sup> concert annuel du Conservatoire cantonal, section Bagnes.

Cette audition permettra à chacun de se rendre compte du très bon travail et des gros progrès effectués par les élèves de piano de Mme Marie-

Marguerite Carron et les élèves de guitare de Mlle Michèle Carron.

Un excellent moment musical que tous les mélomanes de la vallée ne voudront certes pas manquer.

D'autre part, cette soirée audition permettra déjà à tous les intéressés de prendre contact avec les responsables de la section pour les futures inscriptions au Conservatoire cantonal pour la prochaine période d'études.

## ORSIÈRES :

### IMPORTANTES DÉCISIONS COMMUNALES

ORSIÈRES. - Le conseil communal d'Orsières, réuni le 17 mai dernier, outre un ordre du jour chargé comprenant les examens du rapport de la commission de l'aménagement du territoire et construction, de la commission des travaux publics, de la commission du cahier des charges, de la commission paroissiale et de la commission des eaux, a notamment présenté et adopté deux points importants :

- vente de terrain à Téléverbier
- cautionnement à la Société de développement de Champex.

### Un nouveau télésiège

Comme nous l'apprenait la dernière assemblée générale de Téléverbier, il est prévu dans les étapes 78/79 et 80/81 de construire un nouveau télésiège Champex - La Broya. A cet effet la commune d'Orsières a reçu de la société de remontées mécaniques une demande d'achat du terrain sis à la Broya et sur lequel devrait s'implanter la gare d'arrivée du nouveau télésiège de La Combe et de Champex - La Broya. Cette vente de terrain a été ratifiée par le conseil à un prix des plus raisonnables. Il a également été admis de mettre Téléverbier au bénéfice d'un droit de superficie à bien plaie pour la station inférieure du télésiège ainsi que d'octroyer les droits de passage nécessaires à cette construction.

### Aide à la SD

Lors du même conseil, il a également été admis de répondre favorablement à la demande de la Société de développement de Champex sollicitant le cautionnement de la commune en vue de contracter un emprunt pour financer les travaux d'aménagement d'électricité Champex - La Broya.

Egalement à la demande de la société de développement, le conseil communal accepte de porter le subsidie pour les travaux de voirie de 3500 à 4000 francs.

Comme on peut donc le constater, l'avenir touristique de la coquette station de Champex ne laisse, de loin pas, le conseil communal indifférent et tout ce qui peut être fait en la matière et pour cette partie précise du territoire fait l'objet d'études et d'attention soutenues.

Naturellement ces décisions prises à l'échelon du conseil communal devront être soumises, dans un proche avenir, à l'approbation de l'assemblée primaire.

## Sion, Hérens, Conthey

### U.S.R.T. - Section Valais :

## UN EXAMEN DE CONSCIENCE SUR LA SITUATION

SION. - La section Valais de l'Union suisse des installateurs, concessionnaires en radio et télévision, a tenu hier matin, au Motel du Soleil, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Serge Michelotti de Sion. Pour la première fois, la presse était conviée à suivre les délibérations. Cette assemblée était honorée de la présence de MM. Henri Gianadda, directeur de l'UCOVA, Bernard Molk, chef de service et Charly Frossard, maître professionnel au Centre professionnel de Sion. M. Charly Rey, installateur en radio et télévision, a été admis comme nouveau membre de la section.

### Considérations et réflexions

M. Michelotti dans son rapport devait relever notamment :

- le comité a décidé d'attribuer dorénavant un prix à l'apprenti électronicien en radio et télévision, qui aura la moyenne des notes la plus élevée ;
- une entrevue a eu lieu avec M. Métry du Service de l'industrie et du commerce du Département de l'économie publique au sujet des rabais accordés par des discounts durant toute l'année. Pour l'heure, il n'y a pas de loi à ce sujet, mais les commerçants doivent dénoncer les abus à ce service, qui interviendra ;
- les petites et moyennes entreprises ont un rôle à jouer dans le contexte de l'économie ; il devrait y avoir des bases légales qui les protègent et les établissements bancaires devraient consentir un effort en faveur des jeunes qui veulent s'installer à leur compte.
- Les cours d'introduction pour les apprentis électroniciens en radio et télévision seront dorénavant supprimés.

### Prix minimum : manifeste du comité de la section du Valais

Depuis quelques mois le Département fédéral de l'économie publique a introduit la procédure de consultation pour une révision partielle de la loi fédérale sur la concurrence déloyale (LCD). Il résulte de ce projet que seul « l'affichage obligatoire des prix de détail » sera inséré dans cette loi. Ceci est très regrettable car à la fin de cette année il n'y aura plus de surveillance des prix.

La section du Valais de l'USRT demande au Conseil fédéral d'introduire dans la nouvelle loi la surveillance des prix « minimum », « prix plancher ».

Ce prix minimum doit être fourni par le fabricant ou l'importateur, et laissant une marge de bénéfice normale au détaillant. Aujourd'hui, les frais généraux se situent pour un commerce spécialisé entre 22 et 27%. Pour que les commerçants aient encore un bénéfice, il faut qu'ils reçoivent une ristourne de 13%. La loi ne doit pas être révisée pour les grandes entreprises. Dans les articles radio, télévision etc., - toujours vendus à des prix inférieurs - sont utilisés comme paravent pour masquer la hausse des prix des produits qui sont à la base de leurs chiffres d'affaires. Cette manière de procéder porte une atteinte grave à la profession et constitue un abus flagrant de la liberté de commerce. Le comité de la section du Valais préconise, s'il ne peut obtenir satisfaction, que des mesures de représailles soient prises dans toute la Suisse ; par exemple, en n'engageant plus d'apprentis pendant une période déterminée. Ce manifeste a été remis au comité central le 7.10.1977, lors de la réunion des présidents. Le comité a jugé indispensable d'agir pendant la période de consultation et de ne pas réclamer après coup.

### « Poursuivre et améliorer la politique de formation actuelle. »

M. Charly Frossard, maître professionnel, dans un bref exposé a rappelé que le Centre professionnel de Sion forme actuellement 10 apprentis en 1<sup>re</sup> année, 8 en 2<sup>e</sup> année et 7 en 3<sup>e</sup> année. Les jeunes Valaisans qui ont

télévision terminent l'apprentissage : deux d'entre eux ont déjà leur place réservée, plusieurs veulent s'expatrier et quelques-uns ne trouveront pas d'emploi.

Les comptes ont été acceptés sur la base du rapport des vérificateurs de comptes car le caissier ne s'est pas présenté et une réserve a été faite au sujet du carnet bancaires sur lequel figure un montant de 4000 francs qui aurait été perdu. Le président va prendre contact avec la banque pour savoir si ce montant figure toujours sur le compte.

M. Henri Gianadda, directeur de l'UCOVA, a fait un intéressant exposé se rapportant à la revendication formulée par le comité de la section, au sujet de la surveillance des prix « minimum » « prix de plancher. » Nous reviendrons sur cet exposé dans la prochaine édition.

cherché du travail hors des frontières ont été reconnus bien formés et ils donnent satisfaction. Il faudra maintenir l'examen d'entrée en apprentissage et ne pas craindre, si l'apprenti n'est pas à sa place, de l'orienter vers une autre profession. Cette année 10 apprentis électriciens en radio et

## COMMUNE DE CONTHEY :

### Cours de répétition de la protection civile

CONTHEY. - L'organisme de la protection civile de la commune de Conthey est convoqué à un cours de répétition dans la zone d'avalanches des mayens de Conthey, du 22 au 24 mai ainsi que le 26 mai prochain.

La commune de Savièse, pour la région sinistrée des Mayens de la Zour, avait également convoqué pour la durée

d'une semaine les hommes de la PC. D'autre part, elle a reçu l'aide précieuse des compagnies PA III/9 et IV/9 qui ont fait un travail exceptionnel. Le cours de répétition de la PC de la commune de Conthey vient à un mauvais moment. En effet, les travaux d'ébourgeonnement de la vigne ont commencé. Pourquoi a-t-on attendu si longtemps avant de prévoir ce cours de répétition ?

## FÊTE-DIEU À SION

Dans tout l'univers catholique ce jeudi 25 mai on célébrera la Fête-Dieu, autrement dit la fête du Corps du Christ ou la fête du Saint-Sacrement.

C'est un hommage et un culte solennel, extérieur et public rendu au Christ réellement, véritablement, substantiellement présent avec son corps, son âme et sa divinité dans la sainte Eucharistie, sous les apparences du pain et du vin.

Dans notre canton, terre chrétienne et catholique, rude mais généreuse depuis des temps immémoriaux, la Fête-Dieu est la fête religieuse populaire par excellence. Chaque paroisse, même la plus petite, y a mis du sien et s'est toujours fait un point d'honneur de la célébrer le plus dignement possible.

### Horaire

- 9.00 : rassemblement sur la place de la Planta ;
- Harmonie municipale
- Drapeaux (palais du gouvernement)
- Gendarmerie
- Troupe.
- 9.15 : prise des drapeaux ;
- 9.20 : départ pour l'hôtel de ville (rue de Lausanne) ;
- 9.35 : départ des autorités pour l'hôtel de ville ;

9.40 : les honneurs devant l'hôtel de ville ;

9.45 : départ de l'hôtel de ville (rue de Lausanne) ;

9.55 : fin de la mise en place sur la Planta.

Arrivée de S.E. Mgr l'évêque et du clergé ;

10.00 : messe pontificale.

Il n'y aura pas de messe au Sacré-Cœur après la fin de la procession.

Dès la fin des offices :

- Départ de la procession par l'avenue de la Gare, rue du Chanoine-Berchtold, reposoir de la place du Sacré-Cœur.

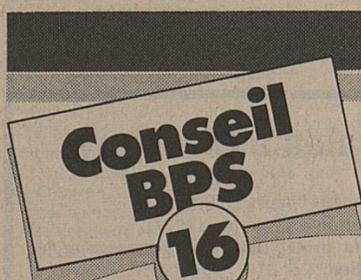
- Bénédiction du Très Saint-Sacrement (devant l'église du Sacré-Cœur) et fin de la cérémonie religieuse.

- Départ des groupes 11, 12, 13, 14, et 19 par la rue des Mayennets, place du Midi, rue du Rhône. Mise en place de ces groupes devant l'hôtel de ville pour le service d'honneur.

- Les groupes 20, 21, 22 et 23 se rendent à l'hôtel de ville par la rue des Remparts et la rue de Conthey.

- Tous les autres groupes : dislocation.
- Après le service d'honneur devant l'hôtel de ville, remise des drapeaux sur la place de la Planta.
- Fin du service d'honneur.

La procession de la Fête-Dieu à Sion sera rehaussée par la présence de Mgr Bernard Agrè, évêque de Man en Côte d'Ivoire, de passage à Sion. Rappelons que cinq Ursulines de Sion œuvrent dans son diocèse.



**Conseil BPS 16**

Un dépôt de titres - auprès de la BPS - ne coûte annuellement qu'un franc par Fr.1000.- de capital.



Pour cette modique somme, vous bénéficiez de la sécurité, de la surveillance des échéances de vos titres, sans parler de conseils judicieux. Chaque succursale de la BPS vous offre ce service.

BANQUE POPULAIRE SUISSE  
un choix qui s'impose



**REDACTION AU PAYS DES DRANSES**  
Bernard Giroud alias SET  
Tél. 026/2 60 26 - Téléc 38 580  
Case postale 50, 1920 Martigny

**REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE**  
Emmanuel Berreau  
Téléphone (026) 2 27 10  
Av. de la Gare - 1920 Martigny

## CABARET

DANCING

### « AUX TREIZE ÉTOILES »

MONTHEY

Le mois des adieux... ouvert jusqu'à 4 h.  
Un orchestre exceptionnel  
**Asterie Quartette**

Attractions internationales avec  
SHELLO, la panthère noire...  
NORA HOURIA, la belle d'Alger...  
ELYSA BLACK, la perle togolaise...  
DENIZ, la blonde d'Istanbul...  
RIMA... la Marocaine «Super»

Tenue correcte exigée Fermé le lundi  
M. et Mme M. Buttet Tél. 025/4 24 08

## 12 dimanches sans voitures :

### Une initiative injuste et antisociale

L'initiative pour les 12 dimanches sans voitures est injuste et antisociale. Elle privilégierait les familles aisées, celles qui pourraient passer le week-end à l'hôtel ou dans une résidence secondaire.

Ce sont donc les citadins et les habitants des grands ensembles, ceux qui en ont pourtant le plus besoin, qu'elle priverait d'évasion et de plein air, un dimanche par mois.

En effet, pour une famille, les transports publics, trains en particulier, sont souvent malpratiques et, surtout, nettement plus coûteux que la voiture.

Initiative des 12 dimanches :

# NON

Resp. C. Manzoni

Comité romand contre l'initiative de Berthoud

**25**  
ANS

*Futures mamans...*

Gardez le sourire!

Vous pouvez aussi suivre  
**la mode 78**  
grâce au beau choix  
du magasin spécialisé

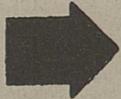


Beau choix  
**manteaux de pluie**  
taille 34 au 48!

Mme Amoos-Romailler  
Rue du Rhône Sion

*Au Brin de Laine*

Un **VRAI**  
quotidien:



**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**LE PLUS GRAND CHOIX EN VALAIS**



Beige  
36/41

**16.-**



Réglable  
36/41

**18.-**



Naturel  
35/41

**29.<sup>80</sup>**

Du confort

**29.<sup>80</sup>**



SION

*Cantin*

Centre commercial NOËS

36-2620

**DANCING**  
*La Matze*  
**SION**

Tous les mardis

**Concours hit-parade**  
1er prix: un voyage à PARIS

Orchestre philippin

**The Poggies**  
6 musiciennes

**A vendre**

Jeep Willys C J 7 neuve avec hard-top  
vendue avec gros rabais  
Jeeps Willys agricoles ou industrielles

Véhicules vendus expertisés.

Lucien Torrent, Grône.  
Tél. 027 / 58 11 22

89-198



en plaques, blocs, barres et tubes  
**débitage - usinage**

**JAUSLIN SA** 15, rte de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
☎ (021) 35 41 51

A vendre

**girobroyeur**  
à marteau  
220 cm  
**girobroyeur**  
à marteau  
180 cm

Tél. 027 / 36 34 64  
027 / 38 23 77  
le soir

36-2860

A vendre

**encyclopédie**  
**Bordas**

Collection neuve  
36 volumes  
Valeur Fr. 1200.-  
Cédée Fr. 900.-

Ecrire sous  
chiffre P 36-24951 à  
Publicitas, 1951 Sion.

**Fromage gras du Valais**

Les Haudères, Orsières  
Conches

le kilo **9.80**

**SION/UVRIER**

**Enfin du NOUVEAU**  
en machines à laver!

**Le secret «Criss-cross»**

De quoi s'agit-il?  
Pour la première fois, un **double mouvement** de lavage complète la simple rotation habituelle par un second mouvement du linge, d'arrière en avant et d'avant en arrière. Sans bruit, votre linge accomplit ainsi un double circuit. Il est mieux brassé, donc mieux lavé. Et, naturellement, mieux rincé. C'est le nouveau système de superlavage en douceur «criss-cross». Un avantage décisif - et exclusif - de l'excellente marque Philco. Nous vous montrerons sans engagement plusieurs modèles Philco.

de capacités différentes, tous avec «criss-cross», à partir de **1280.-** avec garantie complète et service après vente.

**Plus, en cadeau, tambour 5 kg de lessive**  
Facilités de paiement  
(Et toujours l'un des plus beaux choix d'arts ménagers)

**MAGRO MENAGER**

Centre Magro Sion-Uvrier 027/31 28 53  
Centre Magro Roche 025/ 7 82 21

**... c'est meilleur marché!**

**Massongex** 26 - 27 - 28 mai

**48<sup>e</sup> Festival des musiques du Bas-Valais**

**Vendredi 26 mai**

20.00 Défilé, La Collongerie, Collonges  
Echo du Jorat, Evionnaz  
20.30 Concert de L'Agaunoise Saint-Maurice  
Concert de L'Avenir, La Collombeyenne, Collombey  
22.00 **GRAND BAL**, orchestre Jean Couroyer  
Entrée Fr. 8.- (tout compris)

**Samedi 27 mai**

20.00 Défilé, l'Union instrumentale de la Plaine  
20.30 Concert, Dardagny-Russin, Genève  
22.00 **Soirée de variétés et bal**  
par **PEPE LIENHARD BAND**  
Finaliste 1977 concours Eurovision  
Entrée Fr. 15.- (tout compris)

**Dimanche 28 mai**

12.00 Rassemblement des 23 sociétés  
12.15 Marche d'ensemble  
13.00 Cortège, concours de marche  
14.00 Début des concerts en cantine  
14.30 Début des concerts en salle (jury)

18.10 Distribution des médailles  
Proclamation des résultats  
19.00 Clôture  
Insigne officiel Fr. 2.-

Dimanche

**12**  
dimanches sans  
véhicules à moteur

**OUI**

**1x par mois plus de liberté**  
- pour les enfants  
- pour les personnes âgées  
- pour les piétons  
- pour les cyclistes  
**le 28 mai: OUI à l'initiative de Berthoud!**  
CCP 34-840

Dimanche

**12**  
dimanches sans  
véhicules à moteur

**PAROLE DE CITOYEN**

**LONGUE VIE**

L'hebdomadaire français Le Point publie une enquête d'envergure pour savoir où on vit le mieux en France. En ce qui nous concerne, il n'est guère besoin d'un tel travail pour savoir où on vit le mieux et le plus longtemps en Valais.

C'est à Bagnes et dans l'Entremont ! Pour atteindre cette vérité bucolique, j'ai simplement consulté la liste des musiciens méritants du dernier festival radical.

Au tableau d'honneur des 50 ans d'activité, on ne trouve que des musiciens d'Orsières, de Liddes et de Bagnes. Ces derniers faisant partie de L'Avenir.

De là à conclure que pour devenir centenaire le plus court chemin passe par là-haut et dans les rangs radicaux, il n'y a qu'un pas que je franchis allégrement en compagnie de ces vaillants musiciens.

H.

**AVIS OFFICIEL**

**Votations fédérales du 28 mai 1978**

Les bureaux de vote seront ouverts :

**vendredi 26 mai 1978**, de 17 à 19 heures : Casino ; **samedi 27 mai 1978**, de 10 heures à 12 h. 30 : Casino, Sacré-Cœur (salle paroissiale), Saint-Guérin (salle paroissiale) ; de 17 à 19 heures : Casino, Sacré-Cœur, Saint-Guérin ; de 18 à 19 heures : Bramois (sous la salle de gymnastique), Châteauneuf (sous la chapelle) ; de 18 h. 30 à 19 h. 30 : Uvrier (salle de gymnastique) ; **dimanche 28 mai 1978**, de 10 heures à 12 h. 30 : Casino, Sacré-Cœur, Saint-Guérin, Bramois.

Les électrices et électeurs empêchés de prendre part à la votation les vendredi soir, samedi et dimanche peuvent voter par anticipation mercredi 24 mai de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures et vendredi 26 mai de 10 à 12 heures, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

**Remarques complémentaires**

1. Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.

- Il est rappelé aux électrices et électeurs qui n'ont pas leur carte civique de la réclamer au service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'à mardi 23 mai 1978 à 12 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
- La case N° 12 de la carte civique sera poinçonnée.
- Les bulletins de vote doivent être introduits dans une seule enveloppe ; les enveloppes seront à disposition dans chaque bureau.
- Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
- La présentation de la carte civique est obligatoire.
- Les textes fédéraux ont été distribués. Des exemplaires sont encore à la disposition des électrices et électeurs à l'hôtel de ville (rez-de-chaussée / planton) et au poste de la police municipale, rue de Lausanne 23.
- Nous rappelons aux électrices et électeurs qui éprouvent des difficultés de déplacement que le bureau de vote de Saint-Guérin est aménagé de plain-pied.

L'administration

**Sierre, Noble Contrée**

**Avec les amis du vin**

**Quatre sous-sections pour une plus grande animation régionale**



De gauche à droite : M. André Savioz, président de la section Valais, en conversation avec M. et M<sup>me</sup> Clément Rochat, président de la section vaudoise.

VENTHÔNE. - La section valaisanne des Amis du vin tenait, samedi après-midi, son assemblée générale dans la tour de Venthône. Le comité cantonal, présidé par M. André Savioz, ouvrit la rencontre entouré des représentants de toutes les régions viticoles du pays, ainsi qu'en présence du président de la section vaudoise M. Clément Rochat, accompagné de son épouse. Dans son discours de bienvenue, le président releva également la présence de MM. Alphonse Berclaz, président de la municipalité de Venthône, Rossier, président de la bourgeoisie, ainsi que MM. Alexandre Theiler, Bayard, Uldry, membres d'honneur des Amis du vin.

Dans son rapport, le président donna connaissance des principales activités de l'année écoulée. Il relata le succès toujours grandissant des séminaires de dégustation organisés à Monthey, Saint-Maurice et Martigny. La formule mixte « théorie et pratique » rencontre la satisfaction générale des adhérents.

A ce propos, M. Arthur Nanchen donna un rapport fort complet de cette activité.

fort possible. Aussi va-t-on vers la création de quatre sous-sections soit : région du Haut, le Centre, le Centre ouest et le Chablais. Chaque président de ces quatre sections est membre du comité de la section cantonale. Les principaux points de l'ordre du jour étant épuisés et la lecture du procès-verbal, lu par M<sup>me</sup> Paulette Darbellay, ne soulevant aucun commentaire particulier, il appartient à M. Paul Henri Constantin de remettre les diplômes de « Bon dégustateur ». La mention « excellent », a été remise à MM. Jean-Pierre Rémy de Lausanne, Marcel Burin de Saint-Pierre-de-Cluses et Gabriel Constantin de Sion.

La mention « bien » à M<sup>me</sup> Eva Favre de Chamoson ; M<sup>me</sup> Lucie Juillard de Chamoson et à MM. Roland Papilloud de Conthey ; Eric Salamin de Muraz ; Maurice Favre de Chamoson ; Marcel Binner de Bramois ; Eloi Evéquoz de Châteauneuf et Simon Juillard, de Chamoson.

Le président de la municipalité, M. Alphonse Berclaz, s'adressa aux convives. Il fit un exposé sur l'histoire de Venthône d'hier et d'aujourd'hui. Cette terre de 140 hectares de vignes est un fleuron de la Noble-Contrée. M. Berclaz fut fort applaudi. Les invités se rendirent ensuite dans la cave du château où leur fut servi un cru de l'endroit mis en bouteille par MM. Max et Jacques Clavier père et fils, vigneron et encaveurs à Venthône. Une symphonie gastronomique, œuvre de MM. Oreste Casarotti et Jean Verdet, fut servie lors du dîner aux chandelles. La soirée des Amis du vin était animée par M. P.-H. Constantin.

**Vers la formation de sous-sections**

Poursuivant les divers points de l'ordre du jour, l'assemblée a entendu la lecture des comptes par le trésorier, M. Georges Zufferey, puis celui des vérificateurs. Le comité enregistrait deux démissions : celles de MM. Chanton et Cretton qui ont été remplacés par MM. Georges Zufferey et Raoul Rey.

Le président a été confirmé dans ses fonctions par acclamation, de même que les autres membres du comité, cela pour une période de trois ans. La société compte 847 membres répartis dans l'ensemble du Valais. Devait-on créer des sous-sections, pour une meilleure animation. A cette question les juristes Müller et Biderbost ont analysé les statuts et le président de la commission, M. Uldry put annoncer que la chose était

**Ramassage des ordures**

L'administration communale de Sierre informe la population qu'en raison de la Fête-Dieu le ramassage des ordures de jeudi 25 mai sera avancé à demain mercredi 24 mai.

**CHRONIQUE DES TRIBUNAUX**

**Le rôle d'un couteau à saumon**

Le tribunal d'arrondissement présidé par M. Roduit, juge ad hoc (MM. Métral et Crittin, juges, M. Sartoretti, greffier) a entendu hier le procureur général M. P. Antonioli demander 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans contre un aide-cuisinier qui, dans un établissement séduisant, s'est disputé avec un jeune collègue de travail. L'accusation soutint que l'accusé a blessé son antagoniste avec un couteau à saumon : d'où inculpation pour

lésions corporelles avec un instrument dangereux. La défense, assurée par M<sup>e</sup> Claude Vuadens, de l'étude P.A. Luyet, a plaidé qu'au cours de cette dispute ayant tourné à la rixe, l'accusé s'est saisi de ce couteau uniquement pour intimider l'adversaire, sans avoir jamais eu l'intention de s'en servir pour le frapper. Il s'agit d'ailleurs d'un couteau à bout rond, dont un seul côté de la lame est tranchant. Excédé par les remarques désobligeantes dont il était l'objet de la

part de son collègue, soumis à une véritable provocation, l'accusé - conclut la défense - a commencé par lancer des coups de poing, auxquels son vis-à-vis répondit, mais il ne s'est saisi du couteau, finalement, que pour le « dissuader » en lui faisant peur.

Manœuvre d'intimidation ou lésions corporelles avec un instrument dangereux ? Les deux thèses sont devant la cour qui tranchera et rendra son jugement par écrit.

**Volait-il uniquement pour survivre ?**

Un jeune homme de 24 ans, condamné à 9 mois de prison avec sursis par le tribunal de Martigny - Saint-Maurice, libéré le 11 septembre 1977 d'une peine antérieure, se remit hélas aussitôt à commettre larcins et vols. Au total, d'octobre 1977 à son arrestation le 2 janvier 1978, il a commis 22 délits. Il s'était spécialisé dans l'effraction des automatés à lessive et des troncs d'églises, dans la région de Sierre, Noës, Venthône, Chermignon, Montana, Salquenen, entrant aussi dans des caves pour y dérober à boire et à manger et, parfois, visitant des immeubles ou des entreprises pour s'emparer ici d'un appareil de photo, là de menue monnaie ou de pièces d'habillement. Au total, c'est une somme d'environ 2000 francs qu'il s'est ainsi appropriée, mais en commettant souvent de gros dégâts matériels.

L'affaire se corse lorsque l'accusé, placé par l'assistance sociale au foyer pour invalides Saint-Hubert à Sion, se met à voler les porte-monnaie de ses compagnons de chambre. Si l'on peut traiter de « minables » ses autres coups, ceux-ci révèlent une mentalité que le procureur général, M. Antonioli, fustigea en termes appropriés. La défense assurée par M<sup>e</sup> Marcel Gard n'avait pas la partie facile avec un tel récidiviste, pour qui la justice s'était montrée clémentine jusqu'ici et avait tout tenté pour réintégrer ce délinquant. On lui avait trouvé du travail, un logement et un encadrement social. L'avocat décrivit la vie infernale de ce jeune homme, dont le père, alcoolique, était un récidiviste de droit commun à l'impressionnant casier judiciaire, ballotté un peu partout sans jamais trouver de foyer fixe. M<sup>e</sup> Gard conclut que ce déraciné devait être considéré comme irresponsable, soumis à patronage et à un traitement ambulatoire. Pour le procureur, toutes ces mesures qui n'ont servi à rien jusqu'ici doivent maintenant faire place à la leçon d'une sanction qui fera enfin réfléchir ce « fainéant » à qui la société a pourtant fait obtenir un certificat d'électricien, mais qui ne veut pas travailler et qui prend la fuite dès qu'une assis-

tante sociale essaie de l'approcher ! Pour M<sup>e</sup> Gard, l'accusé n'est pas conscient de ses actes. Il a volé pour survivre, non pour s'enrichir. Pour l'accusation, une peine de 12 mois de prison ferme et la révocation du sursis accordé par le tribunal d'arrondissement 3 sont les seuls moyens de faire reflé-

chir ce coupable dont l'attitude déroute envers tous ceux qui veulent l'aider écarte les meilleures bonnes volontés.

Le jugement sera adressé par écrit aux parties.

Gérald Rudaz

**Fanfares DC du Centre Remise de distinctions aux musiciens méritants**

HAUTE-NENDAZ. - Lors de chaque festival, la Fédération des fanfares DC du Centre remet des distinctions aux musiciens méritants.

★ Pour 60 ans d'activité : une pendule neuchâloise à M. Edouard Favre, de la fanfare L'Echo des Glaciers, Vex.

★ Pour 50 ans d'activité : une channe valaisanne à MM. Denis Fellay, La Concordia, Bagnes, et Simon Vergères, La Persévérante, Plan-Conthey.

★ Pour 40 ans d'activité : une assiette de la FFDCC, à MM. André Sermier, La Persévérante, Plan-Conthey ; Roland Sarrasin, Echo du Catogne, Bovernier ; Pierre-Joseph Gay, Echo du Catogne, Bovernier ; Félicien Gay, Echo du Catogne, Bovernier ; Henri Gay, Echo du Catogne, Bovernier ; Alphonse Sarrasin, Echo du Catogne, Bovernier ; Gaston Rossier, Echo du Catogne, Bovernier ; Alphonse Sauthier, Echo des Diablerets, Aven ; Alexis Roh, Echo des Diablerets, Aven ; Paul Papilloud, Echo des Diablerets, Aven ; Louis Papilloud, Echo des Diablerets, Aven ; Candide Moos, Union instrumentale, Ayent.

★ Une médaille a été remise à 37 musiciens pour 30 ans d'activité.

★ Un diplôme a été remis à 39 musiciens pour 20 ans d'activité.

Nous félicitons tous ces musiciens pour tant d'années d'activité.

**A propos d'une vente de chocolat**

SION. - Comme chaque année à pareille époque, il est vendu dans le Valais romand des petits cœurs en chocolat au profit des mamans du home de Notre-Dame du Bon Accueil aux Mayens-de-Sion.

Pour qui ne connaît pas cette maison, œuvre des femmes catholiques du Valais romand, précisons qu'on y reçoit, à un prix fort modeste, toutes les personnes que la fortune n'a pas favorisées, soit qu'elles aient besoin d'un séjour de convalescence, ou simplement d'un peu de vacances pour leur plus grand bien physique et moral, et ce à quelque confession ou nationalité qu'elles appartiennent.

Nous espérons donc que vous ne refuserez pas le petit chocolat qui vous sera présenté.

Vous tous à qui la vie sourit et qui le pouvez, aidez-nous. Au nom de nos mamans : merci !

N.B. - Nous rappelons que les personnes ayant besoin d'être aidées à payer leur pension doivent s'adresser à M<sup>me</sup> Georges de Sépibus, 5, rue Beausite à Sierre (tél. 55 18 45). Les autres s'adressent directement à sœur Marie-Etienne, directrice, Home Notre-Dame du Bon Accueil aux Mayens-de-Sion (tél. 22 19 49).

Gérald Rudaz  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

**Veyras : une bonne gestion**

Vendredi soir se tenait à Veyras l'assemblée primaire. Le principal objet de cette rencontre fut la présentation des comptes communaux. Ces derniers ont été abondamment commentés par le président, M. Pierre Perren. Ce dernier mit en évidence les incidences financières de la nouvelle loi fiscale qui fit apparaître une baisse de l'ordre de 10 %, soit quelque 100 000 francs.

Les comptes communaux bouclent avec un bénéfice. La marge d'autofinancement a été de l'ordre de 30 % des recettes ordinaires. Dans son rapport le président a expliqué le coût de la participation de la commune à la part de l'instruction publique.

Cette participation est actuellement de 22 %. Les citoyens ont appuyé favorablement une proposition du conseil demandant la zonification de la région dite « Plat de Muzot ». Cette région fort belle est l'objet de nombreuses demandes de construction. Il sera désormais possible d'accéder à ce vœu.

**inégalé!**

**Sigolin**

**fait reluire**  
l'argent, le cuivre, le laiton, l'étain, le verre, etc.

**Des frais, de la fatigue, le cycle des travaux agricoles perturbé**

Votez

**NON**

à l'heure d'été les 27 et 28 mai

Comité d'action contre l'heure d'été: G. Barrillier

**LOI SUR L'AIDE AUX UNIVERSITÉS = LOI D'EMESURÉE NON**

# MDCS: vivante assemblée

SIERRE. - Vendredi se tenait à l'auditorium des Liddes l'assemblée du grand comité du MDCS. Il appartient au président du parti, M. Yvon Berclaz, de souhaiter la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux députés et députés suppléants. Le président fit un tour d'horizon des activités des six derniers mois. Il releva le travail réalisé par les groupes.

Il mentionna notamment les soirées d'information régulièrement organisées à la veille des votations et des assemblées primaires. Le nouveau comité, en place depuis six mois, a maintenant dépassé le niveau des intentions. En effet, les diverses commissions œuvrent en profondeur et leur travail a déjà rapporté des fruits. C'est le cas de la commission d'informa-

tions et participations par ses conceptions nouvelles des pages *Opinion* diffusées sur le plan régional. La commission «relation publique» a le souci de l'accueil et des fichiers d'adresses. Enfin il convient de relever l'excellent travail fourni par la commission des affaires communales et celui des sec-

Le président a relaté les différentes posi-

tions prises par le MDCS, notamment au niveau de certains problèmes régionaux tels le fluor, le buffet de la gare de Granges, l'autoroute. Il a parlé de la proportionnelle, telle qu'entrevue par le parti du Haut-Valais.

M. Berclaz a achevé son exposé par cette phrase: «Le PDC est plus attaché au travail qu'aux proclamations, à la valeur des résultats qu'aux manifestations».

### 3 oui et 2 non

Parlant des cinq objets de la votation fédérale, M. Pierre-Noël Julien fit part de la position du MDCS qui recommande le OUI pour l'augmentation du pain, OUI à l'aide aux universités, NON au problème traitant de l'avortement, NON aux douze dimanches sans voiture, OUI à l'heure d'été. Il appartient à M. Louis-Fred Tonossi d'exposer les dix secteurs conçus par le MDCS et d'en présenter l'activité.

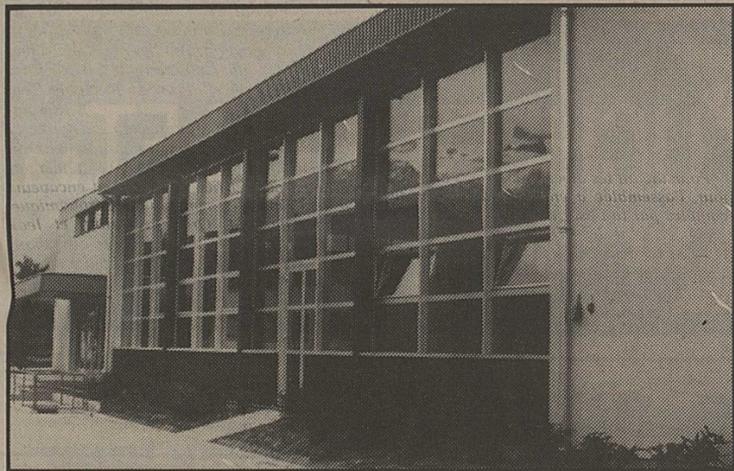
Les problèmes du ménage communal ont été évoqués par M. Pierre de Chastonay, président, Gilbert Berthod et Bernard Favre, conseillers. On y a mis en évidence la planification des divers travaux, les amortissements de ces derniers et de l'endettement de la ville de Sierre. Compte tenu des équipements offerts par la commune, l'endettement représente un montant de 1785 francs par habitant. La situation comptable est plus satisfaisante que prévue, a déclaré le conseiller Gilbert Berthod, responsable des finances. Tous les détails inhérents aux finances communales seront développés lors de l'assemblée primaire du 12 juin prochain.

Dans les divers, il convient de signaler que la sortie du printemps aura lieu à Granges, au Foulon, le 4 juin prochain.



De gauche à droite MM. Pierre de Chastonay, Yvon Berclaz, président du MDCS; Gilbert Berthod, Bertrand Favre, conseillers.

# Vers l'inauguration de la salle de gymnastique de Chalais



Le jour de la Fête-Dieu, la nouvelle salle de gymnastique de Chalais sera officiellement inaugurée.

La salle de gymnastique de Chalais sera inaugurée officiellement jeudi prochain, jour de la Fête-Dieu.

Utilisée déjà par les sociétés locales, cette nouvelle halle - qui convient à merveille comme lieu de spectacle - a été édifiée à proximité immédiate du collège, entre Chalais et Réchy.

Moderne, fonctionnel, ce bâtiment s'avère déjà comme très important dans la vie de la communauté.

Mercredi, un grand gala de variétés rassemblera les divers groupements des environs.

La manifestation destinée à marquer de manière officielle cette inauguration a été fixée au lendemain.

Dès 10 h. 30 aura lieu la bénédiction de l'édifice ainsi que les discours du président de la commune, M. René Christen et de M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat et chef du Département de l'instruction publique.

A 11 heures, avec la participation des artistes locaux, s'ouvrira une exposition. Le banquet officiel retiendra à Chalais les participants une belle partie de l'après-midi.

# Petits échos d'un grand festival

VISSOIE. - Le 78<sup>e</sup> Festival des musiques des districts de Sierre et Loèche qui s'est achevé dimanche à Vissoie aura permis de suivre plusieurs innovations dans la façon d'organiser une grande fête. Les Anniviards ont usé de beaucoup d'imagination, une imagination qui leur est propre et dont la portée marquera bien d'autres festivals. Voici quelques petits «trucs» mis au point à Vissoie.

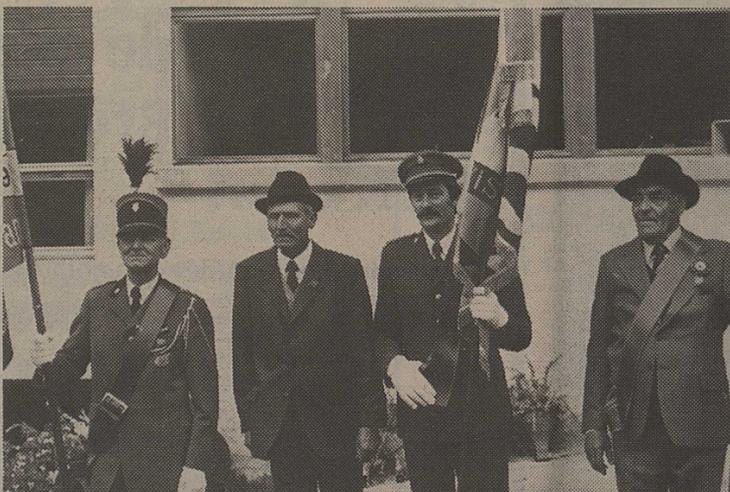
Plus de dix coups de mortier ont été tirés pour donner les différents départs des cortèges, morceaux d'ensemble, élévation, apéritif. Ici, comme pour le départ de la course autour du monde, les ordres étaient «percutants».

A 1 km de Vissoie, les automobilistes étaient arrêtés par deux dames en costume. On ne leur donnait pas un insigne mais on offrait un sandwich au fromage avant l'apéritif. Initiative très appréciée...

Les organisateurs ont mis au point des plateaux à servir l'apéritif qui immobilisent les verres à vin lors des déplacements. Les verres étaient introduits dans des planches de mélèze évidées.

Les journalistes ont été particulièrement gâtés. Pour la première fois une salle de la presse avait été mise sur pied. Elle était équipée d'un téléscripneur, téléphone, machine à écrire. Un bar et une hôtesse complétaient l'organisation du service.

Il est fort rare dans un festival que les participants rentrent chez eux avec un souvenir matériel. A Vissoie le pas a été fran-



chi. Sur chaque table, un petit plateau de bois orné d'un pin d'arole était remis aux musiciens.

S'il est coutume dans un festival d'offrir un clou à chaque musicien pour suspendre son veston, à Vissoie on a fait preuve de plus d'imagination. Chaque musicien a reçu son porte-habit et chaque société un chevalier pour les accrocher. Il a fallu 1200 porte-habits. Un détail qui a compté.

Dans le livret de fête, un typographe distrait a réussi à attribuer la Géronde à Montana-Crans, L'Echo des Bois à Sierre, L'Ancienne Cécilia à Miège et la Concordia à Chermignon. Ce qui fit dire à un spectateur: «La Géronde est une harmonie qui a beaucoup de Crans...»

Notre photo: l'échange de la bannière de la fédération: de gauche à droite, René Salamin, Oscar Constantin, Jean Luc et Gustave Clivaz.

Le conseiller d'Etat Antoine Zufferey et le conseiller national Pierre de Chastonay ont été particulièrement applaudis lors de la réception dans la cantine. Ils ont été confrontés à des problèmes de voies de communication, devant se trouver au festival de Nendaz dans la même journée.

**REDACTION DE SIERRE**  
 Téléphone (027) 55 91 55  
 Case postale 366  
 R du Bourg 2  
 3960 Sierre

## De la Raspille au glacier du Rhône

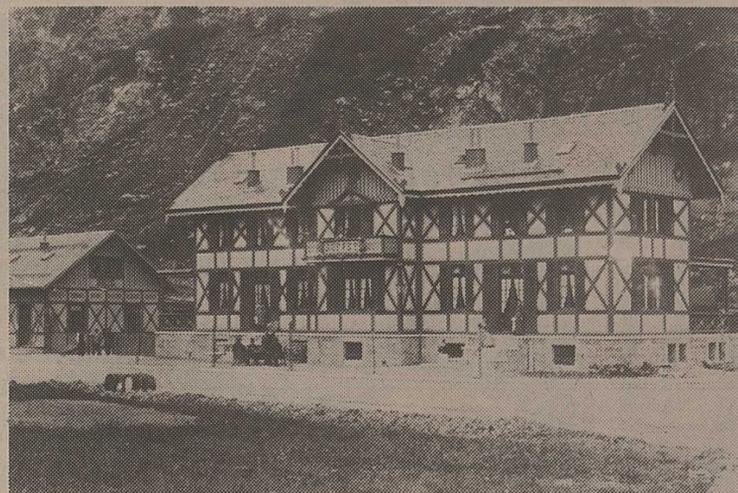
# 100<sup>e</sup> anniversaire de la ligne Loèche-Brigue

BRIGUE. - A l'occasion des fêtes commémoratives du centenaire de la ligne Brigue-Loèche, un train spécial effectuera, vendredi matin 2 juin, le parcours de Sion à Brigue, tracté par une locomotive à vapeur. Dans ce train, à part les personnalités officielles, se trouveront également 1000 enfants venant participer à la Fête cantonale de chant. On attend ce jour-là en tout 2000 jeunes chanteurs à Brigue.

Le samedi 3 juin sera inaugurée officiellement au château Stockalper l'exposition de jubilé «100 ans de chemin de fer de Brigue à Loèche». En liaison avec cette exposition les CFF mettent en gare de Brigue leur matériel roulant à la disposition des visiteurs. Un concours est organisé.

Un écu en argent a été frappé en 1000 exemplaires numérotés. La vente marche très bien puisque 500 pièces ont déjà trouvé acquéreur. On peut en commander au bureau de change de la gare CFF à Brigue. On a aussi frappé 30 écus d'or, qui sont déjà tous vendus. Il faut relever que la moitié du bénéfice ira à la caisse de pension et de secours des CFF, l'autre part revenant à l'Ecole de pédagogie curative de Glis.

Signalons aussi que mardi 30 mai, au restaurant Cheminots à Brigue, sera fondé un club des amis de la locomotive à vapeur, qui entend faire le nécessaire pour que la locomotive à vapeur N° 4 du FO, la dernière, soit entretenue et conservée en état de marche.



Notre photo montre l'ancien buffet qui se trouvait sur le terrain où a pris place maintenant la Coopérative agricole. A gauche on distingue la halle d'expédition de l'ancienne ligne Jura-Simplon. Cette construction se trouve encore au même emplacement, même si elle est bien décrépie.

# Fête cantonale de chant à Brigue TOUT EST AU POINT

BRIGUE. - 4500 chanteuses et chanteurs se sont donné rendez-vous du 2 au 4 juin à Brigue à l'occasion de la 20<sup>e</sup> Fête cantonale de chant. Sur le plan suisse, le domaine du chant en général et du chant choral en particulier a, par certaines modifications structurelles, surmonté quelques difficultés passagères. Le Valais, lui, à en juger par l'extraordinaire nombre de chœurs participant à la fête du début de juin, semble vivre un développement réjouissant.

Pour la première fois à l'occasion d'une fête cantonale de chant, des chœurs d'enfants au nombre de 35 se produiront le vendredi 2 juin. Plus de la moitié de ces enfants, soit un millier à peu près, arrivera à 11 heures en gare CFF de Brigue par un train de composition historique acheminé par deux locomotives à vapeur. Qui donc ne voudra participer à la joie de ces filles et garçons?

Les concours et les productions de concert, et tout particulièrement le concert de gala de samedi soir, feront les délices des connaisseurs. Des chœurs suisses et étrangers, hôtes de Brigue, donneront une note très particulière aux festivités.

Les amis de musique légère et d'une atmosphère intime de fête ne manqueront d'être des nôtres le vendredi soir lors des productions des «Dorados».

Une attention toute particulière a été vouée à la conception et à l'organisation du cortège du dimanche.

Le comité d'organisation sous la présidence d'Ernest Tscherrig, ainsi que les treize commissions spéciales n'ont épargné et n'épargneront pas, ni temps pour préparer une belle fête digne de l'art de la musique. C'est pour renseigner plus à fond qu'une conférence de presse se trouve fixée ce 24 mai à Brigue.

# Tourtemagne en fête Pour de nouvelles orgues

TOURTEMAGNE. - Une grande fête se déroulera le prochain week-end, du 26 au 28 mai, en faveur de la construction des nouvelles orgues qui seront installées l'an prochain dans l'église restaurée et dont le coût se monte à 250 000 francs.

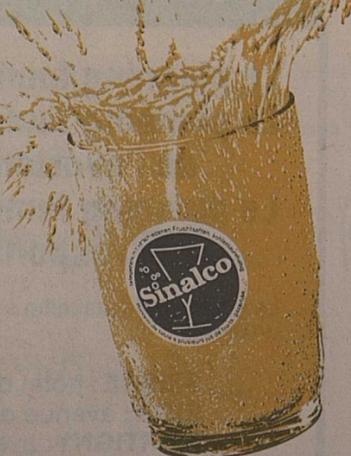
Vendredi soir, un cortège se déroulera jusqu'à la salle de gymnastique, où sera donné un attrayant programme. Les caves des environs seront toutes joliment décorées et accueillantes.

Diverses attractions seront à disposition samedi toute la journée, y compris même la possibilité de faire un vol avec un hélicoptère d'Air-Zermatt. Le samedi soir, on organisera une grande soirée de variétés avec la participation des sociétés et des acteurs et artistes locaux.

Dimanche les festivités continueront avec pour midi le slogan suivant «Aujourd'hui nous mangeons dehors». Il y aura bien entendu un beau cortège dimanche après-midi.

Les organisateurs espèrent bien mobiliser les 800 habitants de la localité. Les préparatifs sont au point, avec la collaboration de toutes les sociétés et de nombreuses bonnes volontés.

**Sinalco.**  
 La fraîcheur fruitée.



# CHIPPIS

Fête cantonale  
des jeunes gymnastes

Vedette de l'Eurovision 77

# PEPE LIENHARD BAND

Walliser  
Brass  
Band

Vendredi 26 mai  
Place des Sports dès 20 h. 30

## Touring-Club Suisse

Office de Sion  
Rue des Cèdres 7, Sion



engage

### une responsable du service voyage

Nous offrons:

- poste indépendant
- responsabilités
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- ambiance de travail agréable

Nous demandons:

- une formation indispensable dans les voyages
- connaissances des langues (allemand et anglais)
- de l'entregent et du dynamisme

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et références à M. J.-D. Antille.

36-6005

Cherchons pour Sion

### dessinateur- électricien A

Tél. 025/4 47 67

36-2291

Cherchons pour Martigny

### conducteur offset

(machine Rolland  
2 couleurs)

Tél. 025/4 47 67

18-2291

### Jeune fille 16 ans

cherche place pour  
juillet à mi-août 1978  
Valais central  
langue maternelle  
allemand, désirant  
apprendre le français

Tél. 027/63 15 78  
36-301198

### Café de la Poste Bramois cherche

### sommelière

Tél. 027/31 15 46

Le conseil de la paroisse catholique romaine de langue française à Berne cherche, pour la cure française de Berne

### une gouvernante

Ce poste conviendrait à une personne connaissant le service d'un ménage et sachant cuisiner.

Nous offrons place stable avec congés réguliers, salaire selon l'ordonnance de la paroisse générale de Berne et possibilité d'entrer ou de passer dans la caisse de retraite. Chambre indépendante avec salle de bains, ainsi qu'appareils ménagers modernes à disposition.

Faire offres avec références par téléphone ou par écrit au curé de la paroisse française, Rainmattstrasse 20, 3011 Berne.  
Tél. 031/25 34 16 05-22392

Entreprise montheysanne cherche

### employée de bureau expérimentée

sachant rédiger et travailler de façon indépendante.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-25060 à Publicitas, 1951 Sion.

Industrie chimique cherche

### une secrétaire bilingue

français-allemand  
pour son département marketing

Faire offres à Hetako SA  
1902 Evionnaz  
Tél. 026/8 45 45

36-7609

# ALIMENTATION K

## Rôti de génisse dans l'épaule

le kilo **18.40**

## Roulé de génisse 1er choix

le kilo **17.30**

## Ragoût de génisse 1er choix

le kilo **12.90**

## Cervelas

la pièce **-.50**

## Riz Uncle Ben's

le paquet de 900 g **2.95**

## Goron L'Or des Galeries

la bouteille de 7/10 **4.95**

# KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

## Votre annonce !

Dans le «Nouvelliste»...



## 20<sup>e</sup> Fête cantonale de chant Brigue 1978

### Vendredi 2 juin: journée des enfants

- 11.00 - 11.30 Arrivée des chœurs d'enfants
- 13.20 - 16.30 Concours d'exécution devant le jury dans la salle des Chevaliers (château Stockalper) et salle paroissiale
- 14.00 - 16.00 Productions en ville de Brigue
- 16.30 Rassemblement dans la cour du château Stockalper
- Chœurs d'ensemble
- 17.00 Cortège en direction de la gare, précédé de la fanfare de la jeunesse de Brigue
- 20.30 **Grande soirée récréative**  
dans la halle de fête avec les célèbres **DORADOS**, show international et bal jusqu'à 2 heures

### Samedi 3 juin: journée du chant et de la musique

- 8.00 - 12.00 Concours d'exécution dans la salle des Chevaliers et salle paroissiale
- 14.00 - 17.30 Concert dans la salle des Chevaliers et salle paroissiale
- 20.30 **Grand concert de gala**  
dans la cour du château de Stockalper, avec la participation de l'Orchestre philharmonique de Stuttgart et du chœur mixte de Brigue
- Cantine et bal avec l'orchestre Sirrensis dans la halle de fête jusqu'à 2 heures

### Dimanche 4 juin: journée officielle

- 9.00 Arrivée de la bannière cantonale à la gare, réception des invités
- 9.30 Départ de la gare en direction du château Stockalper
- 10.00 Remise de la bannière cantonale
- 10.00 Grand-messe célébrée dans la cour, par Mgr Henri Schwery, évêque du diocèse de Sion
- 14.15 **Grand cortège**  
Château - Avenue de la Gare - Halle de fête
- 16.00 Partie officielle dans la halle de fête
- Remise des médailles aux vétérans
- Proclamation des résultats
- Cantine et bal jusqu'à 24 heures

36-12743

# AVM

consultation  
conjugale  
planning  
familial

sion  
martigny

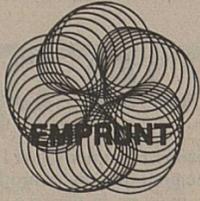


ASSOCIATION VALAISANNE  
POUR LE MARIAGE

**Le planning familial pour des enfants désirés**  
**Le planning familial pour prévenir le drame de l'avortement**  
**Le planning familial pour une éducation à la responsabilité**

Les centres de planning sont à la disposition de toutes les personnes dans le désarroi.

**SIERRE:** hôtel de ville, tél. 55 58 18  
**SION:** avenue de la Gare 21, tél. 23 46 48  
**MARTIGNY:** avenue de la Gare 38, tél. 2 66 80  
**MONTHEY:** place Centrale 3, tél. 4 66 11



# ELECTRA-MASSA

Naters

**3 1/2 %**

**Emprunt 1978-93  
de fr. 20 000 000**

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 5% 1965-80 de fr. 20 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 15 septembre 1978 et de l'emprunt 5 1/2% 1966-81 de fr. 20 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 30 septembre 1978.

**100 1/2 %**

Prix d'émission

Conversion:

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5% 1965-80 et de l'emprunt 5 1/2% 1966-81 Electra-Massa, Naters, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations de l'emprunt 5% 1965-80 sont à remettre avec coupons au 15 septembre 1978 et suivants, celles de l'emprunt 5 1/2% 1966-81 avec coupons au 30 septembre 1978 et suivants. Si les demandes de conversion dépassent le montant du nouvel emprunt, elles seront soumises à des réductions correspondantes.

**Modalités de l'emprunt**

Durée: 15 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Coupons: coupons annuels au 15 juin

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

**Délai de souscription  
du 23 au 29 mai 1978,  
à midi**

Un extrait du prospectus paraîtra le 23 mai 1978 dans la «Basler Zeitung», dans la «Neue Zürcher Zeitung», dans le «Journal de Genève», dans la «Gazette de Lausanne» et dans la «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion et de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

No de valeur: 104 326

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE   |  |
| CRÉDIT SUISSE              | UNION DE BANQUES SUISSES                 |
| BANQUE POPULAIRE SUISSE    | BANQUE LEU SA                            |
| BANQUE CANTONALE DE BERNE  | GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS |
| BANQUE CANTONALE DE BÂLE   | BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE           |
| BANQUE CANTONALE VAUDOISE  | BANQUE CANTONALE DU VALAIS               |
| BANQUE CANTONALE DE ZURICH |  |

**PUBLICITAS** *art et technique de l'annonce bien pensée*

**Centre Commercial Noës - Sierre**  
**VIENI VIDI VINCI**

Elle n'a malheureusement pas gagné le Grand Prix Eurovision de la chanson, mais elle viendra demain

**mercredi 24 mai de 14 à 16 heures  
dédicacer son grand succès  
«VIVRE»**

*Carole Vinci*



chanteuse de l'ensemble ALAIN MORISOD

**PLACETTE**

Essence Manor super **-.83**

A remettre matériel pour salon de coiffure  
Prix intéressant.  
Tél. 026/6 28 44 89-42968

On cherche d'occasion buffet-vitrine pour exposition.

Ecrire sous chiffre P 36-900365 à Publicitas, 1951 Sion.

**Pépinière Léon Nicollier**  
FULLY - Tél. 026/5 32 16

Création de jardins et entretien  
Devis sans engagement  
**Thuyas, troènes, arbustes  
Arbres fruitiers**  
Dès Fr. 4.- 36-4811

**Voyages M.O. 1978**

**A la mer**  
Rimini: séjours de 1, 2 ou 3 semaines août et septembre  
Vrsar Yougoslavie: séjours de 10 ou 20 jours août et septembre  
**Voyage-pèlerinage:** du 24 au 29 juillet  
Paray-le-Monial - Chartres - Lisieux - Mont Saint-Michel - Portmain - Bourges - Ars

Renseignements et inscriptions:  
Service automobile Martigny-Orsières, 1937 Orsières  
Tél. 026/4 11 43 36-7012



**MARCHÉ DE Parfumerie**

**4.95**  
MENTADENT C Duo-Pack!  
2 x 115 g

**5.95**  
CHANDOR Haarspray  
370 g  
classique ou spécial

**3.95**  
Duo-Pack!  
TRISA FRESH ANTI-PLAQUE  
brosse à dents

**2.95**  
DUSCH-DAS  
125 ml

**78018**

**PLACETTE**

**No 1 en Suisse Romande**

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.83

**Nouvelliste** ➔ **vosre journal**

**Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent**

... parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

**X** Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.  
Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

egalement à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/Lieu \_\_\_\_\_  
990.000 prêts versés à ce jour F

# De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

# UNE OPÉRATION DÉLICATE

Suite de la première page

s'agissait pas là d'une découverte anodine, car l'observation des faits économiques contemporains nous a montré de la manière la plus nette que la non-réalisation de ces exigences constituait l'une des causes les plus fréquentes et les plus importantes de l'inflation actuelle.

Quant au troisième exemple, que nous étudierons, comme il convient, immédiatement après celui-ci, il se réfère à l'orientation professionnelle en liaison avec le problème de la durée du travail.

Reprenons maintenant le cours du développement annoncé.

Comment le chef de notre famille-tribu va-t-il se prendre pour répartir les fruits de l'accroissement de productivité ré-

sultant principalement de l'utilisation des investissements créés par le secteur de production des biens de production ?

Vous vous souvenez du fonctionnement de ce secteur, où nous avons vu, originellement, des agents occupés à l'invention, puis à la fabrication de charriots pour la terre, d'armes pour les territoires de chasse et de filets et d'embarcations pour la mer.

Mais pour bien comprendre le problème à l'étude ici, nous devons faire un saut dans le temps et considérer une famille devenue de plus en plus grande, ce qui cependant n'altère pas son caractère fondamental, marqué par l'existence d'un chef qui pense et coordonne l'ensemble des problèmes, et qui jouit d'une autorité suffisante pour l'imposer à ses

descendants, les agents des différents secteurs composant cette économie.

Nous sommes donc en présence d'une économie familiale déjà fort différenciée, produisant des biens de consommation et des biens de production très diversifiés, et usant par conséquent de la monnaie. En présence, bref, d'une économie familiale qui ne se distingue essentiellement des économies courantes actuelles que par la primauté - incarnée par le chef de famille, précisément - de la recherche de l'intérêt général.

Alors, dans ce contexte, comment vont se répartir les fruits de l'accroissement de productivité ? Et, là encore, il s'agit d'une question capitale, puisqu'elle conduira, selon les options choisies, à une réponse de prospérité dans l'équi-

libre, ou, au contraire, de désordre, d'injustice et d'inefficacité dans la crise.

Il faut opérer d'emblée une distinction fondamentale, la situation pouvant se présenter sous deux éclairages très différents, selon que :

- les gains répartis n'excéderont pas le total de l'accroissement de la productivité ;
- ces gains, au contraire, dépasseront le total de l'accroissement de la productivité.

Analysons la première hypothèse.

Que signifie-t-elle ?

Elle abouti à une conjoncture d'équilibre global en ce sens qu'elle ne débouchera pas sur l'inflation : l'addition des diverses augmentations de revenus attribuées par le père-chef de tribu aux différents bé-

néficiaires possibles égale l'accroissement total de la productivité, mais ne le dépasse pas.

Cette hypothèse peut-elle se vérifier dans le vécu économique ?

Théoriquement, oui.

Il y a toutefois peu de chances que ce soit le cas dans le contexte actuel, caractérisé par l'existence de pressions, souvent vives, parfois même violentes, exercées par les différents groupes en présence dans l'acte de production des biens, et qui entraînent la concrétisation fréquente de la seconde hypothèse.

Dès lors, vous demanderez-vous, l'étude de ce premier cas n'est-il pas dépourvu d'intérêt pratique ?

Certes non !

Car, outre qu'il peut tout de même se présenter dans la réa-

lité, il va surtout nous permettre de progresser vers la solution de ce problème complexe en l'abordant par l'un de ses côtés les plus accessibles.

Il ne nous reste évidemment pas assez de temps pour entrer aujourd'hui déjà dans l'analyse des différentes modalités de répartition possibles des gains de productivité.

Nous leur consacrerons notre prochain entretien.

Il me paraît toutefois intéressant de préciser qu'elles sont au nombre de quatre (du moins pour les principales), de manière à inciter les plus enthousiastes d'entre vous à se livrer d'ores et déjà à de passionnantes spéculations !

Edgar Bavarel

## Succès universitaires

FRIBOURG. - Nous apprenons avec plaisir que trois enseignants valaisans viennent d'obtenir leur brevet secondaire à l'université de Fribourg. Il s'agit de M<sup>lle</sup> Marie-Claire Sommer, de Sion et de MM. Franz Biffiger, de Naters, et Xavier Summermatter, de Randa et de Lax.

Nous leur présentons nos sincères félicitations et tous nos vœux pour leur future carrière.

## Bramois

### Jeune cycliste blessé

Hier, aux environs de 17 h. 10, vers la cure de Bramois, le jeune Alain Mayor, né en 1964, domicilié à Bramois, circulait au guidon d'une bicyclette. A un moment donné, il entra en collision avec une voiture conduite par M. Fernand Morath, né en 1939, domicilié à Bramois.

L'enfant a été blessé et hospitalisé.

## Noës : un torrent déborde et coupe la route

Hier soir, dès 21 heures, une pelle mécanique s'occupa durant plus de deux heures à déblayer le torrent de Champ-sabé, près de l'ancienne route cantonale, à la hauteur de la station Migrol, à Noës.

En cas de forte pluie - comme en fin d'après-midi hier - ce cours d'eau qui, descendant du lac de la Moubra, traverse le vignoble, déborde.

Les gravats, en effet, s'accumulent dans le conduit qui traverse l'artère routière. Les flots inondent alors la chaussée. L'alerte ne fut certes pas aussi chaude que le 21 mars dernier. Ce jour-là, les sous-sols du garage précité et une partie de la route cantonale avaient subi des dommages.

Les alluvions extraits hier soir encombrèrent une partie de la route qui mène au village de Noës. Ils seront évacués ce matin. Le trafic automobile en sera donc quelque peu perturbé. Mais le désagrément ne s'avérera que passager.

## Terre et sapins sur la route du Simplon

BRIGUE/SIMPLON. - Détrempées par les fortes chutes de pluie, des masses de terre se sont ébouilées sur la route du Simplon, vingt mètres après la courbe de Berisal. Hier soir à 20 heures, les automobilistes désirant passer le col ont dû rebrousser chemin. En plus de la boue, deux gros sapins gisaient en travers de la route. Les gens qui connaissent la région savent qu'elle est exposée à des incidents de ce genre. La route a été ouverte à nouveau dans la nuit.

## Bâle-Campagne : occupation du chantier de la T 18

REINACH. - Des membres du « comité d'action pour la T 18 sur la rive droite de la Birse » et des organisations progressistes de Bâle-Campagne ont occupé hier le chantier de la T 18, raccordement entre le Lauffonais et la N2 et la N3, dans la région de Reinach. La police est intervenue aux environs de 9 heures pour évacuer les lieux. De source policière, on indique qu'environ 20 personnes ont été interpellées pour contrôle d'identité à Reinach et Arlesheim, puis relâchées. Les travaux ont pu reprendre dès 10 heures.

Le projet officiel, confirmé à plusieurs reprises par le Grand Conseil, prévoit que le tracé passe par la rive gauche de la Birse, tandis que plusieurs groupes demandent qu'il longe la rive droite de cette rivière.

## Votations fédérales Ultime séance d'informations à Saint-Maurice

Le PDC de Saint-Maurice invite la population à un forum sur les cinq objets soumis à la votation fédérale le week-end prochain, ce soir à 20 h. 30, à la salle bourgeoise. La loi sur la grossesse sera présentée par M. Jean-Marie Closuit, l'aide aux universités par M. Yvan Borgeat et les trois autres objets (12 dimanches sans voitures, prix du pain et l'heure d'été) par M. Hermann Pellegrini.

## Corps d'un automobiliste repêché dans le lac d'Alpnach

STANS. - Des hommes-grenouilles de la police ont retrouvé hier le corps de M. Arnold Bewert, 27 ans, de Giswil (OW). M. Bewert avait été victime d'un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche passé. Après avoir heurté une pierre et dérapé dans un virage, sa voiture avait franchi une glissière de sécurité et était tombée dans le lac d'Alpnach (OW). Dimanche, les hommes-grenouilles n'avaient retrouvé que la voiture. Le corps repêché gisait par 23 mètres de fond.

## L'entreprise Arrigoni Josy à Chamason

a le regret de faire part du décès de

## Madame Thérèse VAUDAN

née TERRETTAZ, épouse de son ouvrier Jean-François.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

## Les employés du Garage central de Martigny

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Alexandrine MOUTHER

grand-mère de leur dévoué administrateur.

L'ensevelissement a lieu à l'église paroissiale de Martigny, aujourd'hui mardi 23 mai 1978, à 10 heures.

Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

## Monsieur Edmond HÉRITIER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos messages, vos dons de messes ou vos envois de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Savièse, mai 1978.

Très touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil,

## Monsieur Alfred VAUDAN et famille

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs visites, leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances et leurs dons, leur ont apporté aide et réconfort dans leur pénible épreuve, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial :  
à M. le chapelain ;  
au docteur Jost ;  
à la classe 1905 ;  
aux ouvriers de l'entreprise Gilloz-Gabbud.

Versegères, mai 1978.

## Le chœur mixte Polyphonia de Vernayaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Louise GAY-BALMAZ

maman de Georgette, membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

## La classe 1931 de Vernayaz

a le regret de faire part du décès de

## Madame Louise GAY-BALMAZ

mère de son membre Max.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Madame Angela BODRITO

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

elle adresse des remerciements particuliers :

- au docteur Bernard Morand ;
- à tout le personnel de la Clinique générale de Sion ;
- à la direction et au personnel du *Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais* ;
- à la direction et au personnel de l'Imprimerie Pillet, Martigny ;
- à la direction et au personnel de l'Association valaisanne des entrepreneurs ;
- à la Colonie italienne de Sion ;
- au groupe sportif Concordia ;
- au club de pétanque « La Patinoire ».

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Sion, mai 1978.

Profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

## Monsieur Bernard NISSILLE

dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs dons de messes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Massongex, mai 1978.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

## Madame Marie COUDRAY

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages, l'ont entourée lors de sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial :  
- au docteur Zumstein ;  
- aux docteurs Petite et Goy et au personnel de l'hôpital ;  
- aux amis de Sembrancher.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, mai 1978.



**L'agent général et le personnel  
de la Mobilière Suisse Assurances**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
François CARROZ**

leur fidèle collaborateur pour la région d'Arbaz.

L'ensevelissement a eu lieu le lundi 22 mai 1978.



**La direction et le personnel de Carbona S.A., à Sion**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame  
Candide BRUTTIN**

maman de leur administrateur et fidèle collaborateur M. Firmin Bruttin.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Commission scolaire de Monthey,  
la direction du Cycle d'orientation et le personnel enseignant**

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame  
Henriette BRUTTIN**

mère de M. Flavien Bruttin, directeur des écoles primaires de Monthey.

L'ensevelissement aura lieu à Nax, le mercredi 24 mai 1978, à 10 h. 30.



**Le Fifty-One Club de Sion**

a le regret de faire part du décès de

**Madame  
Henriette BRUTTIN**

belle-mère de M. Gilbert Micheloud, membre du club.

L'ensevelissement aura lieu à Nax, le mercredi 24 mai 1978, à 10 h. 30.



**Le comité et les membres du club Fina**

ont le regret de faire part du décès de

**Madame  
Henriette BRUTTIN**

mère de M. Firmin Bruttin, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

**Monsieur  
Ronald-W. GAUB**

exprime ici sa gratitude émue à tous les amis et connaissances qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, l'ont entourée pendant ces pénibles journées. Sa reconnaissance s'adresse également à toutes les sociétés auxquelles appartenait le défunt.

Lausanne et Monthey, mai 1978.

Monsieur Patrick et Mademoiselle Laurence KOHLI, à Bex ;  
Madame veuve Lina KOHLI, à Gsteig ;  
Madame et Monsieur Jean REICHENBACH-KOHLI et leurs enfants, à Puidoux ;  
Madame et Monsieur Jean ROCHAT-KOHLI et leurs enfants, au Lieu ;  
Madame et Monsieur Werner SEEWER-KOHLI et leurs enfants, à Gsteig ;  
Monsieur et Madame Gottfried KOHLI-MEYER et leurs enfants, à Bressonnaz ;  
Monsieur et Madame Walter KOHLI-REICHENBACH et leurs enfants, à Gsteig ;  
Madame veuve Félix CARRON, à Fully ;  
Monsieur et Madame Georgy CARRON-GIROUD et leurs enfants, à Fully ;  
Madame et Monsieur André NANÇOZ-CARRON et leurs enfants, à Chamson ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur  
Werner KOHLI-  
CARRON**

leur cher papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 20 mai 1978, à l'âge de 52 ans.

L'incinération aura lieu à Vevey, le mercredi 24 mai 1978.

Culte au temple de Bex à 13 h. 30.

Départ et honneurs à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire de Vevey à 15 heures.

Domicile mortuaire : La Grande-Fontaine, 1880 Bex.

Domicile de la famille : M. Girard, le Crétel, 1880 Bex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Dieu a brisé ma force  
au milieu de ma course.  
Il a abrégé mes jours.*  
Ps. 102 : 24



**Les Fifres et tambours d'Ayer**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Prosper REVEY**

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



**Le ski-club Mont-Noble, à Nax**

a la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame  
Henriette BRUTTIN**

maman de Gilbert, Flavien et Firmin, membres.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



**La société de musique  
La Collombeyenne**

a le regret de faire part du décès de

**Madame  
Candide BRUTTIN**

mère de Flavien, membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monseigneur Henri SALINA, Abbé de Saint-Maurice ;  
Le Prieur, les Chanoines et les Frères de l'Abbaye de Saint-Maurice vous font part du décès de

**Monsieur le Chanoine  
Léon DÉNÉRIAZ**

leur cher Confrère, de Genève, né à Coupy-Vanchy (Ain) le 29 novembre 1896, profès à l'Abbaye de Saint-Maurice le 14 septembre 1919, ordonné prêtre le 11 avril 1925, rappelé à Dieu le lundi 22 mai 1978, après une longue maladie, réconforté par les Sacraments de l'Eglise.

Ses funérailles seront célébrées en la Basilique de Saint-Maurice, le mercredi 24 mai 1978 :

14 h. 30 Levée du corps, au vestibule de l'Abbaye

Office des Défunts

15 h. Messe concélébrée

On rendra les derniers honneurs après la Messe, à l'intérieur de la Basilique.

Office et Messe de septième, le jeudi 1<sup>er</sup> juin 1978, à 18 heures.

*Dans l'espérance de la Résurrection, nous recommandons notre Confrère à vos prières.*

1890 Saint-Maurice, le 22 mai 1978.

**Le conseil d'administration, la direction et le personnel  
de la Caisse d'Epargne du Valais**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Adolphe BOLLIN**

père de M. André Bollin, directeur de l'agence de Saxon, et frère de M. Jean Bollin, président de Martigny et directeur de l'agence de Martigny.

L'ensevelissement a lieu au temple protestant de Saxon, aujourd'hui mardi 23 mai 1978, à 14 h. 30.



**La direction et le personnel de Neuwerth et C<sup>o</sup> S.A., à Ardon**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Prosper REVEY**

père de notre fidèle employé et collègue de travail André.

L'ensevelissement aura lieu à Ayer, le mercredi 24 mai 1978, à 10 h. 30.



**La Municipalité de Martigny**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Auguste GRAND**

ancien conseiller de La Bâtiâz.



**Les vétérans du Martigny-Sports**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Auguste GRAND**

père de M. René Grand, leur fidèle membre et ami.



La famille de

**Monsieur  
Charles RUDAZ**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Elle leur exprime sa profonde reconnaissance.

Vex, mai 1978.

**Publicitas**  
21 21 11

Alfetta 1.8, 75, 45 000 km  
DS 21 Pallas, 70, 85 000 km  
Lada 1500, 77, 16 000 km  
VW fourgon, 78, 5000 km

**Blatter Automobiles SA**  
Route de Renens 14 (100 m avant  
Bobst, direction Renens).  
1008 Prilly  
Tél. 021/24 14 06 - 24 24 44

**G. Revaz SION**  
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41  
vous offre cette semaine

VW Golf 1100 L 4 portes	1977
Audi 50 GL	1975
Ascona 16 S Automatic	1976
Kadett Karavan 1200 Spécial	1977
Renault 6 TL	1973

A vendre  
**Citroën 2400 CX Pallas**  
1977, expertisée de première main à l'état de neuf  
Fr. 13 900.-

**break Peugeot 304**  
expertisée moteur 40 000 km  
Fr. 4500.-  
Tél. 025/7 34 43  
36-425258

**Voilier**  
très rapide, à cabine, 7,5 m, contreplaqué marine, une couchette triple plus une double, réchaud, 5 voiles, 2 spis. Place d'amarrage disp. à Pully jusqu'au printemps 1979. Etat impeccable avec moteur 5,5 ch.  
Fr. 12 500.-  
021/39 45 75 prof.  
021/29 86 80 privé  
140.349.378

A vendre  
**tracteur Rapid 606**  
avec remorque  
ainsi que  
**4 pneus et jantes pour bus VW**  
Tél. 027/86 20 19  
heures des repas  
36-301191

**Audi 80 GL**  
1973  
75 000 km  
expertisée  
état impeccable  
Tél. 027/22 24 80  
de 7 à 18 heures  
36-25078

Particulier vend aux Collons-Thyon (VS)

**appartement 3 1/2 pièces (70 m2)**  
meublé, dans immeuble résidentiel, confort, accès aisé, places de parc, balcons 20 m2 est - sud-ouest Charges faibles.  
Fr. 175 000.-

Ecrire sous chiffre 482019 à Publicitas, 1800 Vevey.

Jeune couple achèterait pour habiter

**chalet-ferme**  
même à restaurer avec 15 000 m2 et plus de terrain.  
Prix raisonnable.

Tél. 022/36 45 67  
heures de bureau  
18-315317

A louer à Sion avenue Maurice-Troillet 15 (100 m service auto)

**appartement de 3 1/2 pièces**  
Fr. 380.- + charges  
Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion  
Tél. 027/22 34 64  
36-207

**Moi**  
si je veux un T-SHIRT ou un S-SHIRT, je vais d'abord voir au Military. Des modèles inédits, de qualité et à des prix!...

Sion, av. Gare 5  
Martigny, Hôpital 7  
36-3826

**Une idée raffinée: afin que vous puissiez, toujours et partout, compléter vous-même votre niveau d'huile moteur avec notre huile raffinée Gulf Multi G 15W-50, nous la vendons non seulement à un prix à l'emporter (r)affiné, mais aussi en bouteilles avec une fermeture à vis tout aussi raffinée.**



La compagnie pétrolière raffinée.

**La semaine prochaine l'action raffinée Gulf vous sera annoncée à la télévision le**  
**Lundi 29 mai à 18.55h**  
**Jeudi 1er juin à 20.15h**  
**Samedi 3 juin à 19.50h**  
**Peut-être vous aussi, vous gagnerez de l'essence.**

**Scarleuse dès 1470.-**  
Scarleuse Agria et Honda de 3 à 6 ch, transformable en faucheuse, compresseur, etc., tondeuse à gazon

**Motoculteur à roue motrice 6 ch, larg. 10 à 65 cm, fraise et houes à 3 rangs pour oignons.**

Tout le programme Fischer pour la lutte antiparasitaire  
Pompes, atomiseurs, tuyaux, turbo-diffuseurs, rampes

**FLEISCH SA Saxon**  
Tél. 026/6 24 70

**IMPORTANT** Achetez chez le spécialiste qui vous garantit les pièces et le service après vente

**... Etre libre et indépendant...**  
Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser. Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons quelques **représentants** (activité précédente peu importante)

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14837 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: ..... Prénom: .....  
Rue: .....  
Localité: .....

**Café-bar Le Richelieu, Sion**  
engage

**une(un) serveuse(eur)**  
Tél. 027/22 71 71  
36-3475

**Café de la Poste, Fully, cherche**

**une sommelière**  
Entrée tout de suite.  
Tél. 026/5 36 15  
36-1268

**Café-restaurant Waldrand AGARN - Feithieren**  
cherche

**une sommelière**  
Entrée le 15 juin ou à convenir.  
Tél. 027/63 12 43  
36-25001

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

**PORCS entiers ou par moitiés**

**NOUVEAU**  
découpe sur demande sans supplément de prix

**6 le kg**

**MAGRO UVRIER**  
(027) 31 27 38

# ZWEIFEL

## Pommes Chips



90 g

~~1.30~~

**- .95**

Action

# Nesquik



1 kg

~~7.70~~

**6.70**

Action

Prix d'actions valables dès le 23.5.78

# Château Reysson



Appellation Haut-Médoc  
contrôlée 1975  
Mise en bouteilles  
au Château

73 cl

~~7.95~~

**5.95**

Action



# Kjeldsens

## BUTTER COOKIES

454 g

Action

**4.90**

~~6.20~~

# Maltesers



Boulettes au lait malté,  
enrobées de chocolat  
au lait  
87 g

~~1.05~~

**- .85**

Action

# OK Bubble Gum



32 boules

Action

**- .90**



# FORMANY

## Produit à relaver

pour une vaisselle étincelante  
500 g

à moitié prix

~~1.60~~

**- .80**

Action



# badedas

## VITA GEL

bain-mousse  
Flacon géant économique  
900 ml

Offre spéciale

**13.90**

# LUX

## SAVONNETTE avec crème hydratante



150 g

Action

**- .80**



# la fram

au nouveau parfum  
contre la transpiration  
et les odeurs corporelles  
155 g

~~4.10~~

**3.25**

Action

# CHANDOR

## Hairspray



- CLASSIC pour cheveux normaux aux extraits de germes de blé
- SPECIAL pour cheveux gras et fins avec un parfum de classe

~~5.80~~

**4.60**

Action

# Signal Fluor

durcit l'émail dentaire 120 g



~~2.80~~

**2.20**

Action

# PALMOLIVE

## RAPID-SHAVE

regular

mousse à raser avec  
humidité durable  
200 g

~~3.60~~

**2.60**

Action

# SUPER-DISCOUNT

# DENNER

DI-21/23578

Chaque jeudi,  
HIT jubilé

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully



écrire  
calculer  
meubler

**BUREAU PRATIQUE**  
HERMANN DE PREUX  
& Cie SA

SIERRE SION  
tél. 027/55 17 34 av. Pratifiori  
av. Général-Guisan repr. Paul Studer

## A vendre à Sierre une menuiserie

comprenant: atelier 3 établis, machines  
fixes avec outillage, local chauffage et bu-  
reau, atelier surface 160 m2.  
Terrain 500 m2.

Ecrire sous chiffre P 36-24833 à Publici-  
tas, 1951 Sion.



POUR TOUTES VOS  
IMPRESSIONS RAPIDES

Bureau d'impression et  
d'adressage  
Rue de Lausanne 81, Sion

Votre  
annonce!



## \*ACTION THUYAS\*

Hauteur: 90 à 140 cm avec mottes.  
Prix avantageux.

Horticulteur-pépiniériste à Massongex  
Charles Salamolard, tél. 025/4 41 85  
36-100330

**ACTION SPÉCIALE**  
Pépinières de Collombey-Le-Grand, Va-  
lais. Toutes les plantes d'ornement 30%  
rabais Thuyas, Piliacata, Atrévirens et Oc-  
cidentalis 40 à 50%.  
Tél. 025/4 59 75 ou 4 10 08 ouvert le sa-  
medi toute la journée

3 robes légères pour fillettes.  
En coton/polyester d'entretien  
facile. Rouge ou bleu avec petites  
fleurs blanches éparpillées.  
Tous les modèles en vente  
jusqu'à la st. 152

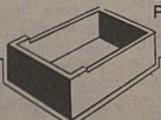
- ① St. 104 = 19.50  
+ 1.- par 6 cm
- ② St. 116 = 19.50  
+ 1.- par 6 cm
- ③ St. 98 = 19.50  
+ 1.- par 6 cm

**CV**  
Charles Vögele

Dans toutes les maisons de mode  
CV et les mini-marchés Vögele  
de Suisse.

## soutènement

### Mur de



EN ÉLÉMENTS  
PRÉFABRIQUÉS

SYSTEM  
**heinzmann**

Marbrerie et pierres artificielles

**heinzmann**

Tél. 028/46 28 17  
3931 Eyholz-Viège



**Écoulements obstrués**  
Nous vous aidons tout de suite!  
Notre service est assuré 24  
heures sur 24, même pendant  
les jours fériés.  
Facturation seulement en cas  
de succès. Pas de saleté, pas  
d'énerverment.  
Frais de déplacement Fr. 25.-  
Tél. 027/23 55 40  
Service nettoyage tuyaux  
SNT SA

# Deux directeurs-compositeurs... pour une marche!



A l'accordéon, Freddy Barman, et au trombone, Gaby Vernay, samedi dernier, alors qu'ils agrémentaient la soirée familiale des vétérans du FC Massongex, dont ils sont également membres actifs.

MASSONGEX. - Dans le but de rendre, au sens musical, plus attractif le Festival des musiques du Bas-Valais, le comité d'organisation a trouvé une nouvelle formule pour donner le coup d'envoi à la journée principale de dimanche : une marche d'ensemble exécutée par les 24 corps de musique.

Comme il nous paraissait curieux que cette marche soit écrite par deux compositeurs, nous nous sommes renseignés auprès

des intéressés, authentiques « Renailloués », précédent et actuel directeur de L'Echo de Châtillon, Freddy Barman (secrétaire communal à Massongex), et Gabriel Vernay (ingénieur).

- Comment avez-vous retenu l'idée d'une marche d'ensemble ?

- L'exécution d'un morceau d'ensemble est une pratique courante dans les fédéra-

tions du Centre, avec quelques petites variantes. L'expérience de l'Association cantonale des musiques valaisannes, lors du 100<sup>e</sup> anniversaire, nous a paru très satisfaisante et c'est sur cette base que nous avons décidé de soumettre cette idée au comité.

- Généralement, si une pièce de musique a deux auteurs, l'un est le compositeur et l'autre l'arrangeur ou l'harmonisateur : pour votre marche, comment avez-vous travaillé ?

- Pour nous, c'est tout différent et particulier. C'est peut-être difficile à expliquer par des mots, mais pour quelqu'un qui a l'habitude d'être très souvent avec une autre personne, il y a énormément d'automatismes qui s'établissent. En jouant, on sent les modulations sur lesquelles l'autre instrumentiste va arriver. Il faut dire qu'il y a dix-huit ans que nous faisons de la musique ensemble, non seulement à la fanfare de Massongex, mais en quatuor de cuivres, en jazz au Val Big Band, à l'Orchestre des Jeunes-musicales de Saint-Maurice et, occasionnellement, en orchestre de bal lors de cagnottes ou soirées familiales au village. En comptant les répétitions, cela représente pas mal d'heures...

- Alors, comment avez-vous pratiqué ?

- Nous nous sommes fixés les mesures, la tonalité et le dimanche durant lequel nous devions décider des thèmes que chacun aurait écrits. Résultat : nous n'avions que des débuts de phrases ou d'entrées, rien de suivi ou de continu ! Nous nous sommes assis devant un piano et nous avons dégrossi les suites et résolutions des mélodies, une main sur le clavier et un crayon avec gomme... dans l'autre. Nous nous sommes déterminés sur les airs à écrire aux petits chants ou au ténors et avons recopié le tout sur une « directrice ». Ce qui explique que nous gardons pour toute la marche la même tonalité.

C'est une particularité. Ensuite, nous avons essayé une quantité de contre-chants et d'accords : c'était long et pas toujours brillant, mais très passionnant dans une ambiance et un état d'esprit des plus sympathiques. Le samedi suivant, nous avons écrit une partition par registre, que nous avons essayé en répétition de la fanfare. Quelques corrections et voilà !

- Et le titre ?

- « ECM 78 », pas un grand problème, Echo du Châtillon, Massongex, pour nous, c'est très significatif...

Nous aimerions préciser que si cette marche a un caractère syncopé pour un morceau d'ensemble, elle ne sera qu'à une seule occasion exécutée par 110 instrumentistes. « ECM 78 » est une marche pour petit ensemble à l'image de notre modeste société, nous précise Gaby Vernay, que nous remercions de son amabilité, ainsi que son « acolyte » Freddy Barman.

# Les garagistes valaisans en assemblée: problèmes!

SION. - Quelque 40 garagistes se sont retrouvés, hier après-midi, à la salle de l'hôtel du Midi, pour l'assemblée générale annuelle, présidée par M. Reynald Actis de Sion. Cette assemblée a été honorée de la présence de M. Robert Rivier, président de l'Union suisse des garagistes, qui compte plus de 3000 inscrits.

Les membres de l'association valaisanne sont régulièrement renseignés par le journal de l'association et par différents circulaires sur tous les problèmes de la profession. Le comité a tenu à innover en ce sens que l'assemblée administrative soit relativement courte et que l'occasion soit donnée à chacun de poser des questions aux membres du comité et au président central.

**NOMBRE D'APPRENTIS**

Il y a actuellement, dans notre canton 293 apprentis :

année	nombre	Bas-Valais	Haut-Valais
1 <sup>er</sup>	116	80	36
2 <sup>e</sup>	71	46	25
3 <sup>e</sup>	52	34	18
4 <sup>e</sup>	54	37	17

Il y a en Valais, 223 garages qui occupent quelque 604 personnes dont 454 travaillent chez un employeur affilié à l'UPSA et 150 chez des employeurs non affiliés à l'UPSA. 390 de ces travailleurs font partie d'un syndicat.

Un hommage a été rendu à la mémoire de M. Antoine Gschwend président d'honneur et à M. Paul Mottiez décédés. L'assemblée a pris acte de quatre nouvelles admissions et de six démissions.

### TROIS INTERROGATIONS

M. Rivier, président central, se préoccupe des sujets suivants :

① Chaque automne des tests sont faits au sujet des pneus. Dans notre pays, le TCS assume ce travail. En Allemagne trois journaux ont fait de même. Or, dans les différentes publications on pouvait constater qu'un pneu classé en tête dans un journal était déclassé dans les autres. Ces tests sont-ils finalement réalisés sur les mêmes données ? Aujourd'hui, tous les pneus ne sont-ils pas de qualité égale ?

M. Rivier pense qu'il faut être convaincu de la relativité de ces tests.

② Le Dr Blum a réalisé une étude dans des agglomérations de 3000 à 4000 habitants et il est arrivé à la conclusion que les habitants se trouvant près d'une route nationale très fréquentée sont prédisposés au cancer. L'UPSA a chargé son organisme « Auto Utile » d'intervenir auprès des trois plus grands spécialistes sur le cancer qui contestent les résultats de l'enquête menée par le Dr Blum. D'autre part, l'UPSA va demander à l'Institut de physiologie du travail à Berne de procéder à une enquête approfondie sur ce sujet.

③ M. Robert Rivier a également donné de précieux renseignements sur la conception globale des transports. Un intéressant dialogue a suivi cet exposé comme celui de M. Margelisch membre du comité. Les garagistes ont moult problèmes à résoudre. Ce n'est qu'en mettant en commun leurs expériences, en s'unissant qu'ils pourront mieux défendre les intérêts de la profession. - gé -

### QUELQUES STATISTIQUES

Durant l'année dernière, on a vendu 6033 voitures neuves contre 4795 en 1976. A la fin du mois d'avril écoulé, 2651 voitures contre 2213 durant la même période en 1977 avaient été vendues.

● Le marché de l'emploi a été relativement stable. Les garagistes souhaitent toutefois pouvoir compter sur un personnel plus qualifié, voire plus spécialisé. Il est question aussi de prévoir des cours de perfectionnement pour les travailleurs adultes.

**airtour suisse**  
Depuis 20 ans le label des belles vacances

Chaque samedi

Vol de ligne direct au départ de Zurich, en Jumbo-Jet des British Airways, à destination des Seychelles

Ces îles ensoleillées vous invitent à la détente et à la pratique de nombreux sports nautiques.

16 jours, au départ de Zurich, de Fr.1'850.-- à Fr.3'600.--

Réservez maintenant, auprès de votre agence de voyages, vos vacances "airtour suisse".

# Carnage à Champsec

## Acte de vandalisme ou renard débile ?



SION. - M. Angelo Bruno, de Sion, a depuis longtemps une passion : s'entourer d'animaux en tous genres. Ainsi, par ses soins, plusieurs canards, poules, poussins, colombes et deux poneys vivent en parfaite harmonie dans le quartier de Champsec. Confortablement installé dans une grange, tout ce petit monde sort régulièrement et s'ébat dans un enclos jouxtant leur abri.

Or, hier matin, en se rendant au milieu de ses petits protégés, quelle ne fut pas la surprise de M. Bruno en constatant que sept poules, un coq et deux oies étaient étendus sans vie et dans un triste état.

L'on pouvait en effet constater plusieurs trous mystérieux sur chaque cadavre. Il pourrait s'agir de balles de

plomb... La police de sûreté, qui s'est rendue sur les lieux, vers 12 h. 30, en tirait momentanément cette conclusion. Alerté, M. Barras, vétérinaire, radiographia une poule et prononça comme verdict qu'il s'agirait d'un renard. Or avez-vous déjà vu un renard tuer un volatile et ne pas le manger ou du moins l'emporter ? De plus, ces rusés goupils ont une « peur bleue » des oies qui se montrent particulièrement féroces lorsqu'elles se sentent attaquées !

S'il s'agit d'un acte de malveillance, l'on posséderait une belle preuve d'intelligence réduite de la part des vandales éventuels.

Un travail restreint du côté de la matière grise ; il est vrai que certaines gens doivent s'en contenter... A. M.

# Martigny: appel aux témoins

MARTIGNY. - Mercredi 10 mai dernier, à 8 heures, un jeune cycliste qui circulait à l'avenue du Grand-Saint-Bernard, à Martigny, du Bourg en direction de la gare CFF, a heurté et renversé une jeune fille qui traversait l'avenue du Grand-Saint-Bernard sur le passage pour piétons à la place Centrale, du bar Chérico en direction du kiosque à musique. A la suite du choc, le cycliste fut déséquilibré et s'arrêta. Il demanda à la jeune fille si tout allait bien ; celle-ci lui répondit que oui. Cependant, par la suite, son état de santé nécessita des soins à l'hôpital de Martigny. Le cycliste, le conducteur de la camionnette qui s'est arrêté pour permettre à la jeune fille de traverser, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de s'annoncer au poste de gendarmerie de Martigny, tél. (026) 2 20 21, ou à la police cantonale, centrale des liaisons, à Sion, tél. (027) 22 56 56.

# Décès du chanoine Léon Dénériaz UN ARDENT SERVITEUR DE DIEU

Depuis l'automne 1975, le chanoine Dénériaz était hospitalisé à la clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice où, malgré les soins qui lui étaient prodigués, on put voir lentement décliner ses forces physiques. Il conservait néanmoins toute sa vigueur intellectuelle et spirituelle, il restait assidu à la lecture d'ouvrages de théologie et de piété, et faisait encore bénéficier de sa spiritualité les âmes qui recouraient à son ministère. Il se préparait ainsi au dernier adieu, dont visiblement l'heure ne paraissait plus devoir tarder mais, comme souvent, cette heure vint plus tôt qu'on ne l'attendait. Le chanoine Dénériaz s'est éteint paisiblement, dans la matinée de ce lundi 22 mai 1978, dans sa 82<sup>e</sup> année.

La famille Dénériaz est originaire de Morillon et Samoëns, dans la vallée du Giffre, en Faucigny (Haute-Savoie), où on la rencontre dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et d'où, à plusieurs reprises, elle essaima à Genève et en Valais. C'est cependant à Coupy-Vanchy, dans le Pays de Gex (Ain), près de Bellegarde, que le futur chanoine naquit le 29 novembre 1896. Son père, M. François Dénériaz, y était employé de la célèbre Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée ; cette compagnie administrait alors la gare de Genève et amena plusieurs familles françaises à s'établir à Genève, et parmi elles la famille Dénériaz qui se fixa finalement à Carouge, la vieille cité sarde à laquelle le chanoine Dénériaz restera toujours très attaché.

Après deux ans passés au collège de Genève, M. Dénériaz entra au collège de Florimont que les missionnaires de Saint-François de Sales avaient fondé depuis peu au Petit-Lancy ; Léon Dénériaz y restera cinq ans, de 1912 à 1917, y poursuivant toutes ses études littéraires. Ce n'est point une banalité de dire que, dès cette époque, l'étudiant manifestait une grande ardeur d'esprit, car il aimait à arpenter les « promenades » de Carouge avec deux amis - qui ont quitté ce monde depuis longtemps - livrant avec eux des joutes intellectuelles fort animées.

En 1917, Léon Dénériaz vint à Saint-Maurice pour faire sa philosophie. Là encore son ardeur ne tarda pas à se faire apprécier et,



lorsque les étudiants jouèrent au printemps 1918 la tragédie de Racine, *Athalie* - représentation qui fit date dans l'histoire du collège - M. Dénériaz y remplit à merveille le difficile rôle de Mathan.

Que Léon Dénériaz se destinât au sacerdoce, n'était un mystère pour personne, mais quand il entra à l'abbaye, le 28 août 1918, ce fut une surprise pour beaucoup, et d'abord pour son diocèse qui espérait le voir prendre rang dans son clergé. Mais M. Dénériaz se sentait « plus fait », comme on disait, pour la vie conventuelle et c'est en Agaune que le jeune homme chercha le cadre de sa vie.

Après avoir achevé sa formation littéraire par le diplôme de maturité en 1921, M. Dénériaz fera ses études de théologie à Saint-Maurice et à Rome, où on le trouve à l'université grégorienne et au séminaire français. De retour à Saint-Maurice, il y est ordonné prêtre le 11 avril 1925 par Mgr Mariétan qui sera aussi le prédicateur de sa première messe à la vieille église « royale » de la Sainte-Croix, à Carouge.

Le chanoine Dénériaz enseigna d'abord la

religion, l'histoire, les mathématiques au collège abbatial, où il remplit de plus la charge de surveillant (on dira plus tard de préfet) au lycée, puis dans la section des petits, et des élèves de cette époque lui ont conservé jusqu'à ce jour des sentiments de reconnaissance pour sa compréhension et sa bonté.

Mais en 1930, M. Dénériaz est nommé vicaire à Salvan, où il seconda le chanoine Louis Cergneux, puis le chanoine Pierre-Marie Rappaz, jusqu'en 1935. On permettra à l'auteur de ces lignes d'évoquer cette époque où, envoyé régulièrement pour un ministère mensuel, le « dimanche eucharistique », il pouvait constater que le vicaire était toujours débordant de vie, d'entrain et de joie. Il y exerçait aussi son dévouement à la commission scolaire et à la caisse-maladie.

Curé de Vollèges de 1935 à 1936, M. Dénériaz remplit ensuite un ministère itinérant, fécond et apprécié, dans de nombreuses paroisses et institutions de Suisse romande où il était appelé à prêcher et animer retraites et missions. On n'a pas oublié la parfaite qualité de ses prédications au triple point de vue de la doctrine, de l'adaptation pastorale et de la tenue littéraire.

De 1945 à 1967, notre confrère assura l'aumônerie à l'Institut « Mon Séjour » à Aigle (1945-1957), puis au foyer Saint-Jean Bosco à Gillarens (Fribourg) (1957-1959), enfin au pensionnat Saint-Joseph à Monthey (1959-1967). Les années ont passé et le chanoine Dénériaz est désormais septuagénaire ; alors qu'il était entré à l'abbaye pour y demeurer, pensait-il, dans le cadre d'une vie conventuelle, il a vécu la plus grande partie de son sacerdoce dans des ministères extérieurs. La Providence le ramène enfin à Saint-Maurice où, dans la mesure de ses forces, il se dévoue encore au ministère de la direction spirituelle.

Le chanoine Dénériaz avait un tempérament ardent, et ce fut notre peine de le voir peu à peu réduire cette exubérance que nous avions tant appréciée aux jours d'autrefois. Mais il conservait cette âme remplie d'idéal, qu'il avait manifestée dès sa jeunesse et qu'il avait entretenue par sa recherche d'absolu, par ses lectures et par sa prière. Léon Bloy avait été l'un de ses auteurs favoris ; plus près de nous, le cardinal Journet demeurerait son guide spirituel. Mais, par-dessus tout, il avait une immense confiance en la Vierge Marie, s'étant promis dès le début de son apostolat sacerdotal, de ne jamais faire de prédication sans y inclure un recours à Notre-Dame.

L. D. L.

**La soi-disant « loi sur la protection de la grossesse » introduit pratiquement une distinction entre êtres humains sains de corps et d'esprit, dont la vie mériterait protection, et les autres, malades ou infirmes, dont la vie serait sans valeur. Votez NON à la nouvelle loi sur l'avortement.**

**Comité valaisan pour la défense de la vie**

## Ivresse au volant Un conseiller national récalcitrant inculpé

VEVEY. - Un conseiller national vaudois, vigneron de son état, a été inculpé d'ivresse au volant et d'opposition aux actes de l'autorité par M. Jean-Daniel Tenthorey, juge informateur des districts de Vevey et de Lavaux. C'est ce que rapporte le quotidien montreuais *L'Est vaudois*, confirmé par le juge.

Trois heures de la nuit, à Vevey : deux agents remarquant une fourgonnette roulant tous feux éteints et zigzaguant sur la chaussée. Ils interpellent le conducteur, qui résiste, nie être pris de boisson, ne présente pas de permis de conduire et refuse de les suivre. Les agents

appellent du renfort et c'est à quatre qu'il faut se mettre pour conduire au poste le chauffeur récalcitrant. Ce dernier s'oppose alors à tout alcooltest ou prise de sang. On réveille un juge, qui s'offre pour ramener chez lui le conducteur, mais celui-ci lui fausse compagnie.

Le lendemain, ce dernier vient rechercher son fourgon, se soumet tardivement à l'alcooltest et à la prise de sang et s'en va. C'est alors que se fâche le juge informateur de Vevey-Lavaux en personne : il signe un mandat d'amener, interroge le fautif et l'inculpe...

## ZURICH: UN POLICIER ABAT SON AMIE ET TENTE DE SE SUICIDER

URDORF. - Dans la nuit de dimanche à lundi, à Urdorf (ZH), un agent de police, âgé de 34 ans, a abattu son amie âgée de 38 ans, puis il a tenté de se

faire justice. Il se trouve actuellement à l'hôpital, dans un état grave. On ne connaît pas les raisons qui l'ont incité à commettre ces actes.

## Affaire du « trésor de guerre » du FLN Genève : banquier arabe inculpé

GENÈVE. - Le doyen des juges d'instruction genevois a inculpé hier le président de la Banque commerciale arabe (BCA), M. Zouheir Mardam Bey, d'abus de confiance qualifié, indique-t-on de source judiciaire bien informée. Le juge d'instruction lui reproche toute une série d'irrégularités commises en sa qualité de banquier et en rapport avec le « trésor de guerre » du FLN.

Cette inculpation fait suite à la plainte déposée en juillet 1976 par M<sup>me</sup> Khidder, veuve de l'ancien trésorier du FLN. Le banquier, convoqué par le juge d'instruction voici deux à trois semaines, s'est présenté à l'audience, accompagné de son avocat, pour entendre les charges qui pèsent contre lui. L'audience a duré deux heures et demie.

Les héritiers de M. Khidder étaient présents, sa femme et deux enfants, ainsi que les avocats genevois de l'Algérie et un avocat du barreau d'Alger venu en tant que représentant officiel de son pays.

Peu après 2 heures du matin, une habitante du quartier a alerté la police déclarant que des coups de feu avaient été tirés dans un garage souterrain. Arrivés sur les lieux, les policiers ont découvert le cadavre d'une femme, ainsi qu'un homme grièvement blessé en qui ils reconnurent un de leurs collègues. Selon les premiers résultats de l'enquête, l'agent aurait tiré plusieurs balles dans la tête de son amie avec un pistolet d'ordonnance.

## Affaire Heusler Démentis et contre-preuves

Alors que les indiscrétions dont nous faisons état dans le NF d'hier dans l'affaire Heusler étaient démenties par le juge d'instruction, d'autres confrères se font l'écho de diverses constatations qui contredisent partiellement les affirmations du juge. Un témoin qui a aperçu un gendarme enfouissant des objets dans une forêt, après avoir répété l'essentiel de sa déposition à un journaliste alémanique, se retranche présentement derrière les injonctions de mutisme faites par le juge d'instruction. Tous ces éléments ne permettent pas de déceler l'exacte vérité actuelle mais donnent l'impression que des intérêts contradictoires s'opposent dans la poursuite de l'enquête, la violation du secret de fonction par des policiers n'arrangeant pas les choses et suscitant des réactions désappointées de la population.

V. G.

## Un jeune détraqué tire sur des policiers et se tue

« Nous pouvons nous estimer heureux de nous en être tirés sans morts et sans blessés », nous a déclaré le commandant de la police cantonale lucernoise après un drame qui a finalement coûté une vie humaine. Un jeune habitant de Kriens a en effet tiré des coups de feu sur des agents qui avaient voulu le calmer et l'aider. Plusieurs balles passèrent à quelques centimètres seulement des représentants de l'ordre, alertés par les habitants d'une maison locative. Le jeune homme s'était retranché dans l'appartement de ses parents, où il commença à démolir systématiquement le mobilier. Un couteau à cran d'arrêt dans une main et une carabine dans l'autre, il interdit à quiconque de s'approcher de lui. Avant de s'être barricadé dans l'appartement de ses parents, il s'était

jeté dans la Reuss. Mais l'eau froide fit son effet : il gagna la rive en nageant, prit un taxi et se fit conduire chez ses parents. C'est là qu'il dirigea son arme sur les agents.

Ceux-ci firent alors usage de gaz lacrymogènes. Au lieu de se rendre, le jeune détraqué tourna son arme contre lui et se suicida. (ee)

## Le PDC jurassien centenaire

C'est en fin de semaine que le parti démocrate-chrétien jurassien fêtera à Porrentruy le centième anniversaire de sa création.

L'automne dernier déjà, les démocrates-chrétiens jurassiens qui représentent le 30 % des électeurs du futur canton et comptent 38 % des députés au sein de l'Assemblée constituante, avaient marqué l'événement à l'occasion d'une brève manifestation auroreolée par la présence de M<sup>me</sup> Blunschy, présidente du Conseil national. Ils avaient alors décidé de reporter à mai 1978 les festivités populaires de ce centenaire.

Vendredi, samedi et dimanche, dans la patinoire couverte, elles seront marquées à Porrentruy par une série impressionnante de productions musicales et vocales dont l'essentiel est de souligner par la joie cet anniversaire peu commun. La partie politique ne sera pourtant pas absente, notamment lors des discours que sont appelés à prononcer M. Guy Fontanet, chef de la direction de police du canton de Genève et M. François Lachat, président de l'Assemblée constituante et vice-président du Ras-

semblement jurassien. Si l'on se souvient des chaleureuses interventions parlementaires de M. Fontanet en faveur de la création du canton du Jura, sa présence à Porrentruy en fin de semaine prend une signification primordiale à moins de quatre mois du vote fédéral du 24 septembre sur la création du canton du Jura précisément.

V. G.

## Manifestation contre l'impudeur et l'avortement

LUCERNE. - A l'appel du « Mouvement des chrétiens actifs », quelque 200 à 300 personnes ont manifesté dimanche dans les rues de Lucerne pour protester contre « l'impudeur et l'avortement ». Dans une résolution, les participants indiquent que seul « un retour résolu à la pudeur et à la coutume, à la foi en Dieu, l'engagement de tous pour la renaissance de la famille, peuvent interrompre le déclin de notre peuple ».

## Association des intérêts du Jura AVENIR INCERTAIN

L'Association pour la défense des intérêts du Jura, qui joua un rôle primordial dans la vie économique du Jura, sera-t-elle contrainte de mettre la clé sous le paillason ou de réduire considérablement ses activités du fait de la création du canton du Jura ? Telle est la question à laquelle les membres de l'association réunis à Saint-Imier n'ont pas été en mesure de répondre. Afin de ne rien entreprendre qui puisse un jour se révéler inutile, ils ont donc arrêté de surseoir à toute décision, ce qui est une manière de se

laisser le temps de rechercher un moyen de sauver la face. La politique étant liée de près à l'économie et les relations entre Berne et le Jura plutôt tendues, on ne voit pas comment pourraient subsister des liens que rien ne rend obligatoires. Dans les mois qui suivent, les esprits pourront donc se préparer à l'idée de la disparition, sinon totale du moins de l'avant-scène, d'une association qui a fortement contribué à la prise de conscience par les Juraissiens des valeurs propres de leur existence.

V. G.

## 10 ans de réclusion, par défaut, contre « Arsène Lupin »

NEUCHÂTEL. - Le citoyen italien, Sergio Cocolo, né en 1943, a été condamné hier à Neuchâtel par la Cour d'assises cantonale à 10 ans de réclusion (moins 209 jours de détention préventive). Cette condamnation a été prononcée par défaut, le prévenu ayant regagné son pays après son évasion. Il avait commis quelque 270 infractions dans cinq cantons différents.

Sergio Cocolo, surnommé Arsène Lupin en raison de son habileté, a commis 72 infractions dans le canton de Neuchâtel (causant 70 000 francs de dommages). Il a en outre commis le nombre d'infractions suivant dans les cantons de : Vaud : 28 (30 000 francs), Fribourg : 24 (5000 francs), Soleu-

re : 21 (20 000 francs), Berne : 123 (160 000 francs).

et 12 ans pour un incendiaire

La Cour d'assises a également condamné un incendiaire, Daniel Jaquet, 1950, à 12 ans de réclusion. Cette peine est suspendue pour transfert du prévenu dans une institution appropriée.

Daniel Jaquet était jugé pour deux incendies de ferme (dont celle de Perreux, établissement psychiatrique où il était interne), en fait les neuvième et dixième incendies intentionnels qui lui sont reprochés depuis l'âge de 14 ans, outre certains autres délits.

## Conception globale des transports Les cheminots inquiets acquiescent

BERNE. - Il y a une dizaine de jours, la Commission de la conception globale suisse des transports (LGST) publiait la troisième partie de son rapport, celle faisant état de tous les résultats des recherches entreprises. Concernée de très près et à plus d'un titre par les recommandations qui y sont contenues, la Fédération suisse des cheminots (SEV) a tenu hier à Berne une conférence de presse au cours de laquelle elle a salué la parution du rapport de la CGST qu'elle considère comme « une tentative méritoire de mettre un peu d'ordre dans le domaine des transports ». Tout en se défendant d'être un adversaire de l'automobile, la SEV ne cache pas son inquiétude à l'égard du sort réservé au rail, en particulier d'ici 1981, date de la votation populaire sur les modifications constitutionnelles proposées par la CGST, compte tenu de la réduction de l'aide fédérale aux chemins de fer privés et de l'obligation pour les CFF de réduire de 500 millions de francs leur déficit d'ici 1981.

## Vacances scolaires vaudoises en été Le choix entre 6 et 7 semaines décidé à une voix de majorité

LAUSANNE. - Après une nouvelle et longue discussion et à la suite de votes des plus serrés, hier, le Grand Conseil vaudois a définitivement adopté la solution de l'alternative entre six et sept semaines pour les vacances scolaires d'été (dont le début demeure fixé au premier samedi de juillet). Le projet du Conseil d'Etat concluait au maintien des six semaines, pratique utilisée par l'écrasante majorité des communes vaudoises (avec deux semaines supplémentaires en automne), tandis que Lausanne a sept semaines en été et une en automne. La commission soutenait cet usage.

Dans un premier vote, l'assemblée avait

donné une très forte majorité à cette solution (96 voix contre 57 aux six semaines). Dans le vote opposant les sept semaines à la possibilité du libre choix entre six et sept semaines, il a fallu l'appel nominal, comme lors du débat de mercredi dernier, pour départager. En effet, un résultat insuffisamment net (80 voix pour les sept semaines et 82 pour l'alternative) a amené cet appel nominal, dont le résultat a confirmé le vote de mercredi, mais à une seule voix de majorité : 91 contre 90.

Ainsi donc, dès l'an prochain, chaque commune aura la faculté de choisir six ou sept semaines pour les grandes vacances.

## Rapport de gestion 1977 des PTT Prestations en hausse de 3,5%

BERNE. - En 1977, la demande globale de prestations des PTT s'est accrue de 3,5% par rapport à l'année précédente, indique le rapport de gestion 1977 de l'Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice

d'entreprise de 341 millions de francs. Ainsi le solde des déficits accumulés de 1971 à 1975, soit 270 millions de francs, peut être entièrement amorti. En outre, pour la première fois depuis 1970, un montant de 71 millions de francs peut être versé au fonds de compensation qui avait été entièrement épuisé à la fin de 1971 pour couvrir les déficits.

Parmi les raisons principales qui ont contribué à ce résultat favorable de l'exercice 1977, on trouve notamment le bas taux de renchérissement enregistré en Suisse durant l'année passée (+1,3% des prix à la consommation, +0,3% des prix de commerce de gros). D'autre part, les PTT se sont efforcés de limiter strictement les effectifs de personnel qui ont été réduits de 346 personnes en moyenne par rapport à 1976. De ce fait, les charges de personnel ont été réduites de 54 millions de francs par rapport à la somme budgétisée (2215 millions au lieu de 2269 millions). L'effectif moyen annuel a été de 49 818. Enfin, tous les crédits ont été réexaminés au printemps 1977 afin de déceler les économies possibles. Les réductions de crédits ainsi obtenus ont été de l'ordre de 47 millions de francs.

## La synagogue de Bâle barbouillée

BÂLE. - A peu de jours de distance, les murs de la synagogue et de la maison paroissiale juive de Bâle ont été recouverts de slogans antisémites et antisémites tels que « Tuez Begin », « Réduisez Israël en cendres » et « A bas le sionisme ». Une enquête pénale est en cours.

## Thurgovie Ouvrier blessé par des obus

FRAUENFELD. - Hier matin, lors d'un exercice de tir avec des obusiers blindés sur la place d'armes de Frauenfeld, un ouvrier agricole a été blessé par les éclats de deux obus d'exercice tombés en dehors de la servitude en faveur de la place d'armes. Le jeune homme a dû être transporté à l'hôpital. Une enquête militaire est en cours.

## « Manifeste 77 » : la FTMH condamne l'immixtion du parti socialiste suisse

BERNE. - La Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) s'étonne de la prise de position du congrès du PSS sur le « Manifeste 77 ». La FTMH est indépendante du point de vue politique et n'accepte pas qu'un parti politique, quel qu'il soit, s'immisce dans ses affaires internes. La réglementation des conditions de travail par le biais des conventions collectives est, selon la FTMH, du ressort du syndicat et de ses organes compétents. La politique syndicale de la FTMH

est définie par ses membres lors des congrès de la FTMH, indiquait hier le syndicat dans un communiqué.

Estimant que le « Manifeste 77 » est un document important pour le mouvement ouvrier, le congrès du PSS avait adopté dimanche, à la majorité des délégués et contre l'avis du comité central du parti, une résolution invitant la direction de la FTMH à permettre une discussion ouverte dans ses rangs et à suspendre toute mesure répressive.

## Chantre du Haut-Valais, Karl Biffiger est décédé

BERNE. - Hier est décédé à Berne, à l'âge de 73 ans, M. Karl Biffiger, originaire d'Ems, au-dessus de Tourtemagne, une figure très connue dans le Haut-Valais et la Suisse alémanique.

Après ses études à l'Ecole normale de Sion, il enseigna à Eggerberg, entrant ensuite au service de la Direction générale des douanes. Lors de sa retraite survenue en 1970, il avait rang de sous-directeur. Depuis ce moment, il passait toujours l'été et l'automne dans le val de Tourtemagne.

Il a assuré à la Radio de Suisse alémanique plus de 100 émissions sur le Valais, sur son passé, sur ses légendes et ses traditions, sur son présent également, émissions qui ont toujours eu un bon écho. A travers notre pays, il a donné plus de 500 confé-

rences, imprégnées de l'amour intense qu'il portait à sa terre et à son canton. Il a également publié une multitude d'articles dans la presse d'outre-Sarine.

M. Biffiger est aussi le responsable, avec le photographe Oswald Ruppen, d'un remarquable ouvrage d'art : *Valais, héritage et avenir*, qui vient d'être édité par le « Rottenverlag ». La traduction française a été assurée par M. Norbert Roten, ancien chancelier de l'Etat du Valais.

En lui le Valais perd un de ses meilleurs ambassadeurs en Suisse alémanique, un homme qui est toujours resté très profondément lié à son pays et qui l'a fait connaître.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## SPORT

La page sportive de la soirée nous fit faire une visite au football brésilien. Les propos et les intentions de J.-J. Tillmann étaient de nous montrer la profonde transformation de l'esprit du football américain. A la bonne réalisation de ce documentaire, aux excellentes prises de vues et à la réelle bonne

intention générale du film, nous opposerons tout de même cette gênante manie qu'a M. Tillmann à vouloir chercher le mal partout, à vouloir dénicher « la petite bête » comme on dirait chez nous...

## HISTOIRE

Archives, une émission qui a très bonne réputation, nous proposait par Boris Acquadro Le coup de Prague, de 1948.

Moyennant un film, quelques personnalités dont François Fejo, historien spécialisé dans ces événements, l'émission nous retraçait avec beaucoup de clarté tout le processus politique et historique de la Tchécoslovaquie jusqu'en 1948.

On alla chercher assez loin, pour la bonne compréhension de « ce coup ». Mais de façon succincte, puis, à mesure qu'on se rapprochait de 1948, de manière de plus en plus détaillée et précise.

La manière d'interrompre régulièrement le film pour des interventions des commentateurs me parut excellente, surtout pour la bonne compréhension de cet imbroglio extraordinaire qu'Archives parvint tout de même à nous faire comprendre trente ans plus tard. Ceci - du moins à mon avis - sans aucune réflexion partisane, mais avec un louable souci d'historien.

Soirée donc intéressante que celle d'hier à la TVR.

N. Lagger

# Shaba: l'heure des tristes bilans

## La France remplacera-t-elle la Belgique au Zaïre ?

(ATS/AFP/Reuter). - Alors que l'opération d'évacuation des Européens touche à sa fin, le Ministère français de la défense a annoncé, hier à Paris, que toute présence rebelle avait été éliminée de Kolwezi, mais que les forces françaises se heurtaient toujours à des foyers de résistance à une dizaine de kilomètres du centre minier. Des accrochages sporadiques auraient encore lieu.

A Bruxelles, le premier ministre belge, Leo Tindemans, a indiqué devant le Parlement que 2155 personnes avaient pu être évacuées de l'aéroport de Kolwezi, et que 1355 d'entre elles étaient arrivées à Bruxelles, près de 300 à Paris et 150 à Lumumbashi. Le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères,

Olivier Stirn, a, pour sa part, déclaré hier à une radio périphérique française qu'environ 170 Européens étaient portés disparus et avaient été probablement tués.

Les parachutistes français continuent de rechercher activement autour de Kolwezi les ressortissants européens qui s'y trouveraient en-

core et tentent de trouver trace des otages qui auraient été emmenés par les « rebelles », indiquait-t-on, hier soir à Paris au Ministère de la défense.

Les « rebelles » tentent actuellement de regagner l'Angola par la route parallèle à la voie ferrée, précise-t-on de même source.

Les légionnaires du 2<sup>e</sup> REP (régiment étranger parachutiste), dans leurs recherches dans les quartiers périphériques de Kolwezi, découvrent actuellement un certain nombre de charniers contenant les corps de civils africains massacrés, ajoute-t-on au ministère.

D'autre part, des armes légères d'origine soviétique, une trentaine de fusils d'assaut « Kalachnikov », ont été récupérés par les légionnaires, indique-t-on.

De source française autorisée, on indique qu'une décision sur la durée de la mission des 600 légionnaires français sera prise une fois l'évacuation des étrangers de Kolwezi terminée. Pour ce qui est des parachutistes belges, le gouvernement de Bruxelles a ordonné le retrait dès ce matin de ses troupes engagées à Kolwezi, a annoncé, hier soir, M. Leo Tindemans, premier ministre, à l'issue du comité de crise.

M. Tindemans a ajouté qu'un bataillon de six cents parachutistes belges restera à Kamina « pendant la période d'incertitude actuelle ».

### MALAISE POLITIQUE À BRUXELLES ?

Du côté officiel belge, on tient à maintenir l'opération de Kolwezi dans le cadre étroit du secours humanitaire. Mais on attribue à la France, comme l'a fait au cours des événements M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, une politique qui va plus loin - et que la Belgique, faute d'un consensus national et faute de moyens, ne peut endosser - une politique africaine destinée à éviter la destabilisation du continent.

D'un autre côté, un départ définitif des Belges, qui ont fait fonctionner jusqu'ici le poumon industriel du Zaïre (le Shaba fournit 75 % des recettes d'exportations de ce pays) mettrait fin à la présence belge dans l'ancien Congo et raviverait le dépit de certains milieux belges influents contre la France, que l'on accuse volontiers de vouloir prendre la place économique de la Belgique dans l'exploitation des ressources minières considérables du Zaïre.

En fait, pour l'évacuation des réfugiés, il n'y a pas et il ne saurait y avoir de différend franco-belge. En revanche, pour l'avenir du Zaïre et pour la stabilité du continent africain, les propos tenus à Bruxelles indiquent clairement l'existence de divergences d'appréciation significatives de l'état de nervosité dans lequel se trouvent les sphères gouvernementales belges.

## Mobutu très fâché contre Bruxelles

KINSHASA (ATS/Reuter). - Le président Mobutu Sese Seko a ordonné aux diplomates zairois de refuser jusqu'à nouvel ordre tout contact avec le ministre belge des affaires étrangères, M. Henri Simonet, qu'il a vivement pris à partie.

Dans une allocution faite hier après-midi à Kinshasa, peu après son retour de Lubumbashi, rapporte l'agence de presse zairoise AZAP, le président Mobutu « a décidé qu'il ne peut plus être question, quelles qu'en soient les conséquences, même si cela pouvait entraîner la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique, qu'un seul diplomate zairois, à commencer par l'ambassadeur du Zaïre en Belgique, prenne jusqu'à nouvel ordre contact avec M. Simonet ».

Quelques heures plus tôt à Lubumbashi, le chef de l'Etat zairois avait accusé le ministre belge d'avoir délibérément bloqué pendant vingt-quatre heures un appel à l'aide du Gouvernement zairois au ministre belge de la défense. Il avait aussi accusé M. Simonet d'avoir « entretenu l'équivoque ».

Le général Mobutu, selon l'AZAP, reproche à M. Simonet d'avoir fait « tout récemment, des déclarations, selon lesquelles, pour éviter le massacre de Kolwezi, des moyens pacifistes, consistant en des négociations avec le soi-disant « Front national de libération du Congo », devraient être envisagés ».

Les propos du ministre belge signifient en d'autres termes, a déclaré le président Mobutu, « une reconnaissance de fait de ce mouvement rebelle qui n'a pas hésité à assassiner des innocents. C'est inadmissible ».

Il a ajouté : « La conclusion logique à tirer des initiatives du ministre belge Simonet est que les légionnaires français peuvent « crever » à Kolwezi parce que, selon lui, la mission n'était pas la même ».

Selon l'AZAP, le président Mobutu faisait ainsi allusion à des propos tenus dimanche à la Télévision belge, selon lesquels « les paras de Bruxelles sont allés au Zaïre avec la mission purement humanitaire de secourir les étrangers (entendez les Belges), bloqués par les combats, tandis que les forces françaises avaient pour mission de rétablir l'ordre dans la ville de Kolwezi ».

Le président Mobutu s'est demandé à ce sujet, poursuit l'AZAP, « qui des Français ou des Belges » tirent le plus grand profit de l'important complexe minier de la ville de Kolwezi, que les paras belges, arrivés les derniers, ont quitté les premiers hier... ? »

## Italie: la presse soumise aux « caprices » des BR!

ROME (ATS/AFP/Reuter). - Deux nouveaux exemplaires du communiqué de samedi signé par les Brigades rouges sont parvenus hier après-midi à deux quotidiens italiens, *Paese Sera* et *Vita Sera*. Les deux textes avaient été déposés dans des poubelles, en deux endroits différents de Rome. Les deux journaux avaient reçu un appel anonyme signalant la présence de nouveaux exemplaires du texte parvenu samedi au *Messaggero*.

Le correspondant anonyme, précise *Paese Sera*, a protesté contre le fait que le communiqué de samedi n'a pas été publié intégralement et a exigé « la publication intégrale du communiqué ». En cas de non-publication, a-t-il ajouté, nous en rendrons responsable votre directeur, Aniello Coppola.

En dépit de l'interdiction de la magistrature, le quotidien *Il Messaggero* avait publié partiellement dimanche le texte, omettant une partie « codée » en chiffres, destinée selon le communiqué aux autres formations clandestines. La magistrature a engagé hier des poursuites contre le quotidien romain.

Le quotidien *Vita* publie pour sa part intégralement le texte, y compris le passage en chiffres.

Les experts de la police ont émis quelques doutes sur l'authenticité du document de samedi.

### ARRÊTÉ

M. Luigi Fossati, rédacteur en chef du quotidien romain *Il Messaggero*, a été inculpé hier pour avoir publié un communiqué des Brigades rouges malgré une ordonnance de justice.

Le bureau du procureur de Rome indique que des poursuites ont été engagées contre M. Fossati pour avoir contrevenu à une ordonnance interdisant la diffusion d'un message des Brigades rouges ; ce dernier était susceptible de contenir des instructions codées destinées aux membres du groupe extrémiste. Il encourt trois mois de prison et 100 000 lires d'amende.

### ATTENTATS CONTRE ALFA ROMEO

ROME (ATS/ANSA). - Des attentats à la dynamite ont été perpétrés dans la nuit de dimanche à lundi à Rome contre deux concessionnaires d'Alfa Romeo. Les deux explosions se sont produites presque simulta-

nément. Elles ont causé d'importants dégâts matériels.

## La reine Elizabeth en RFA



BONN (ATS/AFP). - La reine Elizabeth et le prince Philip sont arrivés hier en fin de matinée à Bonn, pour une visite de cinq jours en République fédérale d'Allemagne.

C'est la deuxième visite officielle de la souveraine britannique en RFA en treize ans. Le couple royal est accompagné par M. David Owen, ministre britannique des affaires étrangères.

Pendant son séjour en Allemagne de l'Ouest, le couple royal se rendra à Mayence, Berlin (Ouest), à Kiel et à Brême.

MM. David Owen et son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher profiteront de cette visite pour passer en revue un certain nombre de problèmes qui se posent au niveau de la Communauté économique européenne : conjoncture économique, pêcheries et politique agricole.

Notre photo : la reine porte un toast en l'honneur de son hôte, le président Walter Scheel.

### BOMBE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ROME (Reuter/ATS). - Une bombe a explosé devant le Ministère de la justice, à Rome, hier, aux premières heures de la journée. Elle a brisé de nombreuses vitres mais personne n'a été blessé.

## Entre Pékin et Washington

### Même les désaccords font plaisir...

PÉKIN (ATS/Reuter). - La Chine et les Etats-Unis s'opposent aux efforts d'autrui dans la recherche d'un « monde monolithique », a déclaré hier soir M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour la sécurité nationale. « Ni la Chine ni les Etats-Unis n'envoient des maraudeurs internationaux qui se font passer pour des non-alignés, afin de promouvoir les ambitions des grandes puissances en Afrique. Nous ne cherchons pas à forcer l'obédience politique de nos voisins par la force militaire », a dit M. Brzezinski, au cours d'un banquet offert en son honneur à Pékin. « Seuls ceux qui aspirent à dominer autrui ont des raisons de craindre le renforcement de relations sino-américaines », a-t-il poursuivi.

« Les Etats-Unis veulent la paix avec toutes les nations et recherchent un accord de limitation stable et équitable des armes stratégiques », a précisé M. Brzezinski. « Mais les Etats-Unis ne sauraient demeurer indifférents aux efforts d'autres nations pour dominer ou pour exploiter les troubles régionaux », a-t-il ajouté.

M. Brzezinski a dit que même les désaccords sino-américains reposent sur un respect mutuel.

Une chose, selon lui, est clairement apparue dans ses entretiens avec les responsables chinois.

« Notre parenté de vues a plus de poids que nos divergences. » Il a affirmé qu'il dira à M. Carter qu'à son avis, la Chine et les Etats-Unis sont destinés à se rapprocher davantage l'un de l'autre au profit des deux pays et de l'humanité tout entière.

Pour les Etats-Unis, le rapprochement sino-américain repose sur trois conceptions. Premièrement, l'amitié et la normalisation des relations entre les Etats-Unis et la Chine sont essentielles à la paix mondiale. Deuxièmement, une Chine forte et en sécurité est dans l'intérêt des Etats-Unis. Troisièmement, il est dans l'intérêt de la Chine que les Etats-Unis soient puissants, confiants et engagés à

l'échelle globale, a précisé M. Brzezinski.

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a déclaré que les entretiens de M. Brzezinski à Pékin s'étaient déroulés dans une atmosphère de franchise et qu'ils avaient porté sur des questions d'intérêt commun et sur les relations sino-américaines.

NEW YORK (ATS/Reuter). - David Berkowitz, qui, sous le nom de fils de Sam, avait terrorisé New York pendant un an, a été pris d'un accès de folie devant le tribunal qui devait prononcer sa sentence hier. Le verdict a été remis au 12 juin.

Le jeune homme, qui avait tout d'abord refusé de se présenter, car il ne voulait pas « être condamné hier », est ensuite entré dans le prétoire en chantant « Stacy était un putain ». Stacy était un putain.

Stacy Moskowitz Vincitans fut la dernière des sept victimes que Berkowitz, embusqué la nuit dans les rues désertes de New York avec un revolver de gros calibre, a abattu au hasard.

Berkowitz a ensuite pointé ses mains attachées par des menottes sur la mère de Stacy, en hurlant : « C'est elle, c'est elle. »

« Animal, animal », a répondu M<sup>me</sup> Moskowitz, tandis que Robert Violante, l'ami de Stacy, se dressait en criant « on devrait te tuer, espèce de larve ».

Violante se trouvait dans la voiture avec Stacy, lorsque Berkowitz a tiré sur eux. Il a lui-même été blessé.

Hurlant « je les ai tous tués, je les ai tous tués », Berkowitz a été traîné hors du prétoire par six policiers en uniforme.

Après avoir été conduit au tribunal, il avait essayé de monter sur l'appui d'une fenêtre pour se jeter du septième étage.

Les policiers ont réussi à le retenir. L'un d'eux a été mordu au bras, un autre blessé à la jambe et tous les deux ont dû être emmenés

## LA FRANCE JOUE LA CARTE AFRICAINE

PARIS (ATS/AFP). - Au moment où les événements au Zaïre attirent l'attention du monde, la cinquième conférence franco-africaine s'est ouverte, hier à Paris, avec la participation des chefs d'Etat et de gouvernement de 21 pays africains qui doivent étudier les problèmes politiques et économiques du continent.

En fait, cette conférence déborde largement le cas spécifique du Zaïre, et le président Valéry Giscard d'Estaing a insisté dès l'ouverture de la conférence sur la nécessité pour les pays africains de prendre eux-mêmes la responsabilité principale de leur sécurité.

Pour le chef de l'Etat français, « la paix devient la condition première du progrès de l'Afrique » et du développement de ce continent.

« C'est aux Africains, a-t-il dit, qu'il appartient de régler les conflits du continent. »

Au nom de tous les délégués africains, le chef de l'Etat togolais, le général Gnassingbe Eyadema, a déclaré que le droit à la sécurité était la réponse que les responsables africains peuvent opposer aux « partisans égarés du devoir de violence ». Pour le président du Togo, il importe « de tirer l'Afrique du chaos qui la menace ».

Il n'est pas exclu, estiment les observateurs à Paris, que M. Giscard d'Estaing annonce à ses homologues africains réunis à Paris certaines augmentations de l'aide qui pourraient concerner certains projets précis au Sénégal, au Mali et en Mauritanie.

## Regrets...

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Un porte-parole du Ministère libanais des affaires étrangères a exprimé hier les regrets du Liban au sujet de l'attentat de samedi à Orly, revendiqué par un groupe s'intitulant « les fils du Sud-Liban ».

« Le ministère condamne fermement l'action perpétrée contre un pays ami, la France, et considère que l'attentat avait pour but d'abord de porter atteinte au Liban et à sa sécurité. »

Voir page 1.

## Le « Fils de Sam » joue au fou!

ployé des postes, est accusé de six homicides et de sept tentatives de meurtre. Lui qui déclarait que le démon lui donnait l'ordre de tuer par la gueule d'un chien a refusé, malgré le conseil de ses avocats, de plaider le déséquilibre mental.

Plaidant coupable, il risque une peine de prison d'au moins trente ans. Le tribunal a toutefois demandé que son état mental fasse l'objet d'un nouvel examen.

(Réd. - On peut se demander si cette scène est bien de la folie, ou une simulation ! Le criminel a en tout cas obtenu un nouveau examen de son état mental...)



Croquis d'audience : Berkowitz « fait le fou » ! Ses avocats essaient de l'apaiser... Simulation ?

## Excellence, go home!..

NEW YORK (ATS/Reuter). - Un diplomate soviétique, M. Vladimir Zinyakine, attaché auprès de la délégation soviétique aux Nations unies, a été invité à quitter les Etats-Unis pour avoir trempé dans une affaire d'espionnage militaire, a déclaré dimanche le Département d'Etat.

Cette mesure fait suite à l'arrestation, samedi, de deux fonctionnaires soviétiques des Nations unies, M. Rudolf Chernayayev et Yaldik Enger, après une enquête menée durant dix mois par le Federal Bureau of Investigation (FBI).

Les deux hommes, qui sont accusés d'avoir tenté d'obtenir des documents secrets sur la marine de guerre américaine, comparaitront le 30 mai en justice sous l'inculpation d'espionnage. Reconnus coupables, ils seraient passibles de la détention à vie. M. Zinyakine, qui est mêlé à l'affaire, n'a pas été arrêté en raison de son statut diplomatique.

### En bref

● TAIPEH (ATS/Reuter). - Des triplées, dont deux sœurs siamoises, sont nées samedi dernier à Taïpeh (Taïwan). C'est un cas unique au monde, selon l'accoucheur responsable de l'opération.

M<sup>me</sup> Kao, 25 ans, a donné naissance à ses fillettes après une césarienne. Les deux siamoises, soudées par la cage thoracique, pèsent ensemble 4,5 kg, leur autre sœur, 2,5 kg. Toutes trois sont en bonne santé.

● PÉKIN (ATS/Reuter). - L'archevêque Ignatius Pi Chou-chih, chef de l'Eglise catholique de Chine, est décédé mardi 16 mai dans le Chenyang, annonçait-on hier dans les milieux catholiques de Pékin.

● SAINT-DOMINGUE (ATS/Reuter). - Les résultats provenant de 4445 des 5545 bureaux de vote de la République dominicaine accordent au parti révolutionnaire dominicain (PRD) 785 972 voix contre 585 826 au parti de la réforme au pouvoir, a déclaré hier un porte-parole de la formation d'opposition, M. Jose Molina Urena.